

# QUELLE MÉTROPOLE VOULONS- NOUS ?...

**NANTES SAINT-NAZAIRE**  
**CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE**  
VENDREDI 10 JUIN 2005 / ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE NANTES

**NANTES SAINT-NAZAIRE  
QUELLE MÉTROPOLE  
VOULONS-NOUS ?...  
CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE  
VENDREDI 10 JUIN 2005  
ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE NANTES**

Publié par :  
le Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire  
(Coordination : Stéphane Bois)  
Novembre 2005

**Scot.métropole**  
Schéma de cohérence territoriale de la métropole **Nantes Saint-Nazaire**

**samoa**  
société d'aménagement de la métropole ouest atlantique

**Cet ouvrage restitue les interventions et les échanges de la conférence métropolitaine, qui a réuni 350 acteurs politiques, économiques et sociaux, le 10 juin 2005, à l'École Polytechnique de Nantes, invités par le Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire.**

Un tel rendez-vous n'est pas venu par hasard. Parallèlement à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la métropole Nantes Saint-Nazaire, les élus du Syndicat mixte ont souhaité engager un processus de réflexion prospective sur la mise en place d'une stratégie métropolitaine à une échelle plus large que celle du Scot. En effet, les deux bassins de vie qui constituent la réalité quotidienne de la métropole ont une géographie ouverte qui dépasse largement les limites administratives du Scot.

Il ne s'agit pas d'une démarche d'étude mais d'initier une culture partagée sur les enjeux métropolitains avec les acteurs et partenaires politiques, économiques et sociaux de la métropole Nantes Saint-Nazaire. Cette réflexion sur les facteurs de métropolisation sur lesquels peut jouer l'ensemble Nantes Saint-Nazaire se situe dans une perspective d'élaboration de projets.

L'animation de ce processus a été confiée, en juin 2004, à la Société d'Aménagement de la métropole Ouest Atlantique (Samoa)\*. La méthodologie proposée par la Samoa s'articule autour de l'organisation d'un cycle de conférences métropolitaines, lieu de débat entre élus du Scot, des territoires voisins et les principaux acteurs socio-économiques de la métropole.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'histoire de la coopération entre Nantes et Saint-Nazaire et relance le format des conférences métropolitaines initiées à la fin des années 90 par Jean-Marc Ayrault et Joël Batteux.

Pour préparer ces rendez-vous, la Samoa mobilise des experts reconnus et anime des ateliers thématiques, suscitant débats et échanges entre techniciens, professionnels et élus.

Le succès de ce premier rendez-vous invite à poursuivre la démarche en 2006 avec de nouveaux ateliers et une nouvelle conférence métropolitaine.

Parce qu'il n'y a pas de métropole sans projet, et pas de projet sans débat...

\*La Samoa est dirigée par Laurent Théry, assisté pour cette mission de Stanislas Mahé.

# DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

## 7 OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE

- 8 **Bernard Remaud** Directeur de l'École Polytechnique de Nantes
- 10 **Jean-Marc Ayrault** Député-Maire de Nantes, Président de Nantes Métropole et du Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire
- 14 **Joël Batteux** Maire de Saint-Nazaire, Président de la CARENE
- 18 **Jacques Auxiette** Président du Conseil régional des Pays de la Loire
- 20 **Patrick Mareschal** Président du Conseil général de Loire-Atlantique
- 23 **Bernard Boucault** Préfet de Loire-Atlantique et de la Région des Pays de la Loire

## 31 DEUX REGARDS D'EXPERTS

- 32 **La métropole Nantes Saint-Nazaire et la mondialisation** par Pierre Veltz, Directeur de l'Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires Européens
- 41 **Nouveau regard sur le développement local de Nantes Saint-Nazaire** par Laurent Davezies, Professeur en économie et développement territorial à l'Université Paris-Val de Marne

## 51 CINQ ATELIERS

### L'analyse des risques, condition nécessaire pour relever les défis du développement

- 52 1. La tentation de la pause
- 56 2. Comment conforter la production ?
- 58 3. Valoriser la qualité résidentielle
- 62 4. Faut-il attirer de nouveaux actifs ?
- 68 5. Nantes Saint-Nazaire : mythe ou réalité ?

## 73 DEUX TABLES RONDES

### Comment renouveler le modèle gagnant ?, esquisses d'éléments de réponse autour de 2 grands thèmes :

- 74 1. Cohésion sociale et territoriale
- 90 2. Ambition et grands projets

## 105 CONCLUSIONS

- 106 **Patrick Mareschal** Président de l'Association Communautaire de l'estuaire de la Loire et Président du Conseil général de Loire-Atlantique
- 109 **Jean-Marc Ayrault** Député-Maire de Nantes, Président de Nantes Métropole et du Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire

- 118 **Liste des participants**

# OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE

**8 Bernard REMAUD**

Directeur de l'École Polytechnique de Nantes

**10 Jean-Marc AYRAULT**

Député-Maire de Nantes, Président de Nantes Métropole  
et du Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire

**14 Joël BATTEUX**

Maire de Saint-Nazaire, Président de la Communauté d'agglomération de la Région nazairienne et de  
l'estuaire (CARENE), Vice-Président du Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes / Saint-Nazaire

**18 Jacques AUXIETTE** Président du Conseil régional des Pays de la Loire

**20 Patrick MARESCHAL** Président du Conseil général de Loire-Atlantique

**23 Bernard BOUCAULT** Préfet de Loire-Atlantique et Préfet de Région des Pays de la Loire

## Bernard REMAUD

Directeur de l'École Polytechnique de Nantes

“Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Député-Maire Président du Scot, Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Président du Conseil général, Monsieur le Maire de Saint-Nazaire, Mesdames et Messieurs les élus, au nom du personnel et des étudiants de l'École Polytechnique, nous sommes très heureux de vous accueillir dans ces lieux, ces lieux qui sont les vôtres aussi, puisque nul ne peut ignorer dans cette maison le rôle des collectivités territoriales, dans la construction de cette école, auprès de l'État et de l'Université.

En effet, depuis le début des années 80, dans le mouvement qui a propulsé et promu l'enseignement technologique en région, l'école dans laquelle vous êtes ici fut un des premiers bâtiments à être construit sur ce site et dans les années qui ont suivi, le bâtiment de la DITEN, qui est de l'autre côté, a complété le dispositif. Cette école est la vôtre et son développement, qui a été important depuis dix ou quinze ans, nous le devons aussi au soutien récurrent, que j'espère de qualité et qui continuera, des collectivités, en termes d'équipement et en termes de développement.

Cette école-là, que certains ont connue sous un autre nom, est l'École Polytechnique de l'Université de Nantes. C'est la première des écoles polytechniques universitaires qui a été créée. Elle a été créée par regroupement de trois écoles, l'IRESTE qui était dans le bâtiment dans lequel nous sommes, la DITEN et à Saint-Nazaire ce qui était à l'époque l'ESA IGELEC.

Elle regroupe 900 élèves ingénieurs, 200 à 250 étudiants de troisième cycle, 150 enseignants et chercheurs et 60 personnels administratifs. En notoriété, certains ne le diront peut-être pas, mais en termes d'effectifs et de potentiel de recherche, elle se situe parmi les dix premières écoles françaises.

C'est peut-être un peu symptomatique de l'image que je crois que Saint-Nazaire veut propulser comme image d'elle-même. Il faut savoir qu'à partir de cette première école qui a été créée à Nantes, tout un mouvement de création d'écoles

polytechniques en France s'est mis en place et donc Nantes est la tête d'un réseau de dix écoles polytechniques universitaires qui sont réparties dans tout le territoire. Nous espérons, par cette création et par ce mouvement, avoir été un peu l'image de dynamisme de la région que vous voulez promouvoir.

Nous sommes convaincus que cette réunion ici n'a pas lieu par hasard. Polytech Nantes, qui est son nom de guerre en raccourci, est en effet une école qui est implantée sur cette métropole estuarienne puisque quatre départements de formation sont ici, sur le site de la Chantrerie : sciences des matériaux, de la thermique, de l'informatique, de l'électronique, et un département est implanté à Saint-Nazaire qui traite du génie électrique et de la conversion d'énergie.

Nous pensons bien que tenir votre réunion ici est un peu emblématique de cette volonté de développement partagé et commun entre la métropole de Nantes et Saint-Nazaire. Nous sommes ici à votre disposition pour que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions. Je vous transmets en même temps les regrets de monsieur le Président de l'Université de Nantes, François Resche, qui n'a pas pu venir vous accueillir dans ces locaux qui sont aussi les siens et nous vous souhaitons la bienvenue à Polytech Nantes.” ■

## Jean-Marc AYRAULT

Député-Maire de Nantes

Président de Nantes Métropole

et du Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire

«**M**erci Mesdames et Messieurs et mes chers collègues. Merci d'avoir répondu à notre invitation. En effet, l'invitation pour ce temps de réflexion et de débat est à l'initiative du Scot métropolitain qui regroupe cinq intercommunalités, celle de Nantes métropole, la communauté urbaine de Nantes, celle de la CARENE à Saint-Nazaire, mais aussi la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, celle de Loire et Sillon et celle de Cœur d'estuaire. Je parle aussi au nom de mes collègues puisque, ce Syndicat mixte, qui réunit les cinq intercommunalités qui ont été créées en juin 2003, a décidé l'année dernière, au mois de décembre 2004, de prendre cette initiative d'une conférence métropolitaine. J'associe bien sûr Joël Batteux, Claude Ménager, Jean-Claude Le Gall et Bernard Moisière à cette introduction.

Nous sommes ici à l'Université de Nantes, à l'Institut Polytechnique de l'Université, et Monsieur Bernard Remaud vient de nous expliquer où nous sommes et ce que nous y faisons. Ce choix n'est pas tout à fait dû au hasard pour nous réunir ce matin. C'est vrai que nous travaillons beaucoup, les élus, avec tous ceux qui sont nos partenaires, bien entendu l'État. Monsieur le Préfet, votre présence n'est pas due au hasard, mais aussi le Conseil régional et le Conseil général. Monsieur Patrick Mareschal parlera aussi en tant que Président de l'ACEL. Il y a également les chambres consulaires, tous les partenaires de conseil de développement, les sociétés civiles, le conseil économique et social régional, représenté par son président et beaucoup d'autres que je n'avais pas cités pour ne pas être fastidieux dans cette énumération qui ne serait pas indispensable, mais vous connaissez cette liste.

Nous travaillons beaucoup les uns et les autres et nous avons une tâche commune, que ce soit les élus du Scot que je viens de citer, mais aussi les autres

élus des Scot que nous avons tenu à inviter. Je pense aux Scot du vignoble nantais, le Scot du pays de Retz, le Scot de Cap Atlantique, et nous avons également invité le Scot du pays d'Ancenis. Nous avons aussi invité la communauté de communes de Blain qui n'a pas encore de Scot mais qui cherche une voie pour répondre à cette exigence de prospective d'organisation d'un projet de territoire.

Donc nous sommes tous engagés dans la mise en œuvre d'un projet de territoire, les uns et les autres. Si nous avons choisi ce lieu, ce n'est pas pour recevoir un cours magistral, même si tout à l'heure nous aurons deux experts qui vont nous communiquer un certain nombre d'éléments d'analyse et de diagnostic. Ce n'est pas non plus pour faire un travail de recherche fondamentale, mais c'est pour avoir un temps fort de réflexion et de mise en perspective de notre action.

Le Scot est déjà une démarche qui va dans ce sens puisque, avant même d'établir des plans locaux d'urbanisme ou des schémas de secteur, nous devons faire un diagnostic de la situation de territoire. Nous devons aussi établir un projet d'aménagement et de développement durable du territoire. Nous voyons bien que les temps de décision et de leurs effets sont longs, même si les citoyens que nous représentons, comme nous sommes les élus du suffrage universel, sont parfois exigeants et voudraient souvent la réponse tout de suite, et même si cette demande est souvent légitime.

Parmi les demandes, il y en a une qui est essentielle. C'est l'emploi et c'est aussi le logement. C'est aussi les conditions de vie. Mais comment réussir à répondre à la fois à la demande immédiate et en même temps installer durablement des territoires qui fonctionnent, qui préservent la qualité de la vie et la cohésion sociale, mais surtout qui sont capables d'assurer durablement le développement économique et la production de richesses, ainsi que leur répartition ? Ce n'est pas une mission facile. Parfois, il y a des décisions qui sont prises à un moment dont nous ne voyons pas immédiatement les effets et parfois la décision peut-être mal comprise ou même contestée.

Si je prends le cas de l'université, puisque nous sommes à l'université, c'est vrai que l'Université de Nantes, née au Moyen-Age, a disparu de notre paysage institutionnel. Hormis pour la formation des médecins pour laquelle il y a eu longtemps une école de médecine municipale de Nantes. Il a fallu attendre les années 60 pour que revienne à Nantes une université. Donc en quelque sorte, nous avons pris beaucoup de retard par rapport à des villes qui avaient fait ce choix ou qui l'avaient entretenu durablement, et nous le savons, y compris dans

notre région, puisque pendant longtemps, Rennes a bénéficié de cette durée de vie et de renouvellement de son université avec l'impact qu'elle a sur l'économie en général, l'industrie, l'emploi des services et l'attractivité du territoire.

Aujourd'hui, nous sommes face à de grands enjeux de développement dans un contexte qui a profondément changé, qui va encore changer et qui nous interpelle en tout état de cause. C'est celui de la mondialisation. La mondialisation n'est pas quelque chose de théorique. C'est une réalité. Comment nous, qui avons des responsabilités de décision pour adopter des plans de Scot et des projets de territoire, pouvons-nous apporter les bonnes réponses au bon moment ? Ce n'est pas une question facile et c'est pour cela que nous avons besoin d'un temps de réflexion. C'est pour cela que nous avons pris l'initiative de la nécessité de cet échange, de cette analyse approfondie, de cette mise en perspective dans la durée, en organisant cette conférence métropolitaine. C'est la décision des élus du Scot.

Encore une fois, il ne sortira pas de décision au cours de cette rencontre. J'espère qu'il y aura d'autres rencontres mais nous en reparlerons à la fin de cette journée. Comment nous organisons-nous pour parler ensemble ? Si nous avons voulu inviter les Scot voisins, c'est parce que nous savons que notre destin ne se limite pas aux territoires administratifs de découpage d'un Scot ou même d'une intercommunalité, que notre destin est commun et donc qu'il est indispensable que nous parlions ensemble pour identifier les bonnes questions. Ce n'est pas toujours évident et surtout, il est fondamental d'essayer d'apporter les bonnes réponses. C'est une tâche exigeante, mais, en même temps, exaltante et passionnante.

Je m'arrête là parce que nous aurons l'occasion de débattre à nouveau, mais c'est pour vous souhaiter la bienvenue et vous montrer pourquoi nous sommes venus ici. C'est pour réfléchir ensemble, travailler ensemble, échanger ensemble et surtout essayer d'y voir clair et être à la hauteur des responsabilités qui sont les nôtres. Nous avons tous conscience de ces difficultés, mais je crois que nous partageons tous au moins quelque chose. C'est la conscience de la responsabilité qui est la nôtre. Sans doute, nous partageons aussi la conscience qu'exercer des responsabilités aujourd'hui, qu'elles soient politiques, associatives, institutionnelles, sociales, syndicales ou qu'elles soient dans les entreprises, est de plus en plus compliqué et difficile.

Mais ce qui doit nous rassurer, c'est que le monde n'a pas changé simplement

à la fin du 20<sup>e</sup> siècle et au début du 21<sup>e</sup>. Il a toujours changé. Il a toujours changé depuis qu'il existe. C'est cela qu'il est important de comprendre, de maîtriser et, parfois, de relever un peu la tête. Comme nous sommes pris dans un quotidien exigeant, nous avons parfois les uns et les autres le nez sur le guidon, même si cela ne nous interdit pas de réfléchir. Aujourd'hui, nous avons un temps fort de travail et d'échange que je souhaite fructueux. Je vous souhaite encore une fois la bienvenue dans cette première conférence métropolitaine." ■

## Joël BATTEUX

Maire de Saint-Nazaire,

Président de la Communauté d'agglomération de la Région nazairienne et de l'estuaire (CARENE), Vice-Président du Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire

“Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil général, Monsieur le Député-Maire de Nantes, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les élus, nous ne sommes pas réunis ici pour réfléchir sur un concept technocratique qui serait appelé “métropole”, mais pour participer à une construction collective qui est déjà largement et bien engagée. C’est celle d’une communauté d’hommes et de femmes forte d’un million d’habitants, fermement décidée à exister dans le monde moderne, sans pour autant s’aligner sur les standards de la mondialisation.

Gagner en rayonnement sans renoncer à notre diversité, être compétitif tout en construisant une société plus juste, telle est l’ambition que nous partageons tous ici. Toute la difficulté consiste à transformer cette mission en réalité vécue. Ce grand dessein, on essaye de le transformer en dessin de villes, de villes et de territoires. Cette belle histoire l’a transformée en géographie.

Aujourd’hui, nous devons nous reposer cette grande question qui était au cœur du débat sur l’Europe. Qu’est-ce qui fait qu’une grande ambition territoriale devient un jour une réalité partagée par tous ? Qu’est-ce qui fait qu’un projet devient tellement évident, tellement irréversible et incontournable qu’il parvient à fédérer durablement une communauté humaine ?

Pour introduire cette journée, je vais vous donner mon opinion très personnelle sur la question. Elle se résume à six mots-clés. Jean-Marc Ayrault l’a évoquée. Tout d’abord, la durée : un chantier de cette nature doit être poursuivi dans la durée. Il y a aussi la méthode, la dynamique économique, les infrastructures, l’identité culturelle, et les lieux symboliques.

**La durée.** On ne peut construire que dans la durée. La métropole Nantes Saint-Nazaire a déjà une longue histoire. Sans remonter au 19<sup>e</sup> siècle où l’idée d’une métropole a déjà été évoquée par le Préfet Chevreau, dont je vous conseille à tous de relire les discours qui sont très édifiants, vous verrez que nous n’avons pas tout réinventé l’année dernière. Je voudrais rendre hommage à Olivier Guichard

qui, en 1967, lançait le concept de métropole d’équilibre. Il avait compris que la capitale de l’ouest serait bipolaire et associerait Nantes et Saint-Nazaire. Vous connaissez la suite. Au cours des années 80, un certain nombre d’acteurs économiques et politiques, dont le président de région ici présent, ont relancé l’idée en créant l’Association Communautaire de l’estuaire de la Loire. C’est en 1989, avec Jean-Marc Ayrault, que nous avons décidé de faire franchir un nouveau pas à la construction métropolitaine.

**La méthode.** Pour bâtir un grand projet, il faut un minimum d’organisation mais pas trop, mais un minimum tout de même. Pendant dix ans, l’ACEL a été le principal lieu de rencontre des acteurs de la métropole. C’est là que se sont développés les premières réflexions prospectives, les premiers dialogues avec les temps forts autour de la charte d’objectifs, les projets de développement de l’estuaire, et les études préalables à la Directive Territoriale d’Aménagement. Tous ces dossiers ont été l’occasion de faire avancer les idées et de se forger des convictions.

En 1999, nous avons souhaité ouvrir le questionnement et faire partager nos convictions à d’autres. Ce fut la première conférence métropolitaine ouverte à qui voulait bien y participer. En 2000 et 2001, la création des intercommunalités nantaise et nazairienne, dotées toutes deux d’un conseil de développement, a permis d’ étoffer le dispositif de concertation. En 2003, une nouvelle étape majeure a été franchie avec la création du Syndicat mixte du Scot, qui nous a permis de passer d’un dialogue bipolaire à un débat à cinq voix, où sont impliqués plus de cent élus de la métropole.

En bref, le projet métropolitain est aujourd’hui porté par une volonté politique réelle. Elle est loin d’être stabilisée. C’est pour cela que nous sommes aujourd’hui réunis. Son organisation est volontairement légère, mais elle existe et elle travaille.

**La dynamique économique.** Les acteurs économiques ont joué un rôle très important dans la construction métropolitaine. C’est d’ailleurs en 1993 que nos deux chambres consulaires de Nantes et Saint-Nazaire se sont rapprochées dans un groupement interconsulaire de Loire-Atlantique. C’est encore un élément constitutif de cette métropole.

Laurent Davezies vous expliquera tout à l’heure, beaucoup mieux que je ne saurais le faire, les clés de notre complémentarité et de notre croissance. Mais à la

vérité, les acteurs de l'économie n'ont pas attendu la théorie économique pour travailler ensemble de façon très efficace. Le projet de pôles de compétitivité EMC2 qui regroupe nos grandes entreprises et nos laboratoires de recherche, et dont vous avez certainement entendu parler illustre parfaitement leur vitalité et leur attitude à se fédérer dans ce cadre métropolitain ; pas exclusivement, mais c'est quand même le cadre privilégié pour la constitution des éléments de rassemblement.

**Les infrastructures.** L'objectif que nous devons nous fixer est que la métropole doit constituer un bassin d'emploi unique. Nous en sommes loin. Les bassins d'emploi de Nantes et Saint-Nazaire communiquent de plus en plus et de mieux en mieux, mais ils constituent encore deux entités bien distinctes. Métrocéane a permis de les rapprocher, mais la fréquence et la qualité des liaisons sont aujourd'hui insuffisantes pour permettre un véritable cadencement. J'en veux pour preuve le fait que les sièges de la Communauté urbaine et ceux de la CARENE sont situés à côté des gares, mais nos collaborateurs, pour se rencontrer, ne prennent pratiquement jamais le train.

**L'identité culturelle.** Le rayonnement culturel a été l'une des clés de l'attractivité de la métropole. Royal de Luxe, les Folles Journées, le FCNA, les Escales de Saint-Nazaire, les grandes courses à la voile et d'autres grands événements font déjà partie de notre patrimoine. Ces grandes manifestations culturelles et sportives identifient notre métropole à l'extérieur. Elles ont permis de consolider en interne un sentiment d'appartenance déjà ancré sur des pratiques plus quotidiennes. J'en veux pour preuve les manifestations des Nazairiens qui s'inquiétaient beaucoup du sort du FCNA dans la dernière période et qui sont rassurés, autant que les Nantais, aujourd'hui.

Jean Monnet disait que l'Europe se ferait par la culture. Peut-être n'a-t-il pas été assez écouté à Bruxelles mais en tout cas, ici, nous l'avons entendu. Nous savons que la métropole se fera par la culture, pas seulement par les spectacles et les événements, mais aussi par la culture vécue, quotidienne et diffuse, embrassant tous les aspects de l'existence, le travail comme les loisirs, l'architecture comme les paysages.

Dans la formation de la culture commune, naturellement, l'éducation a un rôle essentiel à jouer. Notre université est déjà bipolaire. Nous sommes ici à l'institut polytechnique qui est lui-même bipolaire comme l'a rappelé le directeur.

**Les lieux symboliques.** Il n'y a pas de culture partagée sans lieux symboliques qui permettent de développer à la fois des rencontres et le sentiment d'appartenance. Depuis dix ans, notre métropole a vu émerger quelques-uns de ces lieux symboliques comme l'île de Nantes et Ville-Port à Saint-Nazaire.

Au cours des prochaines années, le cœur de Nantes et celui de Saint-Nazaire vont renforcer leurs fonctions centrales et symboliques, mais en visant à chaque fois une échelle métropolitaine et l'intérêt supérieur de la métropole. À l'évidence, La Baule et la presqu'île ont un rôle déterminant dans la représentation de notre identité métropolitaine. Elles le jouent déjà. Jean-Marc Ayrault a fait croire, avec l'effet côte ouest, que Nantes était au bord de la mer. Les rencontres de la Ducherais à Campbon ont démontré que d'autres points de notre territoire pouvaient se positionner aussi comme des lieux de rencontre, chacun étant adapté à de nouvelles formes de rencontres.

L'un de nos enjeux majeurs sera de valoriser ces lieux, de les faire travailler en complémentarité, et de les mettre en réseau. Notre métropole est en effet particulièrement riche de paysages, d'ambiances et de lieux remarquables.

Si nous devons tirer un premier enseignement du récent vote des citoyens sur l'Europe, c'est qu'une communauté d'hommes ne se décrète pas. Elle s'est construite au fil du temps en utilisant ces différents matériaux que sont la conscience collective, les infrastructures, la dynamique économique, la culture, l'éducation, et les lieux symboliques. Ces matériaux qui nous permettent de fédérer, de mettre en mouvement, de partager, de transmettre, et de favoriser la rencontre, nous les connaissons bien. Nous les façonnons déjà localement. Il nous faut maintenant poursuivre cette construction à l'échelle de la métropole. La métropole donne une autre dimension à notre action.

Mon intime conviction est que nous sommes maintenant engagés dans un immense chantier passionnant et enthousiasmant qui ne fait que commencer. Je me souviens de l'époque où j'annonçais que les élus de Saint-Nazaire souhaitaient retourner Saint-Nazaire vers la mer et vers le port. À l'époque, nous étions jeunes, la population nous prenait pour de doux rêveurs. On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

Pour conclure, j'aimerais citer le général De Gaulle et j'aimerais que nous retenions ce conseil qu'il donnait à de jeunes collaborateurs : "Ne faites pas de rêves médiocres, ce sont les plus difficiles à réaliser". ■

## Jacques AUXIETTE

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

> Interview sous forme de vidéo

### “Que vous inspire la création de cette métropole Nantes Saint-Nazaire ?”

**Jacques AUXIETTE :** “Je voudrais d’abord souligner l’intelligence politique et les visions d’avenir, à la fois des élus et des responsables des collectivités locales de Nantes et de Saint-Nazaire, et de toutes les communes qui composent ces structures intercommunales, mais aussi de l’ensemble des acteurs économiques, parce qu’on ne décide pas un projet entre élus. Cette démarche doit être tout à fait soulignée. Elle est très importante pour la région et pour l’avenir même de cette métropole, mais aussi pour l’avenir de la Loire-Atlantique.”

### “Qu’est-ce qu’apporte la métropole à la Région Pays de la Loire ?”

**J.A. :** “La métropole Nantes Saint-Nazaire, je vais enfoncer quelques portes ouvertes, c’est d’abord l’entrée dans la Région des Pays de la Loire avec l’estuaire, pas seulement parce que la Loire arrive dans la mer mais aussi parce qu’on y trouve des entreprises prestigieuses, des chantiers navals et notamment Airbus, qui sont mondialement connus. C’est à travers Nantes, Saint-Nazaire et l’estuaire que la Région des Pays de la Loire peut avoir une image mondiale.”

### “Comment la Région des Pays de la Loire s’inscrit-elle dans cette démarche métropolitaine ?”

**J.A. :** “C’est déjà fait puisqu’à travers des contrats territoriaux, l’un pour Saint-Nazaire et l’autre pour Nantes métropole, nous avons pris en compte très rapidement les préoccupations qui étaient celles de ces deux grandes agglomérations. Ce qu’on peut souhaiter, c’est que dans le prolongement de la démarche enclenchée aujourd’hui, à travers cette réflexion sur le schéma de cohérence territoriale, le prochain contrat sera un contrat unique Nantes Saint-Nazaire.”

### “Comment, selon vous, s’inscrit l’ensemble de ces échelons de la commune jusqu’à l’organisation métropolitaine ?”

**J.A. :** “Je crois que la commune doit rester la cellule de base de la démocratie de proximité. Les intercommunalités, on en est le témoin, sont les lieux où s’organisent les politiques publiques ; et la région est responsable, avec le département que je n’oublie pas, de l’aménagement des territoires, des solidarités, mais aussi de l’aménagement du territoire. Mais le rôle de la région ne se limite pas au territoire régional, pas plus que le rôle métropolitain. Elle doit prendre en compte la dimension interrégionale et je crois que de plus en plus de politiques d’aménagement du territoire seront prises en compte dans le cadre de l’interrégionalité en liaison avec l’État et l’Europe bien évidemment.” ■

## Patrick MARESCHAL

Président du Conseil général de Loire-Atlantique

“Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, Mesdames et Messieurs les élus, chers amis, je suis particulièrement heureux de voir ici rassemblés les principaux acteurs de l’organisation et du développement de ce territoire qu’on appelle la métropole Nantes Saint-Nazaire. Je suis particulièrement heureux de m’adresser à vous comme représentant du département de Loire-Atlantique.

C’est une tradition et une originalité nantaise que les représentants des citoyens élus, les représentants économiques, sociaux et culturels, s’appliquent à penser l’avenir de notre territoire, en termes stratégiques et en termes géographiques et ce, depuis une vingtaine d’années, dans des configurations et des organisations différentes.

En effet, nous avons su saisir les différents dispositifs législatifs ou réglementaires, proposés souvent par l’État, pour exprimer nos ambitions et nos volontés, que ce soit la Charte Collective, que ce soit le Programme Concerté d’Aménagement, de Développement et de Protection de l’estuaire de la Loire, ou que ce soit la Directive Territoriale d’Aménagement. Tous ces outils proposés, nous avons su les saisir pour exprimer nos volontés.

Cette volonté s’est exprimée dans un esprit de coopération, de cohésion, et de rassemblement autour d’un projet. À Nantes, il s’agit de redonner fierté et perspective à notre ville, rassembler les communes de l’agglomération dans une ville intercommunale, et fédérer les énergies au fil des années, ensemble, de l’espace de l’estuaire.

Aujourd’hui, le cadre de travail peut être la procédure des Scot, des schémas de cohérence et d’orientation territoriale. Puisqu’un bon croquis vaut mieux qu’un

long rapport, je voulais vous proposer de regarder trois ou quatre images. Je ne sais pas si on peut les voir. Ce sont les territoires des Scot. Cela veut dire qu’il y en a plusieurs qui commencent à s’organiser et qui sont représentés ici, mais c’est déjà une première question.

Ensuite, vous avez ici les territoires des aires urbaines sur un axe qui va de la côte vendéenne jusqu’à la métropole rennaise. Vous voyez bien que, dans ce territoire, dans ces aires urbaines, – je rappelle qu’il s’agit des communes dans lesquelles plus de 40% des actifs se rendent dans une autre commune de l’aire, – il y a une osmose et d’étroites relations, au moins dans les relations domicile – travail. Ces aires dépassent les frontières que vous avez vues précédemment. Vous voyez aussi très clairement que les aires urbaines de Nantes et de Saint-Nazaire, mais demain peut-être celles de Chateaubriant et de Rennes, seront quasiment contiguës.

Ensuite, il s’agit de la construction neuve. C’est le pourcentage de construction neuve par rapport au parc de logement existant en Loire-Atlantique entre 1996 et 2003. Vous voyez où se construisent de la façon la plus intense, en proportion de l’existant, les logements neufs. Je pense que la carte parle d’elle-même.

Enfin, la dernière image, il s’agit de l’évolution de la population de 0 à 5 ans comme indicateur de l’endroit où les jeunes familles vont s’installer. C’est là qu’elles ont leurs enfants. Cette évolution n’est pas incohérente avec les autres et montre comment au fond notre territoire vit et évolue.

Quelle conclusion j’en tire pour finir ?

Premièrement, la métropole ne peut pas se concevoir comme un territoire administratif délimité. La vie se charge de dépasser ces limites et c’est cette évolution que nous devons prendre en compte.

Deuxièmement, compte tenu de ce qu’on constate sur le terrain, on peut regretter, mais nous n’y sommes pour rien, que les procédures de Scot n’ont pas pu commencer dix ans plus tôt puisqu’une partie des évolutions sont déjà largement engagées. On voit bien que les problématiques que les Scot ont à traiter sont pour partie déjà en dehors de leur territoire délimité et il faudra donc qu’ils réfléchissent, sans trop se limiter à leur territoire officiel.

Troisième remarque, le département de Loire-Atlantique est un département métropolitain dans tous les sens du terme, y compris dans le sens qui nous occupe aujourd’hui. Il se sent partie prenante dans la construction d’un territoire

métropolitain équilibré, vivable, respectueux des diversités et des conditions de vie, d'habitat et de culture de ses habitants. Il est donc, à ce titre, prêt à apporter son concours attentif et très actif, pour veiller à la cohérence des schémas de cohérence sur l'ensemble de notre territoire parce que nos concitoyens ont besoin de cette vision d'ensemble et que nous avons tous, sur les territoires dont nous sommes responsables, la nécessité, une nouvelle fois, de rassembler sur un grand projet et non pas de séparer. Je vous remercie.” ■

## Bernard BOUCAULT

Préfet de Loire-Atlantique et Préfet de la Région des Pays de la Loire

“Mesdames et Messieurs les parlementaires, Monsieur le Président de Nantes métropole et Monsieur le Président de la CARENE, Messieurs les Présidents des EPCI, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les Présidents des chambres de commerce, Mesdames et Messieurs, je crois que nous sommes aujourd'hui devant une assistance de très bonne qualité qui est d'une totale légitimité pour évoquer ces questions de développement de la métropole. Merci de m'avoir associé à cette réunion. Je vais participer quelques instants à vos débats sur l'élaboration d'une stratégie métropolitaine, un sujet qui nous concerne tous mais pour lequel vous, les élus, êtes en pleine responsabilité. C'est votre responsabilité de l'élaborer.

L'État se sent très concerné par le développement des métropoles dont on sait bien que Paris aujourd'hui, enfin depuis quelques années, n'étant plus entouré d'un désert français, ce sont les métropoles qui sont les locomotives de la croissance économique du pays, une croissance plus équilibrée et une croissance partagée par tous les territoires. Nous savons que les métropoles sont aujourd'hui des acteurs de premier rang du rayonnement européen et international de notre pays.

Depuis quarante ans, l'État a pris un certain nombre d'initiatives pour conforter le rôle des métropoles, depuis les métropoles d'équilibre jusqu'aux contrats métropolitains que nous avons proposés l'année dernière.

Cette conférence a été préparée par des travaux de grande qualité que j'ai lus attentivement. Je peux dire très sincèrement que vous avez posé les bonnes questions pour nourrir les débats sur le modèle de développement économique à promouvoir, sur l'attractivité, sur la cohésion sociale et territoriale, sur le

contenu même de cette notion de métropole qui doit correspondre à une réalité vécue par la population, et vis-à-vis de l'extérieur, pour que cette métropole soit perçue pour une réalité qui, loin d'inquiéter, doit être vue positivement et rassurer, entraîner et enthousiasmer.

Mais parmi les questions que vous avez posées, la première question est celle du développement lui-même et de sa nécessité, ce que vous avez appelé, d'une façon un peu provocante, la tentation de la pause.

La tentation de la pause est rarement formulée aussi explicitement, mais on sent bien qu'elle est sous-jacente à beaucoup de questions et d'interrogations qui se sont exprimées auprès des élus ou des représentants de l'État. C'est une question qu'il faut traiter en profondeur parce que la réussite d'une stratégie métropolitaine dépend bien sûr de l'adhésion de tous ceux qui en sont les acteurs et notamment des habitants.

La réponse, sans vouloir anticiper sur l'atelier qui sera sans doute très intéressant parce que c'est une question qui me passionne, me paraît simple. La réponse est que la pause n'existe pas. Il n'y a que deux hypothèses : le développement ou le déclin. Il n'y en a pas de troisième.

La concurrence entre les métropoles est européenne et mondiale. Faire la pause, c'est laisser d'autres métropoles de taille comparable occuper l'espace de la production et de l'investissement et donc accroître leurs emplois et leurs revenus. Faire la pause, c'est être moins attractif à l'égard des hommes et des capitaux donc réduire nos moyens pour répondre à de nouveaux besoins. Faire la pause, ce serait réduire les moyens de la recherche et donc réduire l'ambition de la société de la connaissance. Ce serait aussi appauvrir notre culture qui se nourrit d'échanges et de l'apport d'idées et d'expressions nouvelles. Faire la pause, ce n'est pas vraiment préparer l'avenir de nos enfants. C'est peut-être le risque de ce que j'appellerai l'histoire brisée, pour reprendre le titre de l'ouvrage sur le déclin de l'empire romain qui, lui aussi, au moment de son apogée, a fait la pause.

La pause est donc le début du déclin et personne ne peut le souhaiter, ce qui ne veut pas dire *a contrario* que tous les modèles de développement se valent. Quand on aborde cette question, souvent on jette le bébé avec l'eau du bain. Or, cette question du modèle de développement de la métropole Nantes Saint-Nazaire, collectivement, vous l'avez plutôt bien traitée et même très bien traitée, et cela sera certainement au centre de vos travaux tout à l'heure.

Quel peut-être le rôle de l'État dans le développement métropolitain ?

Chacun sait le rôle qu'a joué l'État à travers sa politique d'aménagement du territoire pour faire émerger les métropoles, les inciter à se structurer, et les aider à poser les fondements de leur développement. La décision de donner les moyens de leur développement à huit métropoles d'équilibre, il y a une quarantaine d'années, parmi lesquelles figuraient déjà Nantes et Saint-Nazaire, a été l'un des tous premiers axes de la politique d'aménagement du territoire qui allait avoir des retombées importantes, dans la durée, pour notre métropole.

Nul ne s'étonnera que j'évoque à mon tour le rôle essentiel joué dans cette politique, dans la métropole Nantes Saint-Nazaire, par le premier délégué à l'aménagement du territoire, Olivier Guichard, et le rôle qu'il a joué pour que notre région tire pleinement profit de cette politique.

En 1966, allait se créer l'OREAM de Nantes Saint-Nazaire, l'Office Régional d'Étude et d'Aménagement des Aires Métropolitaines, chargé déjà, à travers un schéma d'aménagement, de rechercher la meilleure répartition des populations et des activités. Ce schéma ne portait pas que sur Nantes et Saint-Nazaire. Il portait sur 78 communes, sans doute celles que vous représentez aujourd'hui. Il était chargé aussi de définir les moyens de mise en application de ce schéma.

En 1968, est publié un livre blanc qui fixait un certain nombre d'objectifs à atteindre. Je ne vais pas les rappeler. C'est très intéressant de les lire près de quarante ans après. Certains se sont faits, d'autres non. Un certain nombre d'équipements se sont réalisés.

Le CIADT du 1<sup>er</sup> août 1969 a annoncé des décisions cette fois et plus seulement des propositions, comme la voie rapide Nantes – La Baule, la plate-forme industrielle à Donges Montoir, le parc naturel de la Grande-Brière pour les loisirs et le tourisme, la diversification industrielle de Saint-Nazaire, l'engagement de la partie ouest de la rocade autoroutière au nord de Nantes, ou encore des relations élargies par la route et le fer avec l'environnement régional. Le CIADT était abondamment mobilisé pour réaliser un certain nombre d'infrastructures et d'équipements portuaires. Un certain nombre d'investissements allaient suivre, comme des équipements universitaires, l'aménagement de la ZAC Beaulieu, ou les délocalisations administratives qui ont aussi joué un grand rôle dans le développement de la métropole Nantes Saint-Nazaire.

Évidemment, à cette époque, le principe de l'organisation décentralisée de la

république n'était pas inscrit dans la constitution. Cette politique volontariste était complètement pilotée par l'État. Tout cela peut sembler anachronique aujourd'hui, mais je crois qu'il fallait commencer par là et qu'il fallait créer un électrochoc pour rompre la logique de la centralisation des richesses et des emplois. Je crois que l'on peut dire avec le recul aujourd'hui, à partir de l'exemple de notre métropole, que cette politique a été d'une grande efficacité.

Avec la décentralisation, les modalités de cette politique d'aménagement du territoire ont profondément changé. Les grandes agglomérations, et puis les régions érigées en collectivités territoriales, ont élaboré leur propre stratégie de développement et pour la mettre en œuvre, ont contractualisé avec l'État sur des objectifs communs. Je rappelle que les premiers contrats régions – État datent de 1984, auxquels se sont ajoutés ensuite les programmes européens qui sont aussi contractualisés dans la réalité avec les grandes collectivités.

Dans le rappel de cette histoire récente, je voudrais rappeler le rôle joué par une institution qui est très originale et qui montre bien que vous avez su vous saisir très vite de responsabilités nouvelles, prendre en charge votre stratégie et votre destin. C'est l'ACEL qui a permis aux grandes collectivités, avec les chambres de commerce, d'élaborer à leur tour un projet stratégique de nourrir ainsi les éclaircies de programmation et de contractualisation dont je parlais tout à l'heure.

La décennie 90 est aussi particulièrement riche pour l'aménagement du territoire avec notamment le programme Université 2000. Depuis 1997, il y a une nouvelle amélioration de la répartition des rôles de l'État et des acteurs locaux, particulièrement des collectivités territoriales, qui a été recherchée. La loi Voynet en 1999 a précisé la politique des pays et des agglomérations souhaitée par l'État. Ces agglomérations, dans les actuels contrats régions – État, ont eu la possibilité de faire un contrat territorial avec l'État autour d'une stratégie partagée et d'un programme d'action ; ce que nous avons fait d'ailleurs dans cette région avec déjà cinq contrats d'agglomération qui ont été signés un peu avant Noël 2004.

Je peux dire, Monsieur le Président de Nantes métropole, que nous allons bientôt signer le sixième qui manquait dans le paysage, pour la plus grande ville, dont il fallait un peu plus de temps pour son élaboration. Le projet d'agglomération de Nantes doit être examiné dans quelques jours par le conseil communautaire. J'ai le plaisir de vous annoncer que nous pourrons le signer avant l'été.

Venons-en à l'actualité immédiate, celle de votre projet métropolitain. L'État peut

jouer trois rôles. Le premier est d'éclairer l'avenir. Le deuxième est d'être prescripteur d'actions. Le troisième est d'être prescripteur de règles d'intérêt général. L'État en a besoin pour élaborer sa propre stratégie d'aménagement du territoire, mais son rôle est aussi d'éclairer l'avenir pour les autres acteurs. Il a un rôle éminent en matière d'étude et d'observation, et dispose, dans les régions, de beaucoup de matière grise.

Nous avons d'ailleurs engagé un programme d'étude avec la région qui peut être utile à l'ensemble des collectivités. Nous avons travaillé principalement en 2004 sur la démocratie et sur l'évolution des emplois et des métiers. En 2005, nous travaillons sur la dimension territoriale avec l'étude de l'accroissement de certaines disparités régionales sur lesquelles il faut s'arrêter. Et puis nous travaillons beaucoup aussi sur certaines délocalisations, l'évolution de l'appareil productif, l'élargissement européen et la mondialisation de l'économie.

Je voudrais aussi souligner le travail qui est engagé depuis deux ans dans le cadre de l'Observatoire régional des mutations économiques sur la concentration et la spécialisation des activités dans la région, avec une analyse qui était faite par l'INSEE principalement, extrêmement fine, de la situation des territoires au regard de l'emploi. D'abord donc, éclairer l'avenir.

Ensuite, l'État, dans son rôle de garant de l'intérêt général, est aussi prescripteur d'actions. Bien évidemment, il a, pour notre pays, une stratégie globale de développement du territoire national qui passe par un certain nombre de politiques qui sont aussi des facteurs et des atouts du développement des métropoles. Je pense notamment à l'enseignement supérieur et la recherche.

Comment, dans la métropole de Nantes Saint-Nazaire, participer à l'atteinte de ces objectifs ambitieux fixés par l'État pour développer la recherche en France ? Pour la politique économique et de l'emploi, l'État a proposé des pôles de compétitivité avec de très beaux projets dans notre région.

Comment la métropole de Nantes Saint-Nazaire peut-elle participer à cette mise en œuvre des pôles de compétitivité ? Je pourrais aussi parler de la politique de l'État en matière de grandes infrastructures. Il faut que nous ayons une analyse commune des grandes infrastructures qui sont indispensables à notre territoire pour la cohésion sociale et territoriale.

L'État appuiera les initiatives des métropoles dans ces différents domaines, afin qu'elles concourent, au-delà du développement métropolitain, à la mise en

œuvre de cette politique de rayonnement de notre pays. C'est dans ce cadre que l'État a lancé un appel à des projets métropolitains lors du CIADT du 12 décembre 2003. L'État pense qu'en confortant leurs places européennes, dans le cadre d'une stratégie volontariste, les principales agglomérations pourront irriguer plus largement encore les territoires environnants et ce sera un moyen d'éviter les effets négatifs de la métropolisation, que sont l'étalement urbain, la ségrégation sociale ou la dégradation du cadre de vie.

Je dois dire que le cadre stratégique métropolitain que vous avez adopté en mars 2002, adopté par les deux conseils communautaires de Nantes et de Saint-Nazaire, s'inscrit parfaitement dans cette démarche, en allant déjà dans le sens de la métropolisation, tout en s'inscrivant dans une stratégie de développement durable. C'est le même esprit qui a inspiré le projet de coopération métropolitaine élargie aux agglomérations d'Angers, de Rennes et de Brest, qui a été déposé à la DATAR à la fin de l'année dernière, qui a été soutenu avec enthousiasme et détermination par le Préfet de la Région de Bretagne et des Pays de la Loire, et qui a été retenu par l'État.

Enfin, troisième rôle, toujours dans ce rôle de l'État d'être garant de l'intérêt général, il est aussi prescripteur de règles et notamment de règles pour les démarches de planification spatiale. Je crois que la forme la plus achevée de cette démarche est sans doute celle de la Directive Territoriale d'Aménagement qui permet à l'État, dans ce domaine de compétence partagée qu'est l'urbanisme, d'affirmer ses orientations dans les domaines de sa compétence et de prescrire les règles qui peuvent permettre de régler les conflits d'usage dans l'utilisation de l'espace entre les différents intérêts. Je crois que, pour votre travail, c'est une chance pour la métropole de disposer de cet outil supplémentaire pour l'estuaire de la Loire.

Des choix importants ont été faits dans le cadre d'une large concertation animée par l'État, afin d'atteindre les trois objectifs qui ont été fixés quand nous avons commencé l'élaboration de cette Directive Territoriale d'Aménagement de l'estuaire. Je les rappelle.

Le premier objectif était de renforcer le rayonnement du bipole métropolitain Nantes Saint-Nazaire dans le grand ouest.

Le deuxième objectif était d'assurer le développement de tous les territoires de l'estuaire avec notamment la constitution d'un réseau de pôles urbains d'équilibre.

Le troisième objectif était de protéger et valoriser l'environnement et un cadre de vie remarquable. Cette DTA est un exercice un peu long, mais pour un exercice de cette complexité, le temps que nous prenons est du temps gagné pour l'avenir.

Nous venons de franchir la dernière étape avant-hier. J'étais à la DATAR où j'ai présenté cette DTA devant le Conseil National de l'Aménagement et du Développement du Territoire, après l'avoir présenté à la CRAT qui avait donné un avis favorable. Nous avons également un avis favorable. Enfin, il est en cours de formulation mais l'avis sera également favorable. Nous allons donc pouvoir transmettre ce document au Conseil d'État.

Et puis, vous le savez, l'État est à vos côtés dans l'élaboration du Scot qui est la responsabilité des élus ; mais j'avais insisté, lors de l'installation du Syndicat mixte du Scot, sur l'intérêt que l'État portait à votre exercice. Au-delà des orientations que l'État doit vous communiquer, j'avais souhaité, avec votre accord Monsieur le Président, que l'État puisse vous apporter tout son concours sur le plan juridique, mais aussi en partageant les éléments de connaissance du territoire dont il dispose.

Voilà Mesdames et Messieurs le concours que peut vous apporter l'État dans l'élaboration de votre stratégie et la réalisation de votre projet. Il n'est plus aujourd'hui un État tutélaire. C'est d'abord un État partenaire des collectivités territoriales, particulièrement dans cet exercice. Mais ce n'est pas tout à fait un partenaire comme un autre, du fait de son rôle dans l'expression de l'intérêt général. Dans le cadre de nos responsabilités, nous avons tous à exprimer une part de l'intérêt général. L'État n'en a pas le monopole. Mais quand ces expressions sont contradictoires, il appartient bien sûr à l'État de jouer son rôle de médiateur et de régulateur quand il le faut. Mais ce rôle, soyez en convaincus, est au service du bon accomplissement de votre projet métropolitain. Merci." ■

# DEUX REGARDS D'EXPERTS

32 **Pierre Veltz**

**La métropole Nantes Saint-Nazaire et la mondialisation**

Directeur de l'Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires Européens

41 **Laurent Davezies**

**Nouveau regard sur le développement local de Nantes Saint-Nazaire**

Professeur en économie et développement territorial à l'Université Paris-Val de Marne

## Pierre VELTZ

**Biographie.** Pierre Veltz est ingénieur de formation, sociologue et économiste. Ses travaux portent sur la dynamique des territoires ainsi que sur la transformation des entreprises, de la production et du travail. Sur ces thèmes, il a publié notamment : "Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel" (PUF, 1996 ; réédition en poche, 2005), "Le nouveau monde industriel" (Gallimard, 2000), "Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation" (L'Aube, 2003). Il a dirigé l'École nationale des ponts et chaussées de 1999 à 2003. Il enseigne aujourd'hui à l'ENPC et à Sciences Po Paris. Il est membre du Conseil général des Ponts et Chaussées et directeur de l'Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires en Europe (IHEDATE).

### La métropole Nantes Saint-Nazaire et la mondialisation

« Bonjour à toutes et à tous. Je suis très heureux d'être parmi vous et en même temps, je mesure le degré d'inconscience qu'il faut pour accepter de parler de Nantes Saint-Nazaire, alors que je suis sans doute, parmi vous, celui qui connaît le moins cette métropole. Vous me pardonnerez les naïvetés de mes propos. Je vais essayer de ne pas faire un cours magistral en suivant les conseils de Monsieur Ayrault. Je voudrais simplement et aussi rapidement que possible vous faire partager quelques idées très générales, mais qui ont leur pertinence par rapport à un projet aussi ambitieux que le vôtre.

La première idée est très simple. C'est de dire que la mondialisation n'est pas un choix mais un fait qui s'impose à nous, une réalité. Cette mondialisation, contrairement à une idée reçue, a besoin d'ancrages territoriaux forts. Il y avait une espèce de paradoxe qui fait qu'avec la mondialisation, il y a un retour du local et de ce que certains appellent les économies à base territoriale.

La mondialisation : je ne sais pas si vous vous rendez compte qu'il y a dix ans le mot était pratiquement inconnu. Aujourd'hui, c'est un mot courant et on ne peut plus faire un discours sur quoi que ce soit sans parler de la mondialisation. Au-delà de l'effet de mode, je crois qu'il y a une vraie réalité. C'est la prise de conscience que notre référentiel français a profondément changé.

On peut aimer ou ne pas aimer la forme que prend la mondialisation. Pour beaucoup d'entre nous, c'est devenu l'écran sur lequel on projette nos peurs et nos fantasmes. Pour certains, la mondialisation c'est l'extension apparemment sans limite du capitalisme dans sa version libérale et anglo-saxonne. Pour d'autres, c'est la "macdonaldisation" du monde et l'uniformisation. On peut discuter des formes. Je crois que cela ne se réduit pas à ça.

Je crois que c'est un processus beaucoup plus profond dans lequel la dimen-

sion économique n'est qu'une des composantes. On a parlé tout à l'heure de culture. Y compris dans notre vie personnelle, vous voyez bien que nous avons changé de monde. Nous sommes aujourd'hui concernés directement par ce qui se passe à l'autre bout du monde et pas seulement sur le plan de l'économie, mais aussi sur le plan de la culture.

Je reviens de Chine. On s'aperçoit en fait que c'est très près. On a un processus peut-être unique dans l'histoire de l'humanité d'un développement à une telle échelle, avec une telle vitesse de développement sur une masse aussi grande. Nous sommes directement concernés par des quantités d'aspects et pas seulement par l'aspect économique.

Cela ne veut pas dire que c'est la fin des États ou des États-Nations comme on le dit souvent. Les États-Nations restent aujourd'hui les acteurs organisés les plus puissants au monde. Mais cela veut dire que les États-Nations ne sont plus l'échelle de référence pertinente par rapport à la plupart des processus dans lesquels nous travaillons, que ce soient les processus de nature économique ou les processus de nature institutionnelle ou politique.

Cela concerne très directement des projets de développement tel que celui des métropoles. En France, on a pris l'habitude de considérer que l'aménagement du territoire était une sorte de jeu à somme nulle où tout ce qui est gagné par les uns est perdu par les autres. Le mot de métropole d'équilibre a cette petite connotation ambiguë parce que dans la métropole d'équilibre, c'est l'équilibre par rapport à Paris. On est terriblement obnubilé par cette idée que l'aménagement du territoire et le développement sont le partage d'un gâteau. C'est vrai quand nous sommes dans une économie fermée. Quand on est dans une économie et une société aussi ouverte que la nôtre, on n'est plus dans le partage d'un gâteau, sauf pour les dépenses publiques. Mais pour le reste, pour l'économie, on est dans une situation ouverte.

Il faut absolument changer de modèle et on ne peut pas rester dans l'idée que le développement est ce qui va capter le plus et le mieux les richesses nationales distribuées. Le développement, c'est comment, sur la base locale, on va pouvoir créer le plus possible de valeurs dans un espace qui est aujourd'hui ouvert. C'est un changement de culture qui commence à être bien intégré, mais peut-être pas encore complètement.

Pourquoi cette mondialisation renforce-t-elle le local et ne le nie pas contrairement à ce qu'on pense souvent ?

Ce serait long à expliquer donc je vais juste faire un petit tour par le versant économique. L'économie moderne a changé aussi très profondément et je retiendrai deux points. Le premier c'est que, là aussi, on a des catégories mentales très fortes qui sont de distinguer le monde des services et le monde de l'industrie. Pour un certain nombre de gens, l'industrie c'est ringard. On parle parfois de société postindustrielle. On dit que 70% des emplois sont maintenant dans les services. Oui. Mais quand on regarde la part de l'industrie dans la valeur ajoutée, on voit que ce n'est pas 30% comme pour les emplois, mais que c'est toujours nettement plus et au fond, cela n'a pas baissé.

Je pense qu'il faut complètement dépasser cette distinction entre industrie et service. C'est très important pour vous parce que vous avez les deux pôles, dissociés géographiquement, mais au fond tout cela fait un seul complexe. Je ne parle jamais de société postindustrielle. Je parle de société hyperindustrielle ou d'une société industrielle de services. Vous voyez bien que l'industrie évolue profondément et intègre de plus en plus la dimension des services. Les services sont très imbriqués dans l'industrie. On voit que la dimension locale joue un rôle très important parce que c'est complexe. C'est un *cluster* où sont imbriquées très étroitement des activités de services et des activités industrielles. Évidemment la dimension locale joue un rôle très important.

Le deuxième aspect, c'est ce que j'appelle le caractère de plus en plus relationnel de l'économie et de la performance que j'opposerais, si vous voulez, à cet univers de l'économie de la productivité qui a dominé le 20ème siècle. C'est une économie de la massification, de la standardisation et aussi de la segmentation, où nous n'avons pas besoin de nous parler les uns aux autres. D'ailleurs, même l'organisation du travail, au niveau le plus micro-économique, est basée sur le fait de ne pas se parler. Travaillez et faites ce qu'on vous dit de faire. On a complètement changé par rapport à cela.

Pourquoi ? Parce que la performance attendue aujourd'hui n'est pas simplement la baisse des prix et pas simplement la productivité et que, pour des pays comme le nôtre, le seul avenir est la compétitivité par la qualité, par l'innovation et par la diversité. Cela ne s'obtient pas du tout de la même façon que la compétitivité par les prix et par les coûts. Cela s'obtient par la relation et par la qualité d'organisation, par la qualité des relations qui sont tissées entre les acteurs multiples du système productif et tout l'environnement socio-économique.

Là aussi, je pense qu'il y a une prise de conscience. Vous voyez aussi comment

le territoire joue son rôle puisque le territoire est une sorte de stock extraordinaire de ressources relationnelles. Il y a tout un tas de cercles vertueux qui sont mis en place à partir du moment où les gens se connaissent. La confiance est un outil essentiel. La confiance est liée à l'inter connaissance. J'en veux pour preuve ce qui s'est passé récemment avec la réflexion sur les pôles de compétitivité. Il est quand même assez extraordinaire de voir le succès qu'a eu cette initiative et qui a traduit le fait que les acteurs locaux, un peu partout, ont pris conscience du fait qu'ils avaient intérêt à travailler ensemble ; et pas seulement les acteurs économiques. Ce sont aussi les grandes entreprises qui vivaient un peu dans une situation de type quasi colonial. Elles étaient localisées dans les villes mais elles répondaient surtout à leur siège. Les directeurs tournaient. Les grandes entreprises se rendent compte aujourd'hui qu'elles doivent aussi jouer directement avec le territoire.

Je vais aller beaucoup plus vite sur les points suivants. Le deuxième point est que mondialisation rime avec métropolisation. Le phénomène majeur que l'on constate aujourd'hui, c'est la montée extraordinaire des grandes métropoles dans l'économie mondiale. Les chiffres sont extraordinaires. Le PIB de Tokyo équivaut à celui du Brésil tout entier. L'économie mondiale, si on la regarde de très haut, ressemble de plus en plus à une économie d'archipel, avec des espèces de grands pôles qui fonctionnent de plus en plus en réseaux à l'horizontal, avec les uns et les autres, mais avec le gros inconvénient quand même de sauter les espaces intermédiaires. C'est la structure de base aujourd'hui de l'économie mondiale. Vous le voyez bien dans les grands secteurs et les secteurs les plus modernes.

Pourquoi cette mondialisation produit-elle autant de métropolisation ? C'est un sujet complexe. Je dirais qu'il y a deux raisons principales. La première est que la grande métropole est là où on peut tout trouver de manière la plus ouverte, variée et la plus flexible, avec toutes sortes de liens. J'utilise souvent le mot d'écosystème de relations très ouvertes. Comme tout écosystème qui fonctionne, il fonctionne sur la diversité. C'est une espèce de biodiversité qu'on peut trouver dans les grandes agglomérations et qu'on trouvera difficilement ailleurs.

Pourquoi les grandes entreprises, mais aussi les personnes, sont-elles amenées aujourd'hui à aller vers les grands marchés du travail et les grands marchés de services ?

Au fond, une métropole est un grand marché du travail et un grand marché de

services. Ils vont y trouver une diversité et une capacité à répondre à des besoins inattendus. Personne ne sait de quelles qualifications on aura besoin dans quinze ou vingt ans, mais on sait qu'on a plus de chance de les trouver dans une métropole que dans un petit marché du travail. Pour les individus, on sait que c'est plus facile de trouver du travail, surtout quand on est deux à travailler, dans une métropole où on a plus de chance de se reconverter. Une métropole est l'ouverture des choix, la diversité, ainsi que cet aspect écosystème et biodiversité.

Troisièmement, qu'est-ce qui fait le développement ? Quels sont les moteurs ? On peut dire que certaines métropoles se développent et d'autres ne se développent pas. Pourquoi les unes se développent-elles et pas les autres ?

Là, je pense qu'il faut être assez radical et dire qu'il en est fini du déterminisme géographique. L'idée qu'il y aura une espèce d'optimisation des facteurs à tel endroit et qu'on aura plus de chances de se développer ici qu'ailleurs, c'est terminé, dans tous les cas du monde où les transports et la circulation de l'information assurent un minimum de conditions logistiques. Vous vous souvenez certainement de l'histoire de la "banane bleue." Sauf le respect que je dois aux éminents collègues qui avaient inventé ce concept, personnellement, j'ai toujours pensé que c'était une bêtise. Pourquoi voulez-vous que le simple fait que vous ayez de la densité en Europe centrale la disqualifie des territoires de l'Atlantique qui sont excentrés et périphériques ?

Nantes est à deux heures de Paris. Sur les dernières décennies, les territoires français qui se sont les mieux développés sont ces territoires de l'ouest dont on pensait qu'ils étaient périphériques. Le slogan est très simple. Il est de dire, aujourd'hui, que ce qui est déterminant pour le développement d'un territoire, ce n'est pas un stock de facteurs comme les infrastructures, bien sûr il en faut, mais ce qui est déterminant, c'est le projet. C'est la variable sociopolitique et socio-institutionnelle.

Regardez autour de vous. Il y a des métropoles qui sont magnifiquement situées et qui ne se développent pas formidablement. Il y en a d'autres qui ne sont pas formidablement situées et qui ont le vent en poupe. Qu'est-ce qu'on retrouve derrière ? Il y a des endroits où il y a du projet, c'est-à-dire de la capacité collective d'action, qu'elle vienne des élus ou des milieux économiques, qu'elle vienne des deux ensembles ou qu'elle vienne des milieux culturels. Il y a de la capacité collective d'action. Il y a de l'imagination. Il y a du punch. Cela marche. Souvent, ce sont quelques hommes. Et à d'autres endroits, on s'enlise dans des querelles intestines qui sont mortelles.

Le quatrième point porte sur les métropoles moyennes. Je vais être un peu provocateur. Bien sûr, la poussée de base est d'aller vers les très grandes métropoles. C'est évident. Le résultat est que les grandes métropoles ont tellement d'atouts aujourd'hui, malgré leurs inconvénients liés à la congestion, que leur gouvernance est presque secondaire. Aujourd'hui, je ne sais pas très bien qui gouverne la région parisienne. À la limite, on dirait peu importe. De toute façon, cela va se développer parce qu'il y a tellement d'atouts. C'est la même chose pour Londres et un certain nombre de grandes villes mondiales.

En revanche, je ne pense pas vous faire injure en disant que Nantes Saint-Nazaire n'est pas dans le premier rang de la hiérarchie métropolitaine et pas non plus dans le deuxième. Le deuxième en Europe est clairement celui des villes comme Munich, Milan, Rome, Amsterdam etc. Nantes Saint-Nazaire est environ un million d'habitants. C'est une métropole moyenne et la vie va être dure. La concurrence est forte. Les atouts sont là, mais ils demandent à être valorisés et ils ne seront pas valorisés aussi automatiquement que dans les plus grandes métropoles.

Monsieur le Préfet l'a dit mieux que moi tout à l'heure et mieux que je ne saurais le faire. On va parler de la tentation de la pause. Je partage entièrement son avis. C'est le développement ou le déclin. Je sais que le développement a beaucoup d'inconvénients. En plus, ces inconvénients sont fortement ressentis dans un système politique comme le nôtre où les acteurs très locaux gardent un poids important. Par certains aspects, c'est très bien, mais ils ont plutôt tendance à voir quelquefois les inconvénients du développement que les avantages du développement. Je pense qu'il n'y a pas d'autre choix.

Cela me fait penser à certaines villes qui avaient refusé le choix du fer au siècle dernier. Aujourd'hui, le problème n'est plus de refuser le chemin de fer. Le problème est de savoir si on veut se brancher ou non sur les grands flux mondiaux. Est-ce qu'on reste dans le coup de la mondialisation compétitive ? Qu'on le veuille ou non, les entreprises vont devoir choisir. Elles viendront à Rennes ou à Nantes ou à Bristol ou ailleurs. Il faudra choisir et on sera dans un monde concurrentiel qu'on le veuille ou non. Le développement est de dire : un peu d'assouplissement, avec le risque, ensuite, d'entrer dans une économie qui soit une économie qui ne soit plus véritablement branchée sur les circuits de l'économie internationalisée.

Laurent Davezies vous montrera tout à l'heure que l'économie internationalisée

est une partie importante de l'économie locale. Il y a tout cet aspect qu'il appelle économie résidentielle qui est importante. On aura l'occasion d'en rediscuter. Il ne faut pas opposer l'une à l'autre parce qu'une économie résidentielle pure devient un peu une économie de rente et ce n'est jamais très bon pour un pays de vivre sur la rente et la non-redistribution.

Quelles sont les qualités du projet et les qualités de la gouvernance ? On peut être plus spécifique sur les atouts mais cela a déjà été dit. L'atout résidentiel, au sens de paysage, climat ou qualité de vie, est très important et de plus en plus valable. Quand on regarde sur le long terme, certains démographes ont dit que c'était fascinant. Les populations humaines se déplacent de l'intérieur des pays vers les côtes. C'est une bonne nouvelle pour Nantes Saint-Nazaire. Et elles se déplacent vers les endroits agréables. Je pense que, dans un siècle, les endroits les plus peuplés dans le monde mais pas vraiment gâtés par le soleil, vont être quasiment dépeuplés. J'en suis absolument convaincu, au fur et à mesure que les populations seront mobiles. C'est un atout formidable mais en même temps, c'est une rente fragile. Il ne faut pas la gâcher.

Deuxièmement, les compétences cumulées. La compétence, c'est le contraire du tas de charbon dans l'économie. Le tas de charbon, vous en prenez et une fois que vous l'avez épuisé, il n'y en a plus. Les compétences, plus vous vous en servez, plus vous les développez et plus elles ont tendance à s'agglomérer parce que la compétence appelle la compétence. C'est un rôle absolument crucial de la création de compétence. Je ne suis pas un fana du *high-tech* mais la compétence est cruciale donc l'université et l'enseignement supérieur, mais aussi l'enseignement technologique, et tous les étages moyens des systèmes d'information, sont absolument essentiels.

La cohésion sociale, je pense que cela va être un élément différenciant. Les chiffres que j'ai vus montrent, comme d'autres villes de l'ouest et dans une situation beaucoup moins difficile que d'autres villes françaises, que les écarts se creusent et de manière très inquiétante, et en particulier en Ile-de-France. Je pense que cette relative cohésion sociale va être aussi un atout très fort, notamment pour le développement économique. Si les entreprises ont le choix, elles préféreront aller dans un endroit pacifique plutôt que dans un endroit où règne une certaine violence ou des inégalités trop fortes.

Le dynamisme culturel, on n'en a parlé très bien et je n'y reviens pas. C'est tout à fait essentiel. Il ne faut pas confondre dynamisme culturel et politique d'image

et de marketing pour le monde extérieur. Je sais que ce n'est pas le cas ici. Je suis comme tout Français moyen. Je connais Nantes par les Folles Journées qu'on voit à la télévision. Mais ce qui m'a surtout frappé c'est de voir que ce n'est pas quelque chose qui est fait pour la communication, mais que cela implique véritablement la population locale. On voit cette population dans la rue et c'est cela qui donne envie de venir. C'est de la culture vivante et pas seulement de la culture de communication.

Le dernier point, c'est la qualité de la gouvernance.

Je termine par mon cinquième et dernier point qu'on appelle les deux facettes de la diversité. Les chiffres que va vous présenter tout à l'heure Laurent Davezies montrent que Nantes a une grande diversité dans le domaine économique par exemple. Il n'y a pas vraiment de point fort qui ressorte.

On peut dire que c'est bien parce que c'est équilibré et qu'il vaut mieux ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Au passage, c'est une des raisons pour lesquelles les grandes métropoles vont bien, puisqu'elles sont multisecteurs. Quand un secteur va mal, il y en a d'autres qui compensent. C'est très bien qu'il y ait cette diversité mais en même temps on peut se demander si, compte tenu de la catégorie dans laquelle Nantes concourt, qui n'est pas celle des métropoles du premier rang, un affichage un peu plus fort de certaines priorités ne serait pas utile. Je n'ai pas de réponse dogmatique à cela. Cela mérite examen.

Il y a quelque chose d'ambigu dans la diversité. Il y a cette complémentarité qu'on retrouve entre Nantes et Saint-Nazaire. Dans les chiffres de Laurent Davezies, Nantes et Saint-Nazaire sont additionnés. C'est très bien, mais est-ce qu'on est vraiment au bout de l'intégration ? C'est une chose de les additionner dans les statistiques, mais une autre chose est de voir la réalité. Moi qui vois cela depuis l'extérieur, je pense qu'il y a un enjeu et un atout et il me semble que c'est bien engagé. On a l'impression qu'il y a quelque chose à jouer qui est absolument formidable. La complémentarité entre ces deux pôles peut être un atout très fort.

Je termine par une autre idée qui me paraît absolument décisive pour votre belle région. C'est la diversité des espaces qui est formidable ; et aussi celle des types d'habitats, et des types de mode de vie qui correspondent à ces types d'habitats. Il y a eu des discussions qui sont devenues extrêmement rituelles au sein du monde des urbanistes. Ce sont les discussions entre la ville compacte et la ville diffuse. On pense que la ville diffuse est le mal parce qu'elle est censée être

moins économe en énergie. Cela pose des problèmes du point de vue environnemental. Mais qu'on le veuille ou non, la ville diffuse est une réalité. Il faut l'organiser. Il ne faut pas s'enfermer dans cette opposition entre la ville compacte et la ville diffuse. Le problème n'est pas la ville diffuse. Le problème est la ville diffuse chaotique versus la ville diffuse organisée.

Je pense que la ville diffuse, c'est un atout à partir du moment où c'est un choix. Que veulent nos concitoyens ? Que veulent les entreprises ? Que voulons-nous en tant qu'individu aujourd'hui ? C'est du choix. Les urbanistes aiment certains types d'habitat. Il se trouve que souvent les gens en aiment un autre. Je ne vois pas au nom de quoi on peut empêcher les gens d'aller habiter des lotissements à la campagne s'ils estiment que c'est le mode de vie où ils vont s'épanouir. Il faut éviter que cela se fasse dans l'anarchie.

Compte tenu de la base que vous avez et de la diversité des paysages, ainsi que des styles de vie possible, cette intégration aussi formidable entre la ville et la nature est quelque chose qui appartient à l'avenir. On va réintégrer la nature dans la ville complètement, beaucoup plus que cela n'a été fait jusqu'ici. Les nouvelles utopies urbaines sont cela. Ce n'est pas la nature à côté de la ville mais la nature dans la ville. Je crois que vous avez une carte absolument magnifique à jouer. Je vous remercie pour votre attention." ■

## Laurent DAVEZIES

**Biographie.** Né en 1952, Laurent Davezies est professeur à l'Université Paris-Val de Marne, (en poste à l'Institut d'Urbanisme de Paris) et expert indépendant. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur les politiques régionales, les politiques urbaines et de développement économique local et les politiques financières publiques, aussi bien en France, dans les pays industriels que les pays en développement. Il enseigne l'économie et le développement territorial dans les DESS et DEA de l'Institut d'urbanisme de Paris (Université Paris 12), en licence de géographie à Paris 1 et en quatrième année à Sciences-Po de Paris. Il a mené de nombreux diagnostics territoriaux pour le compte de collectivités territoriales, notamment pour Paris où il a été en charge des études économiques dans le cadre du PLU, le Pays Basque, le Nord-Pas de Calais, Brest et le Finistère, l'Hérault, la Communauté d'agglomération de Nice, de Saint-Nazaire.

### Nouveau regard sur le développement local de Nantes Saint-Nazaire

Pour mesurer le développement d'un territoire local, Laurent Davezies s'intéresse aux revenus qu'il capte des salariés des entreprises privées ou du secteur public, que ce soit des retraités ou des touristes, mais également ceux de ses habitants travaillant hors du territoire. En croisant un grand nombre de statistiques, Laurent Davezies parvient à détecter ce qu'il appelle les moteurs du développement local, puis à évaluer leur bonne ou mauvaise transformation en activités domestiques.

Il s'écarte ainsi des analyses traditionnelles fondées sur le seul produit intérieur brut. Son approche nous permet de comprendre pourquoi par exemple l'un des territoires les plus productifs au monde, l'Île-de-France, connaît les difficultés sociales que l'on sait. Laurent Davezies ne minimise pas l'importance du secteur productif, mais il lui donne une place dans un ensemble plus vaste, renouvelant le regard sur le développement économique. Celui qu'il porte sur la métropole Nantes Saint-Nazaire est particulièrement éclairant.

Le territoire étudié par Laurent Davezies comprend les unités urbaines de Nantes, Saint-Nazaire, d'Ancenis et de Clisson, toutes les aires urbaines qui s'y rattachent, les pôles d'emploi de Pornic, Saint-Brévin-les-Pins et Blain, les communes multipolarisées et les communes de l'espace rural enclavé.

Au-delà du découpage institutionnel, cet espace vise à représenter une réalité économique et humaine. Ces limites sont bien sûr discutables, mais cela ne remet pas en cause les lignes fortes de l'analyse. Le traitement statistique des données socio-économiques a conduit Laurent Davezies à découper ce territoire en 14 zones d'études.

Quatre sources de revenus forment ce que Laurent Davezies appelle les bases économiques d'un territoire. La base productive, sur la métropole Nantes Saint-Nazaire, est composée des revenus de 100 000 salariés et dirigeants d'entreprises, ainsi que

de 7 000 agriculteurs et pêcheurs. Elle s'élève à 2,4 milliards d'euros de revenus annuels.

La base publique représente 1,8 milliard d'euros de revenus annuels issus des revenus de 96 000 salariés du secteur public.

Les 171 000 retraités, les 26 000 actifs résidant sur la métropole Nantes Saint-Nazaire sans y travailler, et les touristes, en un mot ceux qui résident sur le territoire plus d'une journée et n'y travaillent pas, font rentrer annuellement 4,1 milliards d'euros de revenus. C'est la base résidentielle.

Les revenus issus des allocations et des prestations diverses constituent la base sociale. Sur la métropole Nantes Saint-Nazaire, elle fait rentrer 1,2 milliard d'euros de revenus annuels.

La base productive représente 25% des revenus captés par la métropole. La base publique représente 19%. La base résidentielle représente 42% et la base sociale représente 14%.

Les revenus formant la base économique d'un territoire se transforment en activités domestiques. Ce sont les biens et services vendus localement pour répondre à la demande des habitants. Sur la métropole Nantes Saint-Nazaire, ces activités domestiques représentent la moitié des 410 000 emplois. Elles sont déterminantes pour la cohésion sociale. Moins directement exposées à la concurrence des autres territoires et à la course à la productivité, c'est en leur sein que l'on trouve les emplois accessibles aux personnes moins qualifiées. Ces activités domestiques influent fortement sur le taux d'emploi et le taux de pauvreté de la métropole Nantes Saint-Nazaire.

Pour comprendre la singularité de Nantes Saint-Nazaire, il faut comparer ces moteurs économiques à ceux des autres métropoles françaises. Les principaux moteurs de Paris, Lyon, Toulouse et Bordeaux, sont des bases productives ou publiques. Pour Aix, Marseille et Lille, elles sont plus portées par leur base publique. À Nice, c'est la base résidentielle qui prédomine largement. Le modèle le plus dynamique est celui de l'équilibre qui associe les bases productives, publiques et résidentielles. Nantes Saint-Nazaire est la seule dans ce cas.

Trois moteurs poussent mieux que deux. La dynamique de la métropole, comparée aux autres villes millionnaires, est remarquable en dépit de son profil nettement plus modeste. Une dynamique sur laquelle il convient de revenir et de s'interroger.

### Laurent DAVEZIES :

« Bonjour. Je vais continuer à vous présenter le diagnostic que nous avons préparé avec l'équipe de la Samoa. Une spécificité de la métropole Nantes Saint-Nazaire, par rapport aux autres grandes villes millionnaires françaises, mais aussi par rapport aux autres villes françaises en général, est que c'est un modèle que l'on retrouve assez peu en France. C'est cette combinaison de trois systèmes de captation de revenus à l'extérieur, production, secteur public, et résidentiel qui comprend les touristes, les retraités ou le logement de gens qui habitent ailleurs. On retrouve cela à Annecy. Annecy se trouve dans la même situation et cet argent qui rentre dans le territoire, sur des bases relativement diversifiées, pour une large part résidentielle, vient d'acteurs qui viennent là pour y consommer. Ils ne sont pas là pour produire. Très souvent, les territoires qui sont productifs sont des territoires où les gens sont là pour travailler, mais dès qu'ils ont l'occasion, ils partent consommer ailleurs.

Je peux prendre un exemple francilien. Actuellement, c'est extrêmement inquiétant. On a une crise de la consommation en Ile-de-France qui fait qu'une très grande partie des parisiens part, à toute occasion, pratiquement deux mois par an à plus de 100 kilomètres de Paris. Il y a donc une crise de la consommation avec des problèmes sociaux derrière, parce que cela ne génère pas suffisamment d'emplois dans des secteurs qui sont des secteurs largement ouverts aux populations les plus déqualifiées. C'est la notion de présence qui est importante. On dit qu'il y a donc tel ou tel territoire avec tant de population, où pendant le recensement on a recensé tant d'habitants ; mais la question qui compte, c'est la présence de ces habitants sur le territoire. Ils seront recensés sur ce territoire mais est-ce qu'ils y habitent ?

Vous avez une très grande partie des habitants de la métropole Nantes Saint-Nazaire qui sont des gens qui vont travailler à l'extérieur et vous avez aussi une partie des habitants de la métropole Nantes Saint-Nazaire qui sont des gens qui viennent travailler de l'extérieur. La balance entre les deux est une balance qui est légèrement négative pour la métropole. La métropole est plus un pôle d'emploi, offrant des emplois à des gens qui habitent en dehors de la métropole.

Ceci dit, pour des catégories comme celle des cadres, c'est la situation inverse, c'est-à-dire que vous avez aujourd'hui plus de cadres qui habitent dans la métropole Nantes Saint-Nazaire que de cadres qui y travaillent. Il y a 10% des cadres qui habitent en métropole et qui ne travaillent pas dans la métropole Nantes

Saint-Nazaire. La métropole sert effectivement de pôle d'emploi à une échelle départementale voire régionale globalement, mais sur la catégorie des cadres, c'est un peu l'inverse et pour les cadres, on a plus tendance à y vivre qu'à y travailler.

En termes de présence, on a mis sur ce transparent deux chiffres. Le pourcentage que vous avez ici, c'est la population réellement présente par rapport à la population recensée dans deux départements français. On a pris les Hauts-de-Seine qui sont un exemple extrême et qui illustre la situation de l'Île-de-France. Le jour où il y a le moins de gens dans les Hauts-de-Seine, il y a 56% de la population recensée qui s'y trouve. Le jour où il y a le plus de gens dans les Hauts-de-Seine, il y a 103%. C'est un territoire qui, de façon générale, en moyenne à l'année, a plutôt moins de gens présents que ce que l'on croit à travers le recensement, donc cela veut dire moins de consommation et moins d'activités tournées vers les ménages.

La métropole Nantes Saint-Nazaire, et plus généralement le département, présentent un écart qui est relativement faible. Le jour où il y a le moins de monde dans la métropole, on est à 101%, merci à la présence de touristes, et le jour où il y a le plus de gens, on est à 103%. Cela veut dire qu'on a effectivement une capacité à attirer la population. Il y a un solde migratoire très positif. Mais on a aussi la capacité à attirer des gens qui ne sont pas seulement des gens qui viennent vivre ici, mais ce sont des gens qui viennent provisoirement et qui sont évidemment des consommateurs. Tout cela se retrouve évidemment dans les performances d'emplois et notamment des emplois tournés vers les ménages.

Ce qu'on voit en matière d'emploi, c'est que tous ces mécanismes, c'est-à-dire la forte dynamique démographique ou le fort développement des activités, aussi bien productives, publiques que tournées vers les ménages, font que la métropole est une de celles qui se portent le mieux en termes de création d'emplois. On est juste derrière Toulouse ; Toulouse, étant par rapport aux autres métropoles millionnaires, en position très nettement décalée. Nous n'avons pas pris en considération Paris ou l'Île-de-France.

Pierre Veltz a dit que l'Île-de-France marchait toute seule et qu'il n'y a pas besoin de gouvernance. Je pense que l'Île-de-France traverse une période très difficile. La performance de l'Île-de-France et de l'agglomération parisienne est négative en termes de création d'emploi. Je ne vais pas faire d'exposé sur la situation de l'Île-de-France, mais la situation est quand même extrêmement difficile aujourd'hui. Sur l'emploi, il n'y a pas photo.

Si vous prenez les salariés privés, on est exactement dans le même type de situation. L'emploi dont je vous parlais avant est l'emploi total, emploi public, emploi privé, salariés ou non-salariés. Ici on se penche uniquement sur l'emploi privé. On retrouve le même type de situation où on a un décrochage très net des deux vedettes Toulouse et la métropole Nantes Saint-Nazaire ; Lyon, Lille et Nice se trouvant très nettement derrière, et l'Île-de-France encore plus.

Cela a déjà été dit tout à l'heure. Ce qu'on appelle métropole est quand même la combinaison des différents territoires qui, pris séparément, ne sont pas tous des territoires métropolitains, mais cet ensemble constitue un paquet d'un million d'habitants relativement intégrés. Le niveau d'intégration actuel et la marge d'amélioration de cette intégration sont essentiels. En même temps, il est vrai que c'est une métropole dont le profil, à différents égards, reste relativement modeste.

Si on prend le poids des cadres, vous voyez que l'on est à 13% dans les actifs donc c'est un poids qui est très nettement derrière le poids de Toulouse et très nettement derrière le poids de l'agglomération parisienne. On a un profil assez modeste. En revanche, en termes de croissance, on est en deuxième position. On est à 24,... supérieurs aux 24,... de Lille. On est en deuxième position après Toulouse donc un fort effet de rattrapage, mais c'est vrai que l'on part d'une situation initiale qui est une situation relativement modeste.

Si on prend les revenus des ménages, c'est aussi une situation modeste. On est quand même dans un mouchoir de poche. La métropole se trouve, avec 8 100 euros par habitant, dans une position plutôt modeste par rapport à Nice, par rapport à Lyon et par rapport à la plupart des autres. On est au-dessus d'Aix et de Marseille. On est au-dessus de Lille. On est un peu en dessous de Toulouse. Ce n'est pas un profil extraordinaire, mais ce n'est pas non plus la misère. C'est un profil moyen en termes de revenus.

Une fois que l'on a vu les niveaux de revenus, parlons un peu de cohésion au sens d'équilibre territorial. Une chose qui est frappante dans le travail que nous avons fait, et dont on restitue simplement les grands traits, c'est la croissance de l'emploi productif qui permet de faire entrer des revenus sur le territoire en contrepartie des biens et services vendus à l'extérieur, et qui est confronté à la concurrence des autres territoires français et mondiaux. Cela se développe dans la plupart des secteurs géographiques du territoire. Même si, en termes de masse, Nantes et Saint-Nazaire représentent le plus gros paquet de ces emplois, en ter-

mes de taux, par rapport aux 14 territoires selon le découpage géographico-statistique, vous voyez que nous avons partout une croissance de l'emploi productif donc un développement équilibré.

L'emploi salarié privé, on indiquait que c'est la deuxième meilleure performance au niveau des grandes villes métropolitaines millionnaires. La chose qui est frappante aussi, on a parlé de cohésion tout à l'heure. Il y a un mécanisme qui est très frappant actuellement et dont on a parlé à plusieurs reprises ce matin. Si vous prenez chacune de nos 14 zones d'étude, toutes ont bénéficié de cette croissance et il n'y a pas une seule zone d'étude de la métropole dont le taux de croissance des emplois salariés privés soit inférieur à la moyenne de la province française. Donc tout le monde bénéficie de cette étonnante croissance de l'emploi.

Pour le revenu, on est sur un schéma du même genre où vous constatez que ce ne sont pas les pôles les plus riches du département qui ont les revenus qui augmentent le plus rapidement. En général, il y a quelques petites exceptions, on a un mécanisme de convergence des revenus avec une croissance du revenu des zones les plus pauvres qui est plus rapide que la croissance du revenu des zones les plus riches sur la période 1990-2000.

On a parlé de profil modeste. Cela a déjà été évoqué tout à l'heure. C'est un profil modeste mais pas pour autant un profil de pauvreté particulièrement marquée. La métropole Nantes Saint-Nazaire est relativement protégée par rapport aux questions de pauvreté. S'agissant des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté, on est à un taux qui est le taux le plus faible des grandes villes millionnaires françaises. On est relativement épargné. Si on prend dans le détail, la zone de Saint-Nazaire est quand même plus affectée que le reste du territoire.

Une autre chose frappante et qui fait vraiment une différence marquante entre ce qui se passe aujourd'hui dans la métropole et aussi dans la métropole de Toulouse, avec ce qui se passe dans les autres grandes villes françaises, c'est qu'on a, dans la métropole Nantes Saint-Nazaire, une progression parallèle des emplois ouvriers et de cadres. Si on prend les statistiques sur les grandes villes françaises, en général, on a plutôt une réduction du nombre d'ouvriers et une augmentation du nombre de cadres.

En fait, on constate, dans la métropole Nantes Saint-Nazaire ainsi qu'à Toulouse, une croissance parallèle des emplois de cadres et d'ouvriers. Je rappelle que, ce que l'on appelle emplois ouvriers aujourd'hui ne signifie pas forcément ouvriers

dans la manufacture. De plus en plus d'ouvriers sont des ouvriers de services. Un chauffeur est un ouvrier. Attention, quand on parle d'ouvriers, cela ne signifie pas toujours usine derrière. On a effectivement de l'emploi offert dans le haut du tableau, mais aussi dans le bas du tableau.

Si on prend l'intercommunalité, actuellement sur la zone, on constate qu'il y a 22 EPCI sur le territoire qui est là et il y a une chose qui est très frappante. Je pense notamment à des travaux que nous avons menés pour le ministère de l'intérieur qui étaient des évaluations de ce qu'ont été les mariages entre les territoires pour constituer les EPCI en France. Ce qu'on constate trop souvent, c'est que sur le territoire, ce sont les princes charmants qui se marient avec les princes charmants et les Cendrillons avec les Cendrillons. En fait, la constitution de l'intercommunalité a été largement faite par des regroupements assez homogènes. On a regardé comment cela se passait dans le cadre de votre territoire. On constate que les inégalités de potentiel fiscal, mesurées par habitant entre les 14 zones géographico-statistiques, sont supérieures aux inégalités de potentiel fiscal par habitant entre les 22. En prenant un territoire, plus vous le découpez, plus il y a d'inégalités. C'est mécanique. Justement, le découpage en 22 EPCI produit une représentation des inégalités inférieure à ce que nous donne le découpage sur les 14 zones géographiques. On a aussi l'impression que la façon d'organiser l'action publique, notamment à travers l'intercommunalité, tend plutôt à converger vers un mécanisme d'une politique et d'une volonté générale de cohésion, plutôt qu'une contribution à une perte de cohésion dans le territoire. C'est donc aussi un aspect positif par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure sur la gouvernance.

Voilà en très bref ce que l'on peut sortir de ces données statistiques. C'est un rapport de 25 pages qui est disponible."

### **Dominique LUNEAU**

"Pour terminer, vous pouvez peut-être nous dire quel est l'enjeu pour nous et sur quoi nous devons être attentifs."

### **Laurent DAVEZIES**

"La leçon générale, ce qui est très frappant c'est que la diversité des moteurs du développement économique a l'énorme avantage de permettre en même temps la croissance de ce qu'il y a de meilleur, et une croissance solidaire pour ce qui est le plus pénalisé en général aujourd'hui dans un pays comme la France. Je

pense notamment aux gens les moins qualifiés et aux exclus.

Nous avons parlé de la pauvreté. La pauvreté est inférieure sur notre territoire par rapport aux autres grandes villes françaises. Mais c'est aussi un des territoires où cette pauvreté a le plus reculé dans la période de croissance de 1995 à 2000. Ce sont des avantages absolument colossaux. Pierre Veltz en a parlé. La cohésion est un bien public indispensable pour le développement économique productif.

La question est de savoir ce que l'on doit devenir ici : si on doit aller vers la métropole ou est-ce qu'on doit se tenir à l'écart de la métropole. Ce n'est pas encore totalement une métropole. On a additionné différentes zones. Je vous rassure. Quand on fait des analyses sur le marché de l'emploi, on voit qu'il y a de très nombreux échanges en termes de domicile – travail entre les deux pôles et pour tout. L'ensemble des habitants de la métropole vont travailler indifféremment à Nantes ou à Saint-Nazaire. Il y a effectivement des effets d'intégration, mais l'intégration est loin d'être achevée ou parfaite.

On a parlé de troisième ou quatrième rang européen pour Nantes. On a souvent tendance à hiérarchiser les villes en France et finalement, on a l'impression que ce qui caractérise une ville du quatrième rang, c'est qu'elle n'a pas des choses qu'une ville du troisième rang a, et une ville du troisième rang est caractérisée par des choses qu'elle n'a pas et qu'une ville du deuxième rang a. En fait, c'est un système où tout le monde est malheureux, sauf le premier.

Je pense que, si on regarde de près ce que l'on a essayé de faire depuis un an, on peut le prendre différemment. On est peut-être au quatrième rang, mais il y a des choses que le quatrième a que n'a pas le troisième rang. Il se trouve qu'aujourd'hui la question résidentielle et la question démographique, mais aussi la question de la pause, ne se posent pas dans des termes où l'on devrait choisir.

Aujourd'hui, on est à la veille d'un moment où la population active française va se réduire. C'est le choc de 2006. Ce sera peut-être 2007 ou 2008. Aujourd'hui, on est à la veille d'un retournement spectaculaire où la denrée principale pour les territoires qui va attirer les entreprises, cela va être la présence d'une population active employable.

La question de la pause, beaucoup de territoires en France vont faire la pause. Ils y seront obligés. On va appeler cela une pause, mais cela sera une panne. Aujourd'hui, la question à se poser est la question de la capacité du territoire à continuer le développement qu'il connaît aujourd'hui. 10% de vos cadres qui

habitent dans la métropole Nantes Saint-Nazaire n'y travaillent pas. On a un potentiel pour attirer les populations actives employables et c'est la préservation de ce potentiel ainsi que l'utilisation de ce potentiel comme levier pour les emplois productifs, qui constitue l'enjeu principal pour les années qui viennent dans notre secteur. L'économie résidentielle est un levier ou une variable d'ajustement massif avec des effets de cohésion sociale extrêmement forts ; mais, foncièrement, c'est un patrimoine qui va être déterminant dans les années qui viennent.

La question n'est pas de savoir si l'on veut ou l'on ne veut pas faire la pause. La question est de savoir comment vous allez faire pour éviter la panne que vont connaître la plupart des grandes agglomérations françaises, à commencer par l'Ile-de-France. Et cela a déjà commencé : la situation de l'Ile-de-France est une situation extrêmement inquiétante aujourd'hui. Merci." ■

# CINQ ATELIERS

L'analyse des risques,  
une condition nécessaire pour relever les défis du développement

- 52 La tentation de la pause
- 56 Comment conforter la production ?
- 58 Valoriser la qualité résidentielle
- 62 Faut-il attirer de nouveaux actifs ?
- 68 Nantes Saint-Nazaire : mythe ou réalité ?

**Atelier 1 – Synthèse****La tentation de la Pause****Thème de l'atelier**

La nécessité du développement n'est plus une évidence pour tous. Attirer de nouvelles populations, de nouvelles activités est de plus en plus perçu comme un problème. Les nuisances, réelles ou supposées, associées au développement justifient pour certains le fait d'y renoncer afin de préserver leur bonne qualité de vie actuelle.

- > **Le développement démographique est-il une option ?**
- > **Le développement créé-t-il de l'emploi ?**
- > **Le développement est-il un facteur de solidarité entre générations ?**
- > **Le développement est-il bon pour la qualité de vie ?**
- > **Le développement est-il source de précarité ?**
- > **Le développement doit-il avoir une limite ?**

**1. La pause ne se décrète pas.**

À l'image du développement économique de la métropole, "poussé par trois moteurs" (base productive, base publique, base résidentielle) selon les termes de Laurent Davezies, le développement démographique de Nantes Saint-Nazaire, est aujourd'hui poussé par deux moteurs : un solde naturel et un solde migratoire, supérieurs dans les deux cas aux moyennes françaises.

Envisager la pause – en matière démographique au moins – c'est ainsi imaginer à la fois que l'on puisse influencer sur des décisions personnelles, d'individus attirés par le cadre et la qualité de vie offerts par ce territoire, et limiter un développement démographique endogène.

De fait, nul ne se laisse tenter aujourd'hui par la pause. La question est d'ailleurs révélatrice d'une situation extrêmement favorable vécue par ce territoire. Alors que nombre de territoires doivent se battre pour éviter le déclin, la métropole Nantes Saint-Nazaire peut aujourd'hui se permettre de s'interroger quant à la

vitesse de son développement et aux formes que celui-ci doit prendre. S'il n'est pas sans soulever des enjeux clés pour l'avenir, le dynamisme vécu par la métropole se révèle ainsi avant tout un privilège, qui s'appuie largement sur les atouts du territoire, et doit bénéficier à tous.

Aujourd'hui, le développement ne profite pas qu'aux seuls centres principaux constitués par les agglomérations nantaise et nazairienne, mais à de nombreuses communes de l'espace métropolitain.

De fait, si la pause peut être réclamée par certaines populations, soucieuses de préserver leur cadre et qualité de vie, refuser ce développement, se laisser tenter par la pause, c'est avant tout briser cette dynamique positive et risquer le déclin de l'ensemble du territoire.

Fort de ce dynamisme vécu par le territoire, l'ensemble des acteurs de la métropole s'accorde sur la nécessité de poursuivre son développement. Si celui-ci ne peut être remis en cause, les formes qu'il doit prendre et les réponses à apporter aux problèmes qu'il engendre doivent faire l'objet de larges discussions, et de réponses adaptées s'appuyant sur une plus vaste coopération entre les territoires et les acteurs concernés.

Bénéficier à tous, ne pas remettre en cause les atouts du territoire notamment la qualité de vie, éviter la dégradation sociale et environnementale, sont les enjeux essentiels du développement que doit rechercher la métropole.

**2. Vers un développement équilibré et équitable...**

La crainte, parfois même le rejet, du développement provient souvent de la perception que celui-ci ne profite qu'à quelques-uns, en délaissant voire en pénalisant la majorité.

Les perspectives d'un développement anarchique, non maîtrisé, suscitent d'autant plus d'inquiétudes que les communes sont petites. Pour celles-ci, la crainte est en effet forte de ne subir que les inconvénients du développement sans véritablement tirer parti de ses effets positifs.

Pour les représentants de ces communes, le développement vécu ces dernières années ne va pas sans susciter de nombreux déséquilibres qui peuvent à terme menacer leur territoire. La croissance démographique, du fait de l'apport de populations nouvelles, nécessite un développement des services à la population,

ainsi que de nombreuses infrastructures. Faute d'un développement de l'emploi au sein de chaque commune, le risque est grand que seules les charges liées à la croissance démographique ne s'accroissent, les ressources permettant de financer ces besoins nouveaux connaissant alors une stagnation.

Si le développement est accepté par tous, c'est l'équilibre qu'il faut rechercher, et celui-ci passe nécessairement par un développement des emplois, équitablement répartis sur les communes de la métropole. L'importance du poids de l'économie résidentielle au sein de la métropole, souligné par Laurent Davezies, démontre combien les emplois de proximité peuvent se révéler un gisement précieux pour favoriser un développement équilibré et répondre à la nécessité d'emplois à destination de populations parfois moins qualifiées. Au-delà de ces emplois de proximité, favoriser un développement polycentrique des activités économiques, c'est non seulement permettre à toutes les communes de trouver des ressources pour satisfaire aux besoins de leurs populations, mais c'est aussi contribuer au maintien d'une certaine qualité de vie, en limitant les déplacements domicile-travail générateurs de nuisances et de stress et en favorisant l'intégration des populations nouvelles au sein de leurs communes d'accueil.

Cette connexion entre développement démographique, développement économique et qualité de vie, ne peut cependant naître que d'une coordination des réflexions, des forces et des actions, à une échelle rassemblant l'ensemble des territoires et acteurs métropolitains.

### **3. ...qui passe par un renforcement de la coopération, à une échelle élargie.**

Le territoire de la métropole a la chance de bénéficier d'une coopération intercommunale bien établie. Pourtant, répondre aux enjeux du développement nécessite de dépasser les frontières des organismes de coopération ou de projets intercommunaux afin d'envisager des actions coordonnées susceptibles de répondre aux impératifs de chacun des territoires et d'éviter les déséquilibres.

Dans une telle perspective, certains domaines d'actions pourraient être privilégiés, et faire l'objet de stratégies d'actions métropolitaines. Outre l'emploi, le développement démographique impose ainsi une réflexion métropolitaine en matière d'habitat, qui puisse favoriser un développement polycentrique, mais éviter une occupation anarchique de l'espace. La formation peut également consti-

tuer un axe d'une stratégie métropolitaine, favorisant les compétences de chacun et permettant le développement d'une gamme de métiers la plus complète possible. Enfin, parce qu'ils constituent le cordon ombilical d'une politique d'aménagement du territoire, les déplacements demeurent un espace privilégié de coopération réellement métropolitaine.

En tout état de cause, les territoires de la métropole ne peuvent aujourd'hui s'ignorer. Leur coordination, peut-être même la constitution d'un outil de dialogue permanent, apparaît essentielle. ■

**Atelier 2 – Synthèse****Comment conforter la production ?****Thème de l'atelier**

À Nantes Saint-Nazaire comme en Europe de l'Ouest, la fragilité du secteur productif (industrie et services) soumis à la concurrence mondiale est grande.

Face à ces risques, les territoires locaux ne se valent pas tous pour renforcer le secteur productif. Leurs avantages comparatifs ne sont pas seulement liés à leurs situations géographiques ou historiques, mais aux politiques de développement qui y sont menées.

> **Comment la MNSN peut-elle conforter le secteur productif ?**

> **Comment donner envie de créer de nouvelles activités productives ?**

> **Une métropole sans production est-elle envisageable ?**

La métropole Nantes Saint-Nazaire dispose d'un secteur productif dynamique et performant qu'il convient évidemment de conforter pour maintenir un haut niveau d'emploi et favoriser un développement économique et social équilibré sur le territoire métropolitain.

L'un des enjeux majeurs est de faire de la métropole Nantes Saint-Nazaire un espace économique international, ouvert sur le monde.

Il faut, en concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés, agir de manière volontariste sur l'ensemble du territoire métropolitain pour :

- préserver et conforter les activités industrielles existantes,
- engager une réflexion approfondie sur le foncier économique pour élaborer en partenariat un Schéma Directeur Industriel ;
- soutenir la performance et la modernisation continue de notre secteur agricole, un des secteurs de pointe de l'économie régionale ;
- mettre en place des dispositifs efficaces de valorisation à l'échelle européenne des atouts et pôles d'excellence métropolitains (biotechnologies/santé, TIC, procédés industriels complexes comme EMC2...) ;
- accompagner efficacement le développement des filières émergentes pour favoriser la création d'entreprises innovantes, essentielle pour l'avenir de notre économie métropolitaine.

La réalisation de nouvelles infrastructures (portuaires, aéroportuaires), l'aménagement de zones d'activités d'intérêt métropolitain réparties sur l'ensemble de la métropole, le renforcement du positionnement logistique de l'estuaire de la Loire sont indispensables au développement économique métropolitain.

Face à la globalisation et pour assurer durablement la cohésion économique, sociale et territoriale de la métropole Nantes Saint-Nazaire, il importe d'accompagner fortement, en complément du soutien aux filières et niches technologiques, le développement des pôles de recherche et d'enseignement supérieur de la métropole Nantes Saint-Nazaire pour améliorer leur reconnaissance à l'échelle européenne.

L'un des enjeux en matière d'enseignement supérieur et de recherche est d'améliorer les conditions d'accueil des chercheurs et étudiants étrangers et de rendre encore plus efficaces les dispositifs de valorisation de la recherche/développement au bénéfice des entreprises de la métropole.

Le dynamisme du système productif métropolitain repose bien évidemment sur le développement en continu de politiques publiques volontaristes en faveur de l'habitat et du logement, des transports publics inter-urbains, des services à la population et aux entreprises... afin d'accueillir de nouvelles activités et de nouveaux actifs attirés notamment par le dynamisme économique, la qualité et le cadre de vie de la métropole Nantes Saint-Nazaire.

Cela suppose d'approfondir à l'échelle métropolitaine, la concertation entre les collectivités et les acteurs socio-économiques afin de promouvoir un système de gouvernance métropolitaine novateur, basé sur la confiance réciproque pour fédérer les énergies au service du développement équilibré et durable de la métropole Nantes Saint-Nazaire. ■

**Atelier 3 – Synthèse****Valoriser la qualité résidentielle****Thème de l'atelier**

Les signes de la perte de qualité résidentielle souvent soulignés : ségrégation sociale et territoriale, pauvreté, dégradation des sites naturels et des paysages, dispersion de l'habitat à vaste échelle, temps excessif passé dans les transports, sentiment d'insécurité croissant, etc.

Ces signes nous montrent que la qualité résidentielle d'un territoire est un capital qu'il faut valoriser et non consommer au risque de le voir disparaître.

> **Faut-il des arbitrages forts sur l'affectation des sols à l'habitat, aux activités et infrastructures, sur la protection des sites et paysages ?**

> **L'étalement urbain est-il une fatalité ou peut-il être régulé ?**

> **La polarisation des activités est-elle nécessaire ?**

> **Faut-il une intervention publique pour préserver cette qualité résidentielle ?**

> **La protection de l'environnement est-elle un handicap ou un facteur de développement économique ?**

**1. la "rente" résidentielle...**

La métropole Nantes Saint-Nazaire dispose d'un réel "atout résidentiel". Directement lié au cadre et à la qualité de vie offerts par le territoire, facteur d'attractivité, cette "rente résidentielle" – pour reprendre les termes de Laurent Davezies – contribue au développement économique et démographique de la métropole. Le poids de la base résidentielle (cf. Davezies) en atteste : 42% des revenus métropolitains sont générés par les retraités, les actifs et les touristes.

Comme toute rente, celle-ci n'est pas inépuisable. La qualité résidentielle est un capital fragile, à ne pas gaspiller. Dès lors, avant même de s'interroger sur sa valorisation, c'est la question de sa préservation qui s'impose. Pour avoir consommé leur rente sans précaution, certains territoires se retrouvent aujourd'hui dans des impasses. C'est le cas niçois cité en contre-exemple par Laurent Davezies.

Comment définir cette qualité résidentielle ? Celle-ci s'appréhende au travers de multiples composantes : qualité de l'environnement (diversité des paysages, richesse patrimoniale...), du logement (variété des choix, accessibilité des prix...), des transports (dessertes, trajets domicile-travail ...), des services à la population... Elle est aussi la traduction directe d'une capacité à vivre ensemble (lien social, mixité...). *A contrario*, les risques de dilution de la qualité résidentielle sont nombreux et connus : hausse des prix, ségrégation sociale, pauvreté, urbanisation non maîtrisée....

Au cœur de la question résidentielle, deux enjeux se font écho : celui de la préservation de l'environnement et celui d'une organisation maîtrisée de l'espace.

**2. ...à l'épreuve de l'étalement urbain**

Fait notoire, l'étalement urbain gagne du terrain. Aujourd'hui, les territoires semi-ruraux de la troisième couronne nantaise connaissent un très fort accroissement de leur population. On observe également une "fuite en avant vers le nord du département"...

**L'étalement urbain, conséquence de parcours résidentiels contraints...**

Au moins deux facteurs expliquent ce phénomène d'étalement urbain :

**A.** la rareté et le prix du foncier en ville ou dans la première couronne, qui s'imposent au nouvel accédant contraint de construire en zone rurale ou en zone périurbaine. Des enquêtes qualitatives ont révélé l'impossibilité pour de nombreuses personnes, issues des classes moyennes, de rester dans l'agglomération nantaise. La hausse généralisée des prix exclut un part croissante de jeunes ménages ou de ménages avec enfants ;

**B.** conjugués à l'aspiration d'une grande majorité des habitants pour la maison individuelle et un terrain.

Entre contrainte et choix (y compris celui de vivre en dehors de zones très concentrées), le parcours résidentiel constitue donc l'un des phénomènes les plus complexes à appréhender : la "résidence" est en train de se segmenter entre une multiplicité d'aspirations et de trajectoires différentes, en fonction des moyens et des choix individuels. En tout état de cause, la restitution d'une capacité de choix, aujourd'hui obérée par le marché de l'habitat lui-même, constitue un défi majeur...

### ... Et source de déséquilibre

L'étalement urbain, s'il n'est pas *a minima* maîtrisé ou organisé, peut être source de déséquilibre pour les communes sujettes à de multiples pressions. L'afflux massif de population génère en effet de nouveaux besoins/demandes en matière de commerce, équipements culturels et sportifs, transports collectifs, écoles, voiries...

Il interroge directement la capacité de financement des collectivités, essentiellement basée sur la taxe professionnelle... et renvoie donc au développement des activités et des emplois sur leur périmètre.

La péréquation des richesses, notamment fiscales, apparaît comme une piste à explorer pour certains représentants de ces communes... pouvant de surcroît apporter une réponse à la question de la polarisation des activités.

### 3. Une équation difficile à résoudre mais des leviers d'action pour y parvenir

L'équation entre qualité résidentielle pour tous, respect des aspirations individuelles, maîtrise de l'étalement urbain et organisation de l'espace... est difficile à résoudre.

Elle dépend notamment de :

**A.** la capacité des petites communes à réussir leur "résidentialisation", y compris par une politique d'accompagnement des prétendants à la maison individuelle (construction sur des terrains à proximité des moyens de communication par ex.).

**B.** la capacité de la ville à rester attractive pour ceux qui veulent y vivre ; les pistes sont nombreuses : production de logement à la fois accessible, dense et de qualité, promotion de formes d'habitat économes en foncier nécessitant inventivité et créativité, reconstruction de la ville sur elle-même ...

**C.** la capacité à développer le logement social sur l'ensemble du territoire

Pour arbitrer, anticiper, comprendre les dynamiques à l'œuvre sur le territoire, des outils existent ; d'autres sont à inventer. Les élus locaux peuvent (et doivent) utiliser tous les leviers d'action possibles pour endiguer l'étalement urbain, ne laissant aucune place à des développements anarchiques, sources de déséquilibre et d'inéquité.

Au travers des Scot, PLU, Schémas de secteur..., c'est précisément l'organisation équilibrée du territoire qui est recherchée. Les réflexions en cours, à des échelles supra communales, facilitent une prise de conscience sur la préservation des richesses et le nécessaire arbitrage sur l'usage des sols (agriculture, zones d'activité, infrastructures, habitat, espaces naturels).

Dans ce contexte, la maîtrise foncière est un instrument majeur. L'opportunité de créer un outil foncier, au travers d'un établissement public régional, est largement reconnue.

Enfin, le territoire ne saurait être pensé sans prendre en considération, et en priorité, les hommes qui y vivent. À titre d'exemple, les migrations résidentielles sont trop souvent appréhendées au travers du seul outil statistique. La conduite d'études sociologiques serait certainement riche d'enseignement... de même que la détermination d'un indice de développement humain (IDH) permettant de réinterroger le développement autrement qu'au travers d'indices classiques tels que le PIB...

En conclusion, ces mots de Paul Valéry selon lesquels "il n'y a pas d'art sans contraintes". La mutualisation, la coordination des politiques d'aménagement, au travers de l'élaboration des Scot mais également à une échelle supra Scot permettront de préserver et valoriser la qualité résidentielle. Un des enjeux sera la répartition de la richesse et, au-delà, la solidarité entre les territoires, pour faire en sorte que la qualité résidentielle s'opère sur tous les territoires de manière équilibrée. ■

**Atelier 4 – Synthèse****Faut-il attirer de nouveaux actifs ?****Thème de l'atelier**

À l'échelle de la métropole, le diagnostic du Scot prévoit d'ici 2020, 100 000 à 150 000 habitants supplémentaires, dont plus de la moitié seront des personnes de plus de 60 ans. La progression des actifs sera bien moindre, modifiant ainsi l'équilibre entre générations.

> **Le “papy boom” annoncé et l'installation de retraités venus d'autres régions sont-ils une opportunité ou un handicap ?**

> **Faut-il faire venir des actifs pour maintenir les conditions du développement ?**

**Si oui, lesquels ?**

> **Comment attirer des actifs et des retraités ?**

> **L'activité des seniors, facteur de cohésion ?**

Dans les années à venir, la ressource de main d'œuvre va se raréfier, conséquence directe de la démographie et du vieillissement de la population – Le rapport entre actifs et retraités va donc se modifier.

Pour cette raison, la conjoncture du marché du travail va s'inverser en ce sens que si lors des dernières décennies c'est la seule implantation des entreprises sur un territoire qui était garante d'un dynamisme économique attirant de nouvelles populations, dans un futur immédiat ce sera la présence d'une population active suffisamment diversifiée qui exercera une force d'attraction sur les entreprises, elles-mêmes génératrices de richesses économiques permettant le développement. Dans ce cas, c'est le rapport entre présence d'emplois et présence d'actifs qui va s'inverser.

Dans une économie toujours plus mondialisée, la compétition entre territoires pour attirer de nouvelles catégories d'actifs, bien que déjà perceptible, ne va cesser de s'accroître.

Le défi que doit, dès à présent, relever un territoire pour maintenir et accroître son développement économique, en attirant des entreprises, réside donc dans sa

capacité à élaborer et rendre opérationnelle une stratégie d'accueil en direction de nouveaux actifs en leur garantissant les conditions d'un épanouissement dans un environnement local privilégié et rassurant.

**1. Quelles alternatives pour déterminer une stratégie de peuplement ?**

Il existe en réalité deux approches de la question :

– L'une métropolitaine visant à élever le niveau de qualification de la métropole, en privilégiant le développement des emplois stratégiques de cadres.

– L'une plus périurbaine et rurale tendant au maintien d'actifs liés à l'activité résidentielle.

- **De la nécessité d'attirer de nouveaux actifs à “forte valeur ajoutée”...**

Le rayonnement d'une métropole tient entre autres dans la présence sur son territoire de pôles d'activités de haute technologie ainsi que d'unités et laboratoires de recherche engagés dans les grandes compétitions économiques et les grands défis scientifiques mondiaux. L'existence d'une matière grise disponible et rapidement mobilisable permettant de faire fonctionner ces fleurons de l'activité économique s'avère des plus stratégiques. Il apparaît, dès lors, vital pour un territoire d'exercer une force d'attraction auprès des cadres supérieurs (y compris de l'étranger) en même temps qu'il doit s'attacher à former ses propres jeunes à ces catégories d'emplois supérieurs.

Éviter une trop forte évasion des jeunes formés et diplômés sur le territoire métropolitain (essentiellement au profit de la région parisienne) relève en effet d'une responsabilité collective et d'une action complémentaire à l'accueil de nouveaux actifs pour ce territoire, qui offre un large éventail de fonctions de commandement. Un déficit de cadres n'est tout simplement pas permis pour la métropole.

- **...À la nécessaire confortation des actifs locaux dépendants de l'activité résidentielle**

L'attractivité d'un territoire tient à un savant dosage entre revenus issus des sphères productive, publique et résidentielle. Avec le vieillissement de la population, cette dernière va avoir tendance à multiplier les besoins. S'il faut attirer des emplois de niveau supérieur, il faut aussi que le territoire ait la capacité de consolider ses actifs dépendant directement de cette activité résidentielle de services,

par ailleurs moins sensible aux soubresauts de la conjoncture mondiale. Encore faut-il, là encore, qu'une main d'œuvre qualifiée soit suffisamment disponible pour satisfaire les besoins des entreprises artisanales locales.

### ● En définitive, l'équilibre se trouve dans la diversité.

La question qui se pose en réalité est celle de l'alternative entre territoire spécifique et territoire diversifié. La richesse de la métropole Nantes Saint-Nazaire réside dans l'équilibre et le maintien des catégories d'actifs qui ont fait l'histoire des espaces qui le composent. Une vigilance s'impose donc, car il ne faudrait pas qu'une catégorie d'actifs vienne perturber cet équilibre. Il est donc nécessaire, dans une stratégie de peuplement, de définir précisément les contours et les conditions à l'accueil des nouveaux actifs et de déterminer si l'on doit privilégier une catégorie d'actifs par rapport à une autre. Il semble toutefois qu'une bonne répartition et organisation des activités sur le territoire soit à rechercher pour éviter que ce dernier ne devienne trop monolithique et soit freiné dans son développement.

## 2. Quels leviers actionner pour attirer de nouveaux actifs ?

Il s'agit ici de s'interroger sur les chantiers à travailler en priorité pour faire en sorte qu'une stratégie de peuplement soit efficace. Les pistes suivantes semblent à privilégier principalement :

– Réorienter le dispositif de formation professionnelle en le décentralisant à l'échelle du territoire – Si l'enseignement supérieur doit rester centralisé, la formation professionnelle (apprentissage) doit, quant à elle, pouvoir se déployer sur tout le territoire pour offrir une main d'œuvre qualifiée aux entreprises locales. Cette formation ne doit pas être réservée à une élite mais ouverte à l'ensemble des catégories d'actifs du territoire. Elle doit en outre être adaptée aux filières d'emplois spécifiques du territoire et également permettre de revaloriser certains métiers potentiellement pourvoyeurs d'un grand nombre d'emplois.

– Déterminer des conditions d'habitat favorables – Actant le postulat qu'un actif c'est d'abord un ménage et plus généralement une famille, une stratégie de peuplement efficiente doit être capable de proposer une alternative favorable en terme de modèle urbain. Cela suppose notamment que des actions concrètes puissent être engagées à destination des ménages pour :

- Proposer un prix de logement socialement acceptable.
- Déterminer une politique foncière permettant de peser et diversifier l'offre d'habitat (globalement sur tout le territoire et particulièrement sur le littoral) et ainsi offrir les conditions d'un véritable parcours résidentiel.
- Offrir des services d'accompagnement social performants aux jeunes ménages d'actifs, notamment en termes de diversification des politiques petite enfance et accueil périscolaire adaptées aux différentes échelles du territoire, et de développement des équipements éducatifs, sportifs, culturels et de loisirs.
- Proposer des alternatives crédibles et durables aux déplacements en repensant notamment un schéma de mobilité en lien avec l'implantation des pôles d'activités.
- Préserver durablement le cadre de vie au bénéfice d'une certaine idée de qualité de vie.
- Définir une politique d'accueil envers les actifs étrangers, en particulier les cadres dans des domaines d'activités de haute valeur ajoutée.

Le territoire métropolitain, comparé aux principales métropoles françaises est bien en deçà en terme d'accueil de cadres mobiles à l'échelle internationale. La capacité qu'aura la métropole à proposer des services à ce type de population (appropriation linguistique, lycée international) est un préalable à sa reconnaissance en tant que véritable métropole européenne, vecteur à la fois d'intégration et d'échanges culturels.

## 3. Une stratégie de peuplement doit-elle être nécessairement homogène spatialement ?

● **De la complémentarité** – La première question qui se pose ici est celle de l'arrivée de nouveaux actifs en corrélation avec les besoins et les réalités du microcosme économique local. Les besoins d'actifs entre un territoire périurbain, voire rural, sont évidemment différents de ceux du cœur d'une métropole. Une complémentarité entre sous territoires est donc à rechercher au-delà d'un certain fonctionnalisme spatial (dissociation habitat/travail).

● **À la gestion** – La seconde question relève de la gestion de l'arrivée de ces populations d'actifs et des conséquences possibles sur le fonctionnement même de la vie locale et ses éventuels dérèglements. En ce sens la capacité d'un territoire à anticiper de nouveaux besoins, parfois spécifiques, puis à y répondre, est

essentielle au même titre qu'il devrait être en mesure de réguler les phénomènes migratoires qui lui sont propres. La problématique de l'accueil de populations vieillissantes et sa conséquence en termes de services associés est, en ce sens, un exemple de circonstance perturbatrice des équilibres socio-économiques locaux.

● **En passant par la diversification** – Une certaine diversification quant à l'accueil de ces nouvelles populations d'actifs, pas uniquement les cadres, semble toutefois être la garantie d'une bonne intégration locale et être gage de sécurité quant à la continuité des équilibres en place. Cependant cette question de la diversification des actifs ne doit pas occulter celle de l'existence sur nos territoires de poches d'exclusion. Une bonne stratégie de peuplement se doit également de prendre en compte cette dimension pour éviter que ne s'accroisse ce phénomène de précarisation et pour redonner de l'espoir aux personnes qui vivent l'exclusion.

Attirer de nouveaux actifs, en priorité les cadres, est évidemment un enjeu stratégique pour que la métropole Nantes Saint-Nazaire puisse poursuivre son développement et ainsi s'élever au statut de véritable métropole européenne. Pour ce faire, de nombreux leviers existent mais leur mise en œuvre relève de l'élaboration d'une ambitieuse stratégie de peuplement dont les actions s'inscrivent dans le cadre d'une vision globale pour l'aménagement du territoire. Aussi, si cet accueil de nouvelles catégories d'actifs doit se faire, il ne doit pas se faire à n'importe quelles conditions. Celui-ci ne doit pas s'opérer au détriment des catégories d'actifs présentes sur le territoire mais au contraire, en complémentarité, en respectant les équilibres territoriaux en place. ■

**Atelier 5 – Synthèse****Nantes Saint-Nazaire, mythe ou réalité ?****Thème de l'atelier**

– Même si elles tendent à se rapprocher, les aires urbaines de Nantes et de Saint-Nazaire se développent également selon leur propre logique, au nord et au sud. L'urbanisation, les déplacements, les polarisations d'activités, les relations croissantes avec la Presqu'île guérandaise, le Sud-Loire, le Nord-Vendée, le Choletais, Angers, Rennes ou le Sud-Morbihan, semblent contredire l'affirmation d'une métropole Nantes Saint-Nazaire fondée sur l'estuaire de la Loire.

– Même si les déplacements entre Nantes et Saint-Nazaire se développent sensiblement, la vie quotidienne des habitants reste centrée sur l'un ou l'autre des deux pôles, loin du destin commun que les élus et décideurs économiques leur promettent.

> **L'histoire et la géographie créent-elles une relation singulière entre Nantes et Saint-Nazaire ?**

> **Que nous dit l'analyse du développement économique par les revenus ?**

> **La métropole doit-elle être un vécu quotidien ?**

> **La métropole n'est-elle qu'un constat ?**

**4 questions :**

1. Est-ce que le fleuve et l'histoire des villes créent une relation particulière entre Nantes et Saint-Nazaire ?
2. Le développement économique (revenus productifs, résidentiels et publics) conforte-t-il la réalité de la métropole ?
3. La métropole est-elle un vécu quotidien pour les entreprises, les habitants, les institutions ?
4. La métropole n'est-elle qu'un constat ?

**Constats :**

L'estuaire et l'activité portuaire sont deux éléments essentiels de la constitution d'une communauté de vues entre les deux pôles de la métropole : Saint-Nazaire est l'avant-port de Nantes.

Aujourd'hui, une nouvelle étape se dessine avec l'élaboration du Scot-métropole. Le Scot, instrument de planification, est un moyen de constituer une communauté de destin et de projet. L'ambition est de dépasser le seul processus d'urbanisation de cet espace prédéfini pour créer un espace de réflexion entre les différents acteurs (métropolisation).

Les différentes approches de la métropole amènent un premier constat : la métropole est une réalité pour de nombreux acteurs locaux.

**Les institutions**

Les relations entre les deux villes se sont créées sur une rivalité (économique, socioculturelle) permanente entre les deux pôles de Nantes et de Saint-Nazaire. Passée l'indifférence des deux pôles, le rapprochement a créé une relation atypique qui se fonde sur l'interdépendance plutôt que sur la concurrence (car les deux agglomérations ont des structures historiques, économiques, sociales, urbaines et culturelles différentes), ou l'assimilation (car les rivalités existent).

Aujourd'hui la métropole est structurée autour du bipôle fondateur, mais l'ensemble est plus complexe, plus riche. Un ensemble métropolitain se constitue, dans lequel les fonctions et la communauté de vues se définissent, notamment la place des territoires médians et les relations avec les espaces extérieurs (Sud Loire, Presqu'île Guérandaise...).

**Le milieu économique, l'Université**

Pour les entreprises, la métropole est une réalité au quotidien. Cette réalité s'est concrétisée depuis de nombreuses années, notamment par le rapprochement des institutions (création du Port autonome en 1966, rapprochement des CCI de Nantes et de Saint-Nazaire, décentralisation de l'Université de Nantes depuis 1970). Elle est principalement due à l'interdépendance économique des deux agglomérations.

Le milieu économique et universitaire souhaite aujourd'hui sensibiliser les institutions à la gestion du quotidien dans l'espace métropolitain (transports – liaison ferroviaire type RER, liaison routière performante-, analyse des besoins et indicateurs de développement...).

Mais leur champ d'action ne connaît pas de périmètre institutionnel. Les relations avec les pôles extérieurs (Choletais, bocage vendéen, Chateaubriand, Pornic et Guérande) sont croissantes.

**Les habitants**

Les populations concernées par la métropole ont-elles envie de vivre ensemble,

de se former, de se cultiver, de travailler ensemble, de décider d'un destin commun, dans un espace de plus en plus structuré ?

La question est posée de savoir comment les habitants appréhendent la métropole. Les analyses récentes montrent que la progression de la population et de l'emploi entre Nantes et Saint-Nazaire est moindre que sur d'autres territoires du département (axe Nantes-Rennes, croissance autour du Sud Loire).

### **Les chantiers à engager :**

#### **1. Revisiter la place de l'estuaire dans le projet de la métropole Nantes Saint-Nazaire**

L'histoire économique, urbaine, sociale, et culturelle des deux pôles s'articule autour de l'estuaire et de sa fonction dominante, l'activité portuaire. Il représente un atout environnemental rare, mais aussi peu approprié. Peut-on imaginer une autre façon de le valoriser pour qu'il devienne un projet majeur de la métropole ?

#### **2. Questionner l'appropriation de la métropole.**

L'appropriation de la métropole par ses habitants est mise au débat :

Comment les populations appréhendent-elles la métropole ? Les habitants de la métropole vivent-ils cette réalité au quotidien ? Notamment les jeunes ?

La volonté exprimée vise à mobiliser les populations dans la définition du projet métropolitain.

#### **3. Créer une base solide et élargir l'échelle de réflexion et de dialogue**

La métropole Nantes Saint-Nazaire n'est pas un espace unique de développement. Elle doit être appréhendée comme un espace complexe et à géométrie variable.

Le Syndicat Mixte du Scot est la première institution métropolitaine. Le choix de créer cette entité a été guidé par la volonté de définir un projet commun de développement durable (métropole sans continuité d'urbanisation) à l'intérieur d'un territoire pertinent. Elle s'inscrit à l'intérieur d'un espace complexe qui dépasse aujourd'hui la structure bipolaire.

Mais, son périmètre administratif ne correspond pas aux échelles de développement des territoires. Les règles instituées dans le cadre du Scot (notamment au niveau de l'urbanisation), les relations économiques doivent être confrontées avec les espaces périphériques et les institutions voisines (Presqu'île Guérandaise, Sud Loire et Pays de Retz, Rennes, Angers...). L'élargissement de

l'espace de réflexion et les échanges avec les autres partenaires sont essentiels, dans un cadre plus informel.

### **Conclusion : constat ou projet**

La thématique de l'atelier a été l'occasion de débattre de la volonté des acteurs autour de deux options : laisser les choses se faire ou s'impliquer pour accélérer et maîtriser le développement

La seconde option est en marche, autour d'un PROJET à l'échelle métropolitaine qui doit demeurer en perpétuelle évolution. Il est essentiel de conserver un mythe dans le sens du rêve et du dépassement de soi, pour rester acteur du devenir de la métropole. ■

# DEUX TABLES RONDES

animées par Dominique LUNEAU, journaliste

**Comment renouveler le modèle gagnant ?,**  
esquisses d'éléments de réponse autour de 2 grands thèmes :

## 74 Cohésion sociale et territoriale

interventions de :

Jean-Michel JAOUEN – Chargé de quartier Dervallières / Zola

Hélène COMBE – Consultante

Jean-Joseph REGENT – Président du Conseil de Développement de Nantes Métropole

Jean GOISET – Maire de Nort-sur-Erdre

Françoise VERCHERE – Maire de Bouguenais, Vice-Présidente de Nantes Métropole  
et Vice-Présidente du Conseil général de Loire-Atlantique

Jean-Claude LE GALL – Maire de Savenay, Président de la Communauté de communes Loire et Sillon

Michel LOQUET – Président de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique

Ronan DANTEC – Adjoint au Maire de Nantes et Vice-Président de Nantes Métropole

Pierre VELTZ – Directeur de l'Institut des Hautes Études de Développement et Aménagement des Territoires Européens

## 90 Ambition et grands projets

interventions de :

Bernard MOISIERE – Adjoint au Maire de Cordemais, Président de la Communauté de communes Cœur d'Estuaire

Marie-Odile BOUILLE – Premier Adjoint au Maire de Saint-Nazaire et Vice-Présidente du Conseil général de Loire-Atlantique

Patrick DELPECH – Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Jean-Michel GUEGAN – Délégué projet pôle de compétitivité EMC2

Jean BLAISE – Directeur du Lieu Unique, Scène nationale de Nantes

Bernard REMAUD – Directeur de l'École Polytechnique de Nantes

Jean-Louis LE CORRE – Maire de Trignac, élu de la CARENE, conseiller général du canton de Montoir

Bruno HUG DE LARAUZE – Président de la CCI de Saint-Nazaire

Laurent DAVEZIES – Professeur en économie et développement territorial à l'Université Paris-Val-de-Marne

Jean-Claude DEMAURE – Universitaire

**Première table ronde****Cohésion sociale et territoriale****Dominique LUNEAU**

Laurent Davezies nous l'a expliqué, la cohésion sociale et la cohésion territoriale sont vraiment des facteurs de développement. C'est également ce que nous disait Pierre Veltz. Il n'y a pas d'un côté la performance économique et de l'autre côté la cohésion sociale. On sent bien que ce sont deux domaines extrêmement liés. Le social est aussi un facteur de développement économique.

Reste à savoir ce qui doit être fait dans la métropole Nantes Saint-Nazaire. Quels sont les véritables leviers ? Quels sont les chantiers à ouvrir ? Quels sont les enjeux de cette cohésion sociale et territoriale ? Est-ce qu'on risque de devenir une petite Ile-de-France qui conjugue performance économique et poches de pauvreté urbaine et rurale ou est-ce qu'on peut continuer à se développer en essayant d'allier développement et cohésion ?

Nous allons en débattre pendant trois quarts d'heure donc il va falloir être très dynamiques. J'ai à côté de moi Jean-Michel Jaouen. Vous êtes chargé de quartier à la ville de Nantes. Il y a Hélène Combes. Vous êtes consultante de la Coopérative de conseil extra muros. Jean-Joseph Régent, vous êtes Président du Conseil de développement de l'agglomération nantaise et une figure du développement de Nantes – Saint-Nazaire. Françoise Verchère, Maire de Bouguenais, et Vice-Présidente de Nantes Métropole et Vice-Présidente du Conseil régional de Loire-Atlantique. Vous avez présidé, ce matin, l'atelier "Valoriser la qualité résidentielle." Cet après-midi, nous allons essayer d'allier le débat et la restitution des ateliers dans une discussion aussi claire que possible. Jean Goiset, vous êtes Maire de Nort-sur-Erdre et Vice-Président de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, et vous avez présidé l'atelier "Faut-il attirer de nouveaux actifs ?" Enfin, Jean-Claude Le Gall, Maire de Savenay, Président de la Communauté de communes Loire et Sillon, et vous présidiez l'atelier "Nantes Saint-Nazaire : mythe ou réalité ?" À vos côtés, Pierre Veltz va nous accompagner lors de ces deux tables rondes et je lui demanderai à la fin de réagir et de nous dire ce qu'il pense de ces échanges et des choses qui corroborent ou infirment ce qu'il a pu nous dire ce matin.

Je commence par vous, Jean-Michel Jaouen, parce que vous êtes le témoin dont nous avons besoin pour ne pas nous contenter de discussions générales. On a besoin d'acteurs comme vous qui connaissez bien le terrain et qui vivent la question sociale au quotidien par votre travail de chargé de quartiers. Expliquez-nous ce que vous faites."

**Jean-Michel JAOUEN**

"Je suis salarié de la ville de Nantes. Une partie de mon travail consiste à animer un processus de démocratie locale au travers des Comités Consultatifs de Quartiers sur un territoire de 33 000 habitants qui est assez hétéroclite, parce que nous avons à la fois l'habitat social de l'ancien faubourg ouvrier et les quartiers du centre. C'est une partie de mon travail. L'autre fonction importante est celle de responsable de la politique de la ville sur un quartier où on est essentiellement sur du 100% d'habitat social dans le quartier des Dervallières, avec près de 6 000 habitants. Je ne suis ni un expert en économie ni un spécialiste en analyse des territoires. J'ai juste une vingtaine d'années de pratique sur ces quartiers d'habitat social nantais. Comment la situation évolue-t-elle aujourd'hui ?

Si je fais l'analyse de l'intervention municipale depuis le début des années 90, je pense qu'elle a été très volontariste sur un certain nombre d'éléments, à la fois tout ce qui concerne les politiques de logement et, sur ces quartiers d'habitat social, les actions de requalification. Ce quartier connaît une opération qui devrait bénéficier d'un dispositif ANRU. La ville s'est beaucoup investie sur ces opérations de requalification en logement social, accompagnée par une politique de transports et de services. Un autre volet où la municipalité s'est investie fortement concerne la structure de la vie associative pour lui permettre d'exister à travers l'existence de locaux et de personnels, jusqu'à avoir des services publics en matière de culture ou d'insertion par l'économique. Ce sont des volets très importants.

Je pense qu'on a raté le coche sur deux vecteurs importants. Le premier est l'emploi. On est toujours sur des taux de chômage très importants dans ces quartiers. Quand on voyait ce matin l'évolution des années 90 sur l'agglomération, on était plutôt sur une croissance et un gain d'emploi. C'est la situation totalement inverse qui se passe dans les quartiers sociaux. On a perdu pratiquement 15 points de taux d'activité sur ces quartiers-là.

Le second point est sur l'éducation. On est en train de rattraper ce que n'ont pas réussi à faire les ZEP sur ces quinze dernières années, avec, à la fois, un rapprochement très fort avec l'Éducation Nationale et aussi, de la part des municipali-

tés, notamment celle de Nantes, une compréhension qu'on ne pouvait pas intervenir sur les questions éducatives et scolaires uniquement en prenant en compte les locaux et les personnels. La ville devait aussi s'investir sur ce qu'était l'éducation. Comment l'éducation peut venir accompagner la scolarité des enfants qui sont pris en charge six ou sept heures par jour mais qui vivent sur un territoire sur lequel un accompagnement éducatif doit être totalement complémentaire de celui de l'école ? On est sur le point de progresser de façon très forte."

**Dominique LUNEAU**

"Dans le secteur de l'emploi, qu'est-ce qui peut être fait ? Vous avez entendu, comme nous, ce matin, Laurent Davezies dire que le social est un facteur de développement économique. Vous partagez ce point de vue ?"

**Jean-Michel JAOUEN**

"Oui, pour moi, c'est une très bonne nouvelle parce que j'ai une formation de travailleur social. Je suis venu dans ce métier par la prévention de la délinquance donc par la petite porte, pour arriver maintenant sur des problématiques un peu plus larges et complexes. Concernant les questions d'emploi, il fallait le faire, mais on a perdu du temps : on était essentiellement sur du traitement social du chômage."

**Dominique LUNEAU**

"Et cela ne suffit pas ?"

**Jean-Michel JAOUEN**

"Non, cela ne suffit pas pour deux raisons. La première raison est essentielle : on est toujours sur un schéma. Quand je disais que je suis issu du travail social, on reste toujours sur des schémas assez fermés avec d'un côté, les acteurs économiques, et de l'autre côté, les travailleurs sociaux."

**Dominique LUNEAU**

"Alors, qu'est-ce qu'il faut faire ?"

**Jean-Michel JAOUEN**

"Je n'ai pas toutes les réponses. Déjà, au niveau de ces deux cultures professionnelles, il doit y avoir des passerelles qui doivent se construire de manière très claire et très opérationnelle. On a des intentions au niveau macro, enfin au niveau national, et même au niveau régional de rapprochement entre les chambres

consulaires et certains acteurs comme la mission locale. Mais après, de façon très opérationnelle, sur le quartier des Dervallières par exemple, on a réussi à regrouper dans un même lieu différents opérateurs qui étaient complètement éclatés par une intervention par type de public, les jeunes, les vieux, les anciens, les demandeurs d'emploi longue durée, les femmes, etc. avec chacun ayant son public particulier et ayant beaucoup de mal à faire des passerelles entre les publics, chacun restant sur ses entrées de départ. Le fait de les regrouper, c'est très bien. Cela leur permet et cela les oblige à discuter entre eux pour savoir comment ils accompagnent dans la durée un demandeur d'emploi. Mais l'autre élément du traitement social est tout ce qui était accompagnement des chômeurs dans des réseaux de sociabilité, des structures comme la régie de quartier qui est présente sur Bellevue, et qui sont aujourd'hui en train de perdre pied. Ces structures sont très fragilisées."

**Dominique LUNEAU**

"Donc il faut encore plus rapprocher l'entreprise et le social ?"

**Jean-Michel JAOUEN**

"Oui, c'est l'autre volet sur lequel je veux insister. C'est une scission très forte que je ressens. Je n'ai absolument aucun contact et aucune connaissance de ce qu'est le milieu économique et de ce que sont ses demandes et ses exigences. J'ai juste des images très floues ; à savoir qu'il existe des filières tendues sur la restauration, le BTP, etc. Je connais des demandeurs d'emplois qui seraient capables de pouvoir accéder à ces postes-là, surtout si on mettait le paquet sur une formation assez rapide pour les mettre demain au travail."

**Dominique LUNEAU**

"Il y a vraiment donc là un chantier à ouvrir pour rendre concret et pragmatique le rapprochement de ces deux mondes. On y reviendra tout à l'heure mais malheureusement, le temps nous est compté. Hélène Combes, vous êtes consultante. Vous avez observé aussi le terrain social à votre façon. Vous constatez aussi une perte du lien social ou un danger en cette matière ?"

**Hélène COMBE**

"Alors, en fait, les travaux que nous avons menés portent plus sur l'agglomération de Nantes que sur l'ensemble des territoires du Scot, avec une vision de développement durable qui vise à rechercher l'harmonie entre les humains et

l'harmonie entre les humains et la nature. C'est ce qu'on a regardé. On se concentre dans un territoire qui a fait beaucoup d'efforts de développement, mais on sent effectivement un risque de cloisonnement chez soi. Nous ne sommes pas à l'abri de ce que Éric Maurin appelle le "ghetto français." On a plusieurs exemples de publics. Les étudiants, ou plus globalement les jeunes, disent qu'ils sont isolés. Ils ont peu de liens avec le territoire même s'il y a des milieux associatifs. Ils sont isolés économiquement. Il faut savoir que deux tiers des étudiants ont besoin de travailler. Où sont les petits boulots pour les étudiants ? On peut également parler de l'isolement des étudiants étrangers. On n'est pas meilleur qu'ailleurs en France pour accueillir ces étudiants étrangers.

Les personnes âgées nous disent : "On nous perçoit comme des gens dont on parle seulement au niveau de la dépendance et au niveau des besoins. On est aussi en ressources. On peut amener des ressources dans le territoire."

Les femmes sont peu présentes dans les milieux de décision. Également, on s'aperçoit sur Nantes, comme ailleurs, que quand elles créent leur entreprise, elles sont peu dans les réseaux classiques. Elles fonctionnent avec des réseaux spécifiques. Il y en a à Nantes. Ou alors, via leurs réseaux propres. C'est le cas des femmes africaines qui créent leur propre système économique à Nantes.

Les personnes issues de l'immigration, souvent on en parle peu en disant qu'elles ne sont pas très nombreuses ici. Non. Quand on ajoute les personnes étrangères et celles issues de l'immigration, on est à plus de 10% de la population. Elles ont les mêmes problèmes de logement et d'emploi qu'ailleurs.

On peut citer d'autres publics. On en a parlé ce matin. Quelques pistes sur les questions de la mixité. Je voulais juste en citer trois. Il y a la piste de la mixité par les loisirs de proximité, notamment les loisirs de plein air, qu'on peut exploiter beaucoup plus qu'on ne le fait ici. Il y a la question de la mixité par les activités de services résidentiels, et notamment l'activité où on travaille sur la capacité des personnes, c'est-à-dire les ressources humaines qu'on a sur ce territoire et qui ne sont pas seulement sur l'adéquation emploi-formation. La dernière est la mixité par l'engagement parce qu'on sait que c'est par là qu'on fait de l'intergénérationnel ; et on a des maillages à trouver, par exemple, entre le conseil de développement et le conseil nantais de citoyenneté des étrangers, etc.

#### **Dominique LUNEAU**

"Vous venez de parler du conseil de développement donc vous faites la transi-

tion. Jean-Joseph Régent, vous en êtes le Président. Vous représentez la société civile et ses multiples associations et organismes. Vous êtes aussi un observateur avisé de cette société nantaise et nazairienne. Vous voyez aussi les évolutions se faire aujourd'hui. La cohésion sociale et la cohésion territoriale dont on parle pour le moment, vous les sentez en bonne santé ou non ?"

#### **Jean-Joseph REGENT**

"La cohésion d'un ensemble humain est liée à l'histoire et à des valeurs partagées. Les sociologies de Nantes et de Saint-Nazaire ne sont pas semblables mais elles ont partagé une même culture portuaire. Cela a fondé, sur ce plan-là, un même plan de valeurs, indépendamment des empreintes que l'on a dans nos régions de culture catholique, qui fondent véritablement les comportements des uns et des autres. Cela représente ce que j'ai appelé ce matin dans notre débat des "communautés héritées," c'est-à-dire des communautés de mémoire.

Aujourd'hui, on se trouve dans une situation différente qui est qu'on veut faire une communauté de choix. Donc nous devons définir ce que nous voulons retenir comme valeurs : des valeurs par rapport à ce que vous voyons comme communauté de destin et à ce titre-là, on devrait parler en ce moment de communauté humaine parce que les humains tirent leur force d'une communauté de destin, ce qui est notre cas ici, et de valeurs pour remonter leur pente naturelle à la dispersion.

Je souhaite que des manifestations comme celle-ci, et tout ce qui a été enclenché véritablement, accroissent la cohésion sociale et la volonté de partager un destin."

#### **Dominique LUNEAU**

"Merci. Jean Goiset vous animiez ce matin l'atelier sur le thème : "Faut-il attirer de nouveaux actifs ?" Cela peut être un peu paradoxal puisqu'il y a beaucoup de gens au chômage actuellement. On pourrait penser : commençons par leur trouver du travail avant d'attirer de nouvelles populations. Pour autant, on nous a dit que c'était une des clés de notre avenir. Quels ont été vos échanges ce matin ?"

#### **Jean GOISET**

"Tout traduire en quelques minutes est impossible. Je vais essayer d'être le plus synthétique possible. On avait une première question qui était : "Doit-on chercher à attirer des actifs ?" La réponse est oui. Tout le monde est d'accord. S'il n'y a pas de développement, c'est le risque de déclin.

“Quels actifs attirer ?” Il y a eu deux approches de la question. Une plus métropolitaine qui vise à augmenter le niveau de qualification, afin de créer des emplois plus stratégiques. Une deuxième, sans être en opposition avec la première, mais qui est plus périurbaine et rurale, et qui affirme la nécessité de maintenir aussi les actifs qui sont liés à l’activité résidentielle.

“Quel chantier faut-il travailler en priorité ? Quels leviers mettre en place ?” Au préalable, il y a eu une première remarque qui était de dire qu’un actif est aussi une famille, d’où l’importance d’avoir une capacité sur notre territoire à bien accueillir. Cela passe, entre autres, par une offre d’habitat à un prix acceptable. Cela suppose aussi la mise en place de services, d’avoir une politique à destination de la petite enfance, et de renforcer tout ce qui gravite autour de l’éducation, de la culture et des loisirs, et aussi de la qualité des déplacements.

Voilà ce qui est ressorti de notre atelier.”

#### **Dominique LUNEAU**

Il était aussi question de la formation professionnelle ?

#### **Jean GOISET**

“Oui, pour la formation professionnelle, il y a eu aussi deux approches. Il y a la formation de haut niveau, avec l’enseignement supérieur, ouvert notamment aux étrangers pour apporter des actifs supplémentaires dans l’avenir. Et puis, il y a toujours cette approche plus tournée vers le périurbain et le rural, en disant qu’un des problèmes est la difficulté de l’artisanat pour recruter ; donc faire des formations professionnelles adaptées pour ces personnes plus manuelles. S’agissant de la formation supérieure, c’est centralisé. Tout le monde le sait. En ce qui concerne la formation professionnelle de base, c’est peut-être plus décentralisé.”

#### **Dominique LUNEAU**

“Dans les zones où il y a des besoins d’emplois pour toutes ces activités domestiques, c’est un des chantiers à mettre en œuvre. Merci. Françoise Verchère, vous animiez l’atelier “Comment valoriser la qualité résidentielle ?” On vient de parler de l’habitat. Je pense que c’était aussi au cœur de votre débat.”

#### **Françoise VERCHERE**

“Tout à fait, nous avons convoqué à la fois Alphonse Allais qui nous aiderait bien

avec son idée de ville à la campagne. C’est un grand débat. On a été très poétique puisqu’on a parlé aussi du jardin d’Eden. Mais on s’est vite recentré sur les questions fondamentales : “Qu’est-ce que c’est que la qualité résidentielle ?”

On a tenté de la caractériser. Je donne les éléments très rapidement. Ce sont d’abord les richesses patrimoniales et naturelles, au sens général donc culturelles aussi, qui doivent être préservées et valorisées. C’est aussi une campagne vivante donc une agriculture durable. Ce sont aussi des villes à taille humaine, non étouffantes, donc des villes dans lesquelles on se sent bien. Ce sont des services de proximité et un logement de qualité.

L’essentiel de l’atelier a effectivement porté sur cette question parce que je crois que c’est le signe d’une grande inquiétude des élus, d’une difficulté à traiter une question aiguë actuellement, la difficulté de trouver des logements, de répondre à la demande, d’offrir la variété de logements souhaitée par la population, et donc l’impression de ne pas maîtriser l’étalement urbain. Il y a eu un long débat là-dessus.

Nous avons conclu ensemble qu’il y avait la nécessité d’organiser le territoire pour préserver cette qualité résidentielle. Organiser en ville et dans les grandes villes, cela veut dire construire la ville sur la ville et offrir un logement de qualité, qui puisse conjuguer la densité et la qualité. Dans les autres collectivités, c’est maîtriser l’arrivée des urbains qui n’ont pas trouvé à se loger sur la ville. Cela passe par l’implication très forte des pouvoirs publics.

Les outils, on les a listés. Il y a le Scot et les PLU. Nous avons tout de même constaté qu’il y avait une nécessité forte d’organiser les transports et d’avoir un outil d’intervention foncière. Bien évidemment, la question du partage des ressources financières entre les collectivités a été débattue à plusieurs reprises. Et donc, peut-être aussi la nécessité d’un outil différent, d’un outil inter-communautés pour traiter cette question du logement notamment.

Un regret et deux propositions pour terminer le compte-rendu de cet atelier. Le regret est que nous avons tous l’impression de courir après les évolutions, donc l’impression d’arriver un peu après. La réalité nous précède.

Deux propositions connexes ont été avancées. La première est que, pour anticiper et ne plus courir après les évolutions, il faut savoir, à partir d’études sociologiques, quels sont les désirs de la population ? Pourquoi ce rêve de logement individuel, dont on sait qu’il n’est pas facile à concilier avec nos urbanismes ?

Travailler davantage avec les sociologues.

Une deuxième proposition qui me paraît capitale : introduire l'indice de développement humain à côté des indices plus classiques de production, d'augmentation du PIB ou d'augmentation du nombre d'habitants, etc. Les indices de développement humain sont très importants à prendre en compte dans une métropole comme la nôtre.

Je terminerai en disant qu'un poète du groupe ce matin a cité la phrase de Valéry : "Il n'y a pas d'art sans contrainte" et nous en avons donc conclu que la politique et l'urbanisme devaient être des arts."

#### **Dominique LUNEAU**

"Merci. Qu'est-ce qu'on met dans ce mot "d'indice de développement humain" ? C'est une belle idée mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?".

#### **Jean-Joseph REGENT**

"Certains philosophes ont fait apparaître la notion de capabilité. Quel est le potentiel de réalisation de chaque humain, même s'il ne sait pas toujours qu'il l'a en lui-même ? C'est vers cette dimension de l'individu qu'il faut aller pour avoir une vision de la ressource humaine. La ressource humaine est toujours beaucoup plus considérable qu'on la pose au départ. C'est dans l'économie, qui était une économie platonicienne c'est-à-dire véritablement de chiffres, que cette dimension de l'individu, comme facteur de développement et de création, est un élément primordial."

#### **Dominique LUNEAU**

"Merci. On continue avec le tour des ateliers du matin. Jean-Claude Le Gall, vous présidiez l'atelier : "Nantes – Saint-Nazaire : mythe ou réalité ?" C'est une question un peu paradoxale dans une conférence métropolitaine sur Nantes – Saint-Nazaire. Vous êtes maire de Savenay donc bien placé pour juger de la réalité des liens entre ces deux villes. Au-delà de cela, qu'est-ce qui s'est dit ce matin dans votre atelier ?"

#### **Jean-Claude LE GALL**

"Dans cet atelier, il s'est dit beaucoup de choses intéressantes, c'était un débat très large. L'une d'entre-elles était la place de l'estuaire dans le projet métropolitain. La place de l'estuaire, cela veut dire bien prendre en compte ce qui existe

déjà. On a parlé des zones humides plus particulièrement, qui sont nombreuses et qui constituent une surface importante. Ce sont le lac de Grand-Lieu ou le parc de La Brière ; et tous les espaces fragiles qu'on retrouve sur l'estuaire de la Loire.

Il s'est donc développé une petite discussion sur le périmètre du Scot. Dans le périmètre du Scot, il y a cette partie fragile dont il faut tenir compte. Comment peut-on faire vivre cet espace naturel très sympathique, mais aussi très peu connu ou seulement connu par les spécialistes que sont les pêcheurs ? Il faut peut-être le faire vivre sans l'abîmer. C'est déjà tout un programme.

Dans les réflexions qu'on a eues sur cette surface de notre Scot, bon nombre de personnes ont dit que ce débat de cette journée était très intéressant et complètement justifié parce qu'il était nécessaire de faire un travail entre les différents Scot. À partir de là, s'est aussi développée l'idée de sortir du territoire départemental et de s'appuyer sur le Scot métropolitain pour voir ce qu'il était possible de faire en direction d'Angers ou de Rennes. On sort beaucoup du territoire métropolitain, mais pour autant, il est important que nous puissions prendre du recul de façon à mieux travailler sur notre Scot territorial.

La question de l'appropriation de la métropole a également été soulevée. Les élus travaillent sur le Scot métropolitain. Certains d'entre eux s'y impliquent beaucoup. D'autres sont un peu plus réticents ou laxistes. On s'est aussi posé la question de la population d'une manière générale. Il a été évoqué un fait important. C'est l'appropriation par les jeunes qui verront, dans dix ou quinze ans, l'application de ce Scot métropolitain. Une idée a été émise. Il faudrait peut-être faire une enquête par le biais des collèges auprès des jeunes ou quelque chose de cet ordre-là.

Pour conclure, on a eu une phrase intéressante qui pourrait peut-être conclure les propos de cet atelier : mythe ou réalité ? Il semblerait qu'on soit plutôt sur l'option du mythe puisque la réalité, c'est ce que nous avons aujourd'hui, et une réalité sans projet et sans avenir, ce peut être un mythe. C'est bien un mythe dans le sens du rêve et du dépassement de soi, et non pas au sens du mensonge."

#### **Dominique LUNEAU**

"Juste un petit mot sur les articulations avec les autres villes. Est-ce que cela veut dire qu'il faut arrêter Nantes – Saint-Nazaire et se déployer avec Angers et Rennes ? Ou est-ce qu'il faut être fort entre Nantes et Saint-Nazaire pour aller ensuite se déployer en direction d'autres villes ?"

**Jean-Claude LE GALL**

“Je pense que ce débat est un peu au cœur de nos discussions ce matin. La question de la pertinence du territoire du Scot a été évoquée. Bien sûr, aujourd’hui, on peut dire que c’est dommage que ce soit trop petit, mais d’autres disaient également que, quand on voit la quantité de travail et la complexité pour la mise en œuvre d’un Scot métropolitain, fallait-il faire un Scot de dimension supérieure ou n’est-il pas préférable de faire comme aujourd’hui pour que les responsables des Scot et les gens qui travaillent sur les différents Scot puissent travailler ensemble ?”

**Dominique LUNEAU**

“Il nous reste dix minutes pour prolonger la discussion. S’il y a des questions dans la salle, on est là pour cela. On m’a dit tout à l’heure que le Président de la Chambre d’agriculture souhaitait intervenir. Est-ce qu’on peut lui donner un micro ?”

**Michel LOQUET**

“Merci. La volonté de l’agriculture est de participer au destin en tant qu’acteur. Je reprendrai les propos de Jean-Joseph Régent. Comment l’agriculture peut être, sur ce territoire, source de dynamique ? L’agriculture est d’abord une activité économique et, dans ce territoire métropolitain, elle doit trouver toute sa place sur le plan de l’économie et de l’environnement. Elle doit répondre aussi à l’ensemble des populations qui vivent autour de nous. Ce n’est pas un départ-arrêté aujourd’hui parce que cela fait déjà une dizaine d’années qu’on y travaille et qu’il y a des actes qui sont posés ; donc c’est encourageant. Je crois que c’est quelque chose que l’on doit continuer.

Comme Jean-Claude Le Gall parlait des zones fragiles tout à l’heure, je crois que, dans ces zones sensibles, l’agriculture a été capable de démontrer sa capacité à préserver ces zones. C’est vrai qu’on pourra nous dire parfois, et à juste raison, que l’agriculture a aussi détérioré un peu les paysages, voire les sols. Mais il y a une prise de conscience qui se fait et sur ces zones fragiles, là où il n’y a plus d’agriculture, là où l’économie agricole ne pourra pas, à elle seule, maintenir ces territoires vivants, c’est un enjeu de société.

Ces territoires doivent rester ouverts, donc on a besoin de l’économie agricole en protégeant l’environnement et en ayant une agriculture spécifique pour ces espaces. Cela ne se fera qu’à la condition que l’ensemble des habitants, des acteurs

et des responsables des collectivités, qui sont sur ces zones, puissent en prendre conscience et y mettre un certain nombre de moyens. Cela me paraît important, voire fondamental à l’avenir.

Un autre point concerne le rôle social de l’agriculture : l’accueil au sens large, mais y compris l’accueil social. L’agriculture permet d’avoir des paysages accueillants et d’avoir aussi la possibilité, parce qu’on vit dans un monde du vivant et c’est une richesse qu’on doit partager, d’accueillir et de donner un certain nombre d’éléments favorables et positifs à des jeunes ou des moins jeunes, pour les zones ou les populations qui sont un peu déshéritées.”

**Dominique LUNEAU**

“Merci. Je me tourne vers les élus. Vous avez tous des agriculteurs sur vos territoires. Quelle est la place de l’agriculture sur l’espace urbain métropolitain ?”

**Françoise VERCHERE**

“Je crois qu’aujourd’hui, tout le monde est d’accord sur ce qu’on appelle l’agriculture périurbaine puisque cela fait une quinzaine d’années qu’on en parle et qu’on agit. Nantes métropole a repris à son compte les expériences, qui avaient été menées dans plusieurs communes, de préservation de l’espace agricole et justement de travail en concertation avec la profession agricole. Nous portons, au niveau de la métropole, cette vision de la nécessité d’une agriculture économiquement viable, et d’une agriculture qui apporte, en plus de sa production, un aménagement du paysage que nous revendiquons tous comme un des éléments majeurs de la qualité résidentielle. Je crois que la qualité résidentielle, que tout le monde nous envie, tient beaucoup à la qualité des paysages façonnés par l’homme et par l’agriculture.”

**Dominique LUNEAU**

“Il n’y a pas de contradiction ?”

**Françoise VERCHERE**

“Il y a toujours des contradictions parce que sur certaines zones, on peut avoir des enjeux contradictoires avec des attentes différentes. Nous vivons un enjeu extraordinaire et très caractéristique avec le développement d’Airbus sur ma commune. Je le cite parce que c’est un très bon exemple à la fois de la volonté que nous avons de préserver l’agriculture mais, à un moment donné, il y a une

impossibilité à concilier des choses inconciliables. Airbus, dont on connaît le poids sur la région, a besoin de s'agrandir et il ne peut s'agrandir que sur une zone agricole. À un moment donné, on ne peut pas concilier, mais il faut essayer de préserver les équilibres. Je crois que les élus, d'une manière générale, en sont aujourd'hui tout à fait conscients. Il y a eu une grande évolution là-dessus dans les dernières années."

#### **Dominique LUNEAU**

"Est-ce qu'il y a des questions ?"

#### **Ronan DANTEC**

"On est là pour essayer de créer de la culture commune sur les enjeux qui se présentent. Je crois que la question des personnes âgées est un enjeu tout à fait central aujourd'hui. C'est important, comme on l'a vu, en termes d'économie résidentielle. Je crois qu'on n'est pas tout à fait conscient des migrations de population à l'échelle du territoire français, voire à l'échelle européenne. On n'intègre pas du tout l'impact de l'effet de serre, des mutations climatiques sur les choix de destinations. Le tropisme atlantique va certainement s'accélérer. On va rentrer beaucoup de gens qui viennent d'ailleurs, et notamment des gens qui arrivent à la retraite, et là, on a vraiment une nécessité de réflexion en termes d'urbanisme et de services, parce que cela joue énormément sur les mutations résidentielles dans l'agglomération. Aujourd'hui, je crois que nous n'avons pas les schémas de services et la réflexion à la hauteur de ce qui est en train de se dessiner. Je voulais insister sur cet enjeu très fort."

#### **Dominique LUNEAU**

Je me tourne vers Pierre Veltz. Vous étiez notre expert ce matin. Vous parliez de la dimension mondiale et de son lien avec le développement local. Après tout, vous avez dit aussi que la cohésion sociale et la cohésion territoriale sont des facteurs d'émergence d'un projet. Est-ce que vous avez entendu des choses qui vous ont interpellé ?"

#### **Pierre VELTZ**

"Je crois profondément à ce qui a été dit ce matin et à ce que j'ai dit moi-même. La cohésion sociale et le développement économique ne sont pas antinomiques. Je pense que cela va de pair. On est dans un monde où on va avoir de plus en plus d'inégalités dans les grandes villes. On le voit depuis une dizaine d'années.

Le fait d'avoir une certaine cohésion sociale est un atout."

#### **Dominique LUNEAU**

"On voit que, dans certains endroits, tout ne va pas bien."

#### **Pierre VELTZ**

"J'y viens. Le fait d'avoir une certaine cohésion sociale est un atout. Mais il ne faut pas avoir une vision angélique de cela. J'y crois, mais c'est un peu de l'ordre de la conviction et il faut encore le montrer dans la pratique. Je voudrais faire quelques remarques là-dessus.

On a évoqué tout de suite la question de l'emploi. On voit bien que les politiques métropolitaines, aussi intelligentes soient-elles, ont des limites. On ne va pas se lancer dans un grand débat, mais le problème du chômage vient fondamentalement du déficit de croissance. On peut toujours dire qu'il faut flexibiliser encore plus. Je ne veux pas m'inscrire dans l'actualité, mais le problème fondamental est le manque de croissance.

On l'a bien vu, *a contrario*, quand il y a eu l'embellie des années 1997-2000. Je rappelle que l'année 2000 a été l'année du 20<sup>e</sup> siècle en France, c'était la dernière et c'est celle où il y a eu le plus de créations d'emplois en France pendant tout le 20<sup>e</sup> siècle. C'est simplement parce qu'on a eu un bon taux de croissance. Les Anglais ont un taux de chômage qui est beaucoup plus faible que nous. Ce n'est pas seulement parce qu'ils ont un marché du travail plus flexible. C'est aussi parce qu'ils ont une croissance plus forte.

Malheureusement, Nantes – Saint-Nazaire, avec toute sa bonne volonté, ne peut pas régler ce problème. On voit bien qu'on est dépendant de l'espace national. Deuxièmement, le chômage ne dépend pas fondamentalement de la mondialisation, sinon on n'expliquerait pas pourquoi certains pays en Europe ont un chômage élevé et d'autres pas. Même des pays très ouverts, et donc beaucoup plus insérés dans la mondialisation, ont un chômage sensiblement plus faible.

Je ne perds jamais l'occasion de rappeler qu'un des vecteurs de la mondialisation est les fameux investissements directs à l'étranger. Ils se font à 80% entre les pays du nord et non pas vers les pays en développement. Quand on fait le bilan de nos échanges avec les pays en voie de développement, y compris la Chine, c'est un bilan qui est un peu négatif en emplois, mais qui est très loin de ce que représente aujourd'hui le chômage. Il y a un défaut de pédagogie considérable

dans ce pays qui fait qu'on a laissé croire aux gens que l'essentiel du chômage venait de la concurrence internationale et, maintenant, de la concurrence intra-européenne. C'est complètement faux.

Dans les chiffres qu'a donné Laurent Davezies ce matin, sur Nantes – Saint-Nazaire, je trouve qu'il y a des bonnes nouvelles et j'ai retenu deux chiffres qui m'ont frappé. Le premier est le pourcentage assez faible de gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il est évidemment encore trop élevé mais il est plus faible qu'ailleurs. C'est plutôt une bonne nouvelle.

Le deuxième est aussi le pourcentage élevé d'ouvriers. Pourquoi ? Il est absolument crucial, pour le développement de nos villes et de nos agglomérations, que l'on garde un bon équilibre et une bonne continuité dans l'ensemble du marché du travail. On ne fera pas le développement simplement avec des emplois d'ingénieurs très pointus d'un côté, et des emplois sous-qualifiés de l'autre côté. Du fait de la nature de vos industries, et donc il faut soigner cela comme la prune de vos yeux, il y a cette continuité dans les emplois ; donc on peut donner de l'espoir à tous. Tout le monde ne doit pas avoir un bac+5. Cela veut dire aussi que, sur le système de formation, il ne faut pas s'occuper exclusivement de l'université. C'est crucial, mais il y a aussi tout le système intermédiaire et on n'est pas toujours très bon en France pour cela.

J'ai d'autres remarques mais je ne vais pas monopoliser la parole. Je rajoute une chose. La métropole tire cela aussi. Ce développement de l'emploi est plus facile quand il y a une locomotive métropolitaine. À table, avec Jean-Marc Ayrault, on évoquait le cas de territoires de Normandie qui sont touchés de plein fouet par la crise. Ils souffrent d'autant plus qu'il n'y a pas de métropole pour tirer. Il y a une pédagogie à faire pour que les gens comprennent cela. Ce n'est pas évident à appréhender. On peut arriver à expliquer cela en disant que cette fameuse tentation de la pause risquerait de se retourner non seulement contre ceux qui sont *a priori* bien intégrés dans le monde international, mais aussi contre tous ceux qui ont des qualifications moyennes ou pas de qualification du tout. Le développement est pour tout le monde. C'est absolument essentiel comme message." ■

**Deuxième table ronde****Ambition et grands projets****Dominique LUNEAU**

“On poursuit nos échanges avec une deuxième table ronde sur le thème “ambition et grands projets,” toujours avec des témoins et des élus rapportant les ateliers de ce matin. On l’a entendu ce matin, Nantes Saint-Nazaire n’appartient qu’au troisième ou quatrième cercle de ces villes européennes entre lesquelles la compétition est la plus dure. On voit bien qu’à l’échelle internationale, malgré le développement important de ces dernières années, le compte n’y est pas encore. On a vu que le développement tient beaucoup à la cohésion sociale et territoriale mais probablement, cela tient aussi à la dynamique économique, au projet, à l’ambition et à la volonté de se développer.

Pierre Veltz a évoqué tout à l’heure les ancrages territoriaux forts qui sont nécessaires. Il est probable que ces projets, dépendants de ces ancrages, aient des versants économiques mais aussi culturels, urbains et techniques. On va essayer d’examiner cela dans un instant avec Marie-Odile Bouillé, qui est première adjointe au Maire de Saint-Nazaire et Vice-Présidente du Conseil général de Loire-Atlantique, et qui présidait l’atelier “Comment conforter la production ?” À ses côtés, Patrick Delpech est Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire, Président au sein de ce Conseil de la Commission solidarités humaines et territoires, mais aussi Vice-Président de la Communauté urbaine du Mans. Vous êtes aussi concernés par le sujet à double titre. Bernard Moisière, vous êtes adjoint au Maire de Cordemais et vous présidez la Communauté de communes Cœur d’estuaire. Ce matin, vous animiez l’atelier “La tentation de la pause”. Jean-Michel Guegan, vous êtes délégué du pôle de compétitivité EMC2 et Jean Blaise, directeur de Lieu Unique. Laurent Davezies est à nos côtés également pour apporter sa réaction à ce qu’il entendra, pour conclure tout à l’heure.

Je vais commencer par la question importante, pour voir s’il faut continuer de débattre ou pas. C’est la question de la tentation de la pause. Bernard Moisière, est-ce que vous avez conclu ce matin qu’il fallait continuer ou tout arrêter ?”

**Bernard MOISIÈRE**

“Le groupe de travail devait répondre à cette question : “le développement démographique est-il une option ?” On a débattu des thèmes : développement

et emploi, développement et solidarité, développement et qualité de vie. Ensuite, on a essayé de répondre d’une façon assez rapide et je ne pense pas qu’on ait vraiment répondu à cette question : “est-ce qu’il y a une limite au développement ?”

Dans ce groupe de travail, on a considéré que le développement n’était pas une option, mais que c’était plutôt une nécessité. Par contre, la question était de dire : développement, oui, mais quel développement ? On ne peut pas avoir un développement de n’importe quel type. Les questions qualitatives, qui sont posées derrière le développement, dépendent des déséquilibres qu’on peut constater, depuis quelques temps, sur notre territoire avec des apports massifs de population qui créent forcément ces déséquilibres. Cela peut entraîner quelques craintes, que ce soit dans les territoires ruraux ou urbains.

Par contre, ce qui m’a paru très intéressant est de dire que cette dynamique de territoire était plutôt un privilège et qu’il y avait des territoires qui faisaient des pauses, mais parce qu’ils étaient contraints et forcés. Il faut peut-être mieux se trouver dans une dynamique de ce type-là avec une maîtrise du développement. C’est quand même une approche plus dynamique du territoire.

La conclusion était qu’il ne s’agissait pas de savoir si on voulait accueillir de nouvelles populations. Au contraire, il faut essayer de capter les richesses qu’elles peuvent nous apporter, ainsi que les compétences qui sont porteuses d’emplois. La question est plus de savoir comment les accueillir avec nos capacités à mêler évolution démographique, développement économique et qualité de vie.

Je termine en disant ce qui a été dit dans les autres groupes de travail aussi, qui justifie totalement cette journée. C’est que le Scot est un élément important pour réfléchir sur tous ces problèmes, mais le Scot est aussi trop petit par rapport à son cadre de référence, donc il est indispensable d’organiser, comme on l’a fait aujourd’hui, des discussions et d’échanger avec les autres Scot voisins.”

**Dominique LUNEAU**

“Merci. Marie-Odile Bouillé, votre atelier était : “Comment conforter la production ?” On sait tous que la production, que ce soit l’industrie ou les services, est fragile. Il y a des zones de fragilité, en proie à la concurrence et à la compétition mondiale. Rien n’est acquis. Qu’est-ce qu’on peut faire pour aider cette production à se porter mieux ?

**Marie-Odile BOUILLE**

“Cet atelier a été effectivement très dynamique et très riche de débats. On avait tous un diagnostic complètement partagé qui était de dire que le secteur productif est essentiel au développement de notre métropole, tant au niveau de l'industrie que de l'agriculture, mais aussi au niveau du tertiaire. Pour cela, il nous faut vraiment des infrastructures à niveau, un développement de notre port, un nouvel aéroport, et un autre franchissement de la Loire. Il nous faut bien évidemment d'autres zones d'activité pour maintenir l'ouverture au monde de notre métropole Nantes Saint-Nazaire. Il nous faut aussi anticiper les mutations économiques et développer les centres de décision locaux. Il faut conforter les filières d'excellence et les pôles technologiques phares pour améliorer la lisibilité des niches technologiques. Il faut favoriser les savoirs et les connaissances sur le territoire métropolitain. Il faut améliorer les conditions d'accueil des chercheurs et des étudiants, notamment les étudiants étrangers, sur le territoire. C'est revenu plusieurs fois. C'est un vrai souci.

Quelques chantiers à travailler en priorité : porter à un niveau critique les grandes infrastructures de notre métropole ; créer et mettre en œuvre un vrai schéma directeur industriel ; anticiper et bien évaluer le foncier économique tout en préservant les espaces agricoles ; mettre en place un dispositif efficace de valorisation de la recherche auprès des entreprises et mieux dimensionner l'offre de formation à l'échelle européenne.

En conclusion, entre les collectivités et les entreprises, il faut passer de la méfiance, certains ont même dit de la défiance, à la confiance, en confortant la gouvernance métropolitaine.”

**Dominique LUNEAU**

“Merci. C'est un peu l'économie relationnelle qu'évoquait Pierre Veltz ce matin. Patrick Delpech, vous représentez la Région des Pays de la Loire. J'imagine que vous nous écoutez aussi en tant qu' élu d'une agglomération importante de cette région. Mais là, c'est en tant que vice-Président de la Région des Pays de la Loire et chargé de cette question des solidarités humaines et des territoires, qui est une nouvelle forme de l'aménagement du territoire, que je vous demande d'intervenir, pour nous dire un peu ce que peut être la place de la région dans ce dispositif métropolitain.”

**Patrick DELPECH**

“C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté les débats ce matin. Je ne suis pas le petit canard noir dans cette assemblée, parce qu'il y a surtout ici beaucoup d'habitants de la Loire-Atlantique et de la métropole Nantes Saint-Nazaire. Moi, je suis un peu plus loin à l'est de la Région, au Mans, constitué en Communauté urbaine depuis 1974. Le baptême de la Communauté urbaine en “Le Mans Métropole” atteste là encore de l'effet de contagion du label “métropole”.

La région, Jacques Auxiette l'a dit en quelques mots ce matin, ne peut que se féliciter du travail et du rapprochement qui existe entre les collectivités qui sont impliquées dans la métropole Nantes Saint-Nazaire. Ce choix, fait par les acteurs de la société civile et par les élus, est un choix qui va dans le bon sens et qui répond à des nécessités d'un développement harmonieux du territoire.

Cela va d'autant plus dans le bon sens que la nouvelle majorité régionale a pris, depuis qu'elle est en responsabilité au mois de mars, une mesure particulière de soutien réel et efficace, et surtout financier, à l'égard de ces agglomérations. Dans la plupart des régions, la mesure symbolique a été vue et entendue par tous. C'était la gratuité des manuels scolaires. On en a parlé partout. Mais vous avez vu, dans certaines régions, qu'immédiatement après cette mesure de gratuité des manuels scolaires, certains ont pris des décisions symboliques d'un nouvel engagement.

La majorité régionale, sous l'impulsion de Jacques et avec notre camarade Joël Batteux, dès le mois de juin, a décidé d'engager une contractualisation très forte avec les neuf agglomérations de la Région des Pays de la Loire, dont les trois qui sont situées sur la Loire-Atlantique, Nantes Saint-Nazaire et Cap Atlantique. Pourquoi ce geste fort d'une contractualisation ? Pour une raison simple. Antérieurement, l'ancienne majorité n'avait jamais contractualisé avec les agglomérations. Je n'entends cependant pas dire que rien ne se faisait vis-à-vis des agglomérations.”

**Dominique LUNEAU**

“On peut imaginer aujourd'hui un contrat Nantes Saint-Nazaire ?”

**Patrick DELPECH**

“Nous avons contractualisé avec Saint-Nazaire. La signature a eu lieu il y a quelques semaines. Nous allons prochainement contractualiser avec Nantes. Le projet de Nantes métropole est soumis à la séance plénière de la semaine pro-

chaîne. C'est une contractualisation en fonction des regroupements actuels, mais comme l'a dit Jacques Auxiette ce matin, rien n'interdit, et au contraire, puisque le contrat que l'agglomération propose est un contrat de trois ans renouvelable, de voir, demain, si le deuxième contrat ne pourra pas être beaucoup plus large, et englober Nantes ou Saint-Nazaire, et pourquoi pas englober Cap Atlantique aussi. Je suis de l'est de la Région donc je ne suis pas spécialiste de cette région, mais j'ai cru voir une certaine continuité territoriale entre Nantes, Saint-Nazaire et Cap Atlantique. Ce rapprochement entre trois grandes agglomérations, avec un soutien fort de la Région, serait quelque chose d'exceptionnel."

**Dominique LUNEAU**

"Merci beaucoup. Je me tourne maintenant vers Jean-Michel Guegan. On quitte le monde politique et les ateliers de ce matin, mais on va rester sur ce sujet des grands projets et, en particulier, on va rejoindre ce que disait à l'instant Marie-Odile Bouillé sur la production. Vous êtes délégué du pôle de compétitivité EMC2. Dites-nous très vite ce que c'est."

**Jean-Michel GUEGAN**

"EMC2 veut dire Ensembles Métalliques et Composites Complexes. C'est un pôle qui regroupe les industriels de cinq filières importantes pour la région en matière d'emploi. On a la navale civile et militaire, l'aéronautique, le nautisme et l'automobile. L'initiative de ce pôle est venue des chantiers d'Airbus. Voyant qu'on couvrait les secteurs technologiques qui intéressaient l'automobile, l'automobile s'est vite jointe à nous et nous avons eu la société ACI qui vient du Mans et qui est dans le comité de pilotage du pôle."

**Dominique LUNEAU**

"Dans ce pôle, les industriels travaillent avec qui ? Des laboratoires ?"

**Jean-Michel GUEGAN**

"Les industriels déterminent des points technologiques qui sont des sauts qu'ils doivent franchir pour être compétitifs au niveau mondial. Un exemple est la technologie RTM. C'est la fabrication de pièces en composite de grande longueur qui permettent de soutenir les avions. Ces pièces peuvent intéresser le naval militaire, et le nautisme. On travaille avec des laboratoires du Mans, mais aussi des petites entreprises qui nous permettent de faire des démonstrations. Il faut qu'on puisse faire des démonstrations pour vérifier que la technologie fonctionne bien."

**Dominique LUNEAU**

"Des petites entreprises qui sont aussi sur le bassin régional ?"

**Jean-Michel GUEGAN**

"Tout à fait. Les petites entreprises sont toutes sur le bassin régional, majoritairement sur la basse Loire et un peu en Mayenne."

**Dominique LUNEAU**

"Donc on retrouve bien ici dans le domaine économique les caractéristiques de la métropole Nantes Saint-Nazaire, c'est-à-dire cet espace régional qui s'articule."

**Jean-Michel GUEGAN**

"Tout à fait, nous avons une articulation très forte entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants."

**Dominique LUNEAU**

"Est-ce que c'est une création technocratique parce qu'il y a eu un appel d'offre de la DATAR ou est-ce que cela aurait eu lieu quoiqu'il arrive ?"

**Jean-Michel GUEGAN**

"Quoiqu'il arrive, je n'en sais rien. Le point de départ a été Airbus qui devait lancer une nouvelle définition de ses plans de recherche à l'échelle européenne. Chaque site devait déterminer des programmes de recherche. Au moment de l'arrivée du nouveau directeur à Saint-Nazaire, ils sont parvenus à la conclusion, avec les collectivités, qu'il fallait travailler avec l'environnement immédiat. Donc, c'est parti de là et nous avons pu faire la démonstration. C'est quelque chose qui remonte à 2002. Nous avons pu faire la démonstration que des programmes fonctionnent bien, qu'ils ont comme conséquence une meilleure connaissance réciproque, à la fois de la recherche et des capacités de développement dans les PME. Dans ces programmes, il y a vingt entreprises et dix laboratoires qui travaillent."

**Dominique LUNEAU**

"Est-ce que c'est ce que Pierre Veltz appelait ce matin un ancrage territorial fort ? Airbus est vraiment une société mondiale, mais elle a besoin d'être ancrée territorialement, ce qui n'était pas le cas avant."

**Jean-Michel GUEGAN**

“Avant, Airbus avait la réputation d’être un peu dans sa tour d’ivoire et de peu communiquer avec son environnement immédiat, en particulier l’enseignement supérieur. Maintenant, ils se sont ouverts et la même démarche est faite du côté des chantiers et du côté de Bénéteau. Ce sont des démarches équivalentes d’ancrage dans le territoire.”

**Dominique LUNEAU**

“Est-ce que c’est quelque chose qui a ou qui aura une grande visibilité internationale ?”

**Jean-Michel GUEGAN**

“L’objectif du pôle est d’avoir une visibilité internationale dans la réalisation de pièces de grande dimension composites ou métalliques.”

**Dominique LUNEAU**

“Cela fonctionne ? La mayonnaise commence à prendre ?”

**Jean-Michel GUEGAN**

“Sur l’aéronautique, la mayonnaise a déjà pris. Cela continue. On a actuellement une vingtaine de programmes qui sont en cours de définition plus fine et 70 idées programmes qui suivent.”

**Dominique LUNEAU**

“On va changer d’univers. Je me tourne vers votre voisin, Jean Blaise. Vous êtes directeur du Lieu Unique, mais ce n’est pas tout à fait pour cela que vous êtes venu ici aujourd’hui. C’est une assemblée qui ressemble assez peu à celle que vous voyez d’habitude. On est très heureux de vous accueillir parce que vous portez un projet qui concerne l’estuaire de la Loire, qui est assez innovant et qui cherchera aussi à avoir cette visibilité internationale.”

**Jean BLAISE**

“Je suis très content d’être dans cette assemblée parce que j’y apprend beaucoup de choses. Je crois que la culture ne doit pas arriver toujours à la fin, comme le supplément, mais doit être à l’intérieur de ce qui se passe dans le monde économique, politique et social. Le projet dont vous parlez est complètement en adéquation avec vos préoccupations. Il s’agit d’aller sur cet estuaire, sur ce Scot et proposer que de grands artistes créent, sur l’estuaire ou sur l’eau de

la Loire même, des installations plastiques et monumentales très importantes.

Ces installations plastiques doivent être visibles et vues par les touristes, mais aussi par les habitants de la région. C’est un projet artistique parce que c’est ce qu’on sait faire. Ce qui nous intéresse est de profiter de cet élan et de cette dynamique pour faire en sorte que l’art aille vers le plus grand nombre. C’est notre préoccupation quotidienne. Quand on est sur des territoires comme celui-là, on peut imaginer que l’art le plus exigeant et le plus complexe puisse être accessible au plus grand nombre. C’est ma préoccupation en tant que professionnel. Si cette opération réussit, on va beaucoup en parler en France mais aussi en Europe, et on va essayer de valoriser ce territoire de l’estuaire pour qu’il soit visible. Enfin, l’objectif le plus important est de faire en sorte, une fois qu’on aura été vu et repéré, que les touristes se déplacent et qu’on crée du développement dans cette région.”

**Dominique LUNEAU**

“C’est plutôt contradictoire par rapport à ce que disait Jean-Claude Le Gall, tout à l’heure, qui disait qu’il fallait réinscrire l’estuaire dans le cœur de la métropole et qu’il était, jusqu’à maintenant, presque clandestin. En dehors des pêcheurs et des promeneurs, l’estuaire est peu connu. Vous voulez ramener du monde non seulement d’ici, mais aussi de très loin. Comment allez-vous faire ?”

**Jean BLAISE**

“C’est paradoxal parce que c’est la liaison naturelle entre Nantes et Saint-Nazaire, et effectivement il y a peu d’accès le long de cet estuaire. Les accès sont perpendiculaires donc complexes. Mais, quand on découvre l’estuaire par bateau, c’est extraordinaire. C’est d’une diversité incroyable. On passe par des friches portuaires très belles jusqu’à des paysages naturels. On est toujours dans les contrastes. On est secoué et parfois même bouleversé, sans exagérer. On est dans un paysage qui nous transporte et on doit pouvoir le faire partager aux autres. Cela va être une nouvelle donne pour nous. Ce n’est pas un nouveau territoire à conquérir parce qu’on ne nous attend pas. Beaucoup de gens travaillent sur ce territoire. Le public ne connaît pas ce territoire. On va lui proposer une aventure, une aventure artistique et aussi une déambulation. Le public suit, pas seulement pour aller voir de l’art, mais quand l’art est l’excuse pour aller voir autre chose. On fait découvrir une ville à travers une déambulation ou une proposition artistique. C’est ce qu’on veut faire avec l’estuaire.”

**Dominique LUNEAU**

“En le préservant j’espère.”

**Jean BLAISE**

“Bien sûr. On ne peut pas aller contre. Il faut que cela soit un projet fédérateur. Il doit surgir du paysage et de l’environnement et non pas être porté par ce paysage et forcé. Le travail que feront les artistes se fera en fonction de l’estuaire et non pas l’inverse.”

**Dominique LUNEAU**

“Merci. Marie-Odile Bouillé, je reviens vers vous. Les grands projets d’une métropole, c’est aussi l’urbanisme. Vous êtes élue de Saint-Nazaire et il y a un projet dont on a parlé récemment. C’est Ville-Port 2. Un petit mot sur cette ambition ?”

**Marie-Odile BOUILLE**

“Juste un petit mot sur ce que vient de dire Jean Blaise. Je crois que les artistes sont d’excellents révélateurs d’une réalité peu connue qui est l’estuaire. Notre port à Saint-Nazaire était peu connu des habitants et ce sont les artistes qui ont révélé ce port de Saint-Nazaire, en particulier avec Les Escalles. Combien de gens ont découvert le port de Saint-Nazaire en venant voir des groupes musicaux et en venant écouter les musiques du monde ? C’est fabuleux. Il faut soutenir les artistes.

Indépendamment de cela, il y a 25 ans de cela, notre ville a lancé le pari de se retourner vers son origine qui est le port de Saint-Nazaire et la mer. Quand le maire de Saint-Nazaire a lancé cette idée-là à cette époque, tout le monde le prenait pour fou. Aujourd’hui, cette ville regarde à nouveau son port et la mer. Ce grand projet de Ville-Port, qui est en partie commencé puisque Ville-Port 1 est réalisé et nous sommes sur Ville-Port 2, est un grand chantier urbanistique sur cette zone. Comme Nantes, cela équivaut au projet Ile de Nantes. On n’est pas sur des dimensions identiques mais on est sur les mêmes projets.”

**Dominique LUNEAU**

“Cela n’a de sens que si on se situe à l’échelle de la métropole. Est-ce qu’il y a des questions ou des interventions dans la salle ?”

**Bernard REMAUD**

“On a parlé des enjeux de la formation supérieure et de l’aménagement du terri-

toire. On est tous d’accord sur cela, mais je crois qu’il faut différencier. La formation jusqu’à bac+2 est assez territoriale, puisque les gens formés à ce niveau-là participent de la main d’œuvre qualifiée qui est nécessaire aux entreprises. Plus on va vers la formation supérieure de type Master, plus on relève d’une autre problématique qui est plutôt liée à la recherche et aux compétences, parce que des étudiants à ce niveau-là, seulement 20 à 30% viennent du grand ouest et seulement 20% y resteront. L’aspect territorial, au niveau de ces formations, relève plutôt de ce que disait Monsieur Guegan sur la problématique des compétences et des liens au niveau de la recherche. Il parlait d’EMC2. L’école y participe. Il ne l’a pas dit, mais cela est évident.

Par contre, un vrai enjeu territorial qui intéresse les aménageurs, c’est la dialectique qu’il doit y avoir entre enseignement de proximité et excellence. Il paraît évident que, pour une petite ville, obtenir un département d’IUT ou une classe de BTS, relève de la qualité de la vie, de l’enseignement de proximité, de l’accès de plus de personnes à l’enseignement. Par contre, parfois aussi, il faut le mettre au regard de l’excellence. Je crois que c’est aussi un enjeu de territoire important d’arbitrer entre la proximité et l’excellence.”

**Jean-Louis LE CORRE**

“Mon intervention se situerait sur ces aspects économiques. Depuis ce matin, nous avons évoqué le développement durable de notre territoire et peut-être un peu moins la place des hommes dans ce territoire. Nantes Saint-Nazaire est quand même le poumon économique de notre région et de toute la Loire, et même de l’ensemble de la région du grand ouest. Les moteurs de la croissance sont connus et clairement identifiés. Le port de Nantes et de Saint-Nazaire et ses perspectives de développement avec Donges répondent à des besoins de développement futurs. Les infrastructures ferroviaires et routières. Les industries énergétiques. On peut penser que les informations qui nous sont parvenues sur l’implantation d’une unité de traitement pour la fabrication de Diester nous paraissent intéressantes parce qu’elle va lier le développement du secteur agricole avec le développement du secteur économique et énergétique.

Ce sont des questions qui nous préoccupent. Au premier rang, la construction navale dont il a été fait état je crois dans votre commission, Madame Bouillé. Mais, en même temps c’est une question qui nous inquiète car nous avons à côté l’annonce de la mutation de 600 cadres de la société, qui nous font craindre l’évolution de la construction navale et peut-être demain, la perte d’un savoir-

faire important, dans le cadre de la compétition internationale dans ce domaine.

Pour l'aéronautique, on parle aussi de Notre-Dame-des-Landes, que Françoise Verchère évoquait ce matin, avec la possibilité d'extension de l'aérospatial avec la construction de l'A380, et la nécessité de développer des espaces qui permettent la prise en compte de ces espaces économiques.

La richesse du savoir-faire fait qu'aujourd'hui, c'est quand même un secteur important sur lequel il faut nous appuyer. Sur notre territoire, on a un peu tendance à considérer que ce sont seulement celles et ceux qui portent le projet du Scot dans la discussion, la préparation, les équipes techniques, les intervenants des sociétés civiles, qui sont concernés.

Comment allons-nous associer nos concitoyens à l'appropriation de ce développement considérable que nous envisageons sur la métropole, pour qu'ils s'approprient demain l'amélioration et la construction de leur milieu de vie ? Vous avez parlé des problèmes culturels, mais nous avons des hommes et des femmes qui vivent dans ces milieux avec leurs difficultés de vie, des difficultés économiques et des difficultés sociales que nous connaissons.

Ce matin, j'ai regretté que nous n'ayons pas pu débattre après les interventions parce qu'il y avait des idées sur lesquelles on pouvait être d'accord ou pas, mais il y avait des idées où on aurait pu apporter des éclairages supplémentaires.

Enfin, je voudrais surtout terminer en me disant qu'aujourd'hui, quand on aborde le problème de la construction de ce Scot métropolitain, il nous apparaît clairement que la dimension du Scot a été insuffisante ; car on voit aujourd'hui, par la présence de nos Scot voisins, que l'intérêt que nous avons est d'avoir une élaboration cohérente entre l'ensemble de ces secteurs. Il aurait été intéressant que l'on puisse progresser pour intégrer l'ensemble des réflexions dans le Scot que nous mettons en œuvre chacun dans nos secteurs respectifs."

#### **Bruno HUG DE LARAUZE**

"J'ai trouvé très intéressante, dans le débat de ce matin et dans la table ronde de tout à l'heure, la nécessité qu'on a de redéfinir ce qu'est la métropole Nantes Saint-Nazaire. Quelles sont les réalités concrètes qu'on a derrière ? Je voulais demander à nos experts s'ils ont la connaissance d'autres métropoles bipolaires au niveau européen ? En quoi cela consiste ? Quelles sont les spécificités qu'il faut cultiver ? Ce matin, on a beaucoup insisté sur la capacité d'équilibre de ces

territoires dans tous les sens du terme. C'est vraiment un enjeu majeur pour nous de le préserver. Mais quand on parle de métropoles bipolaires, comment peut-on avoir une richesse supplémentaire par rapport aux autres métropoles moyennes qui sont en danger, comme vous le disiez ce matin ?"

#### **Dominique LUNEAU**

"Laurent Davezies, est-ce que vous connaissez d'autres exemples de ce type de métropole ?"

#### **Laurent DAVEZIES**

"Oui. Il y a Marseille – Aix-en-Provence. On ne peut pas dire que cela marche merveilleusement. On ne peut pas dire qu'il y ait une spécialisation formidable entre Marseille et Aix. On a des exemples moins caricaturaux. On a quelque chose d'intéressant qui est trans-national. C'est la coopération très avancée entre Copenhague et Malmö. Ce sont deux pôles qui étaient coupés et on a créé un pont sur la Baltique et depuis quelques années, il se passe des choses très intéressantes. C'est du bipôle avec un très gros pôle et un petit pôle. Par rapport à ce qu'on voit ici, non."

#### **Jean-Claude DEMAURE**

"Je voulais faire part d'une réflexion personnelle après le début de l'intervention de Marie-Odile Bouillé qui, en citant les grands projets de développement, évoquait la possibilité d'un grand pont sur l'estuaire. Ce sont des projets à moyen terme, à dix ou vingt ans. Mon interrogation est la suivante. Je ne cherche pas à casser le moral des troupes mais il faut voir la réalité. Quel sera le prix du pétrole dans dix ou vingt ans ? Quelle sera sa disponibilité d'usage ? Est-ce qu'on pourra encore se permettre dans vingt ans de brûler du pétrole dans des moteurs comme on le fait aujourd'hui ? Est-ce qu'on pourra encore utiliser du pétrole dans des compagnies à *low-cost* pour aller en Egypte ou aux Seychelles ? Je crois que c'est une question que l'on doit se poser aujourd'hui. C'est une implication pour demain aussi. Qui pourra payer ces grands équipements ? Je pense en particulier à l'hypothèse d'un pont sur l'estuaire. C'est un pont qui ferait quelques kilomètres dans un espace qui est actuellement très protégé et qui le sera tout autant demain, dans des conditions techniques et écologiques très difficiles. Il ne faut pas qu'on fantasme trop, même si on a besoin d'utopies pour vivre. Attention aux principes de réalité et pensez au long terme et au global."

**Dominique LUNEAU**

“Est-ce qu’il y a d’autres questions ? Non. Je vais demander à Laurent Davezies d’intervenir. Vous avez entendu une variété d’échanges sur cette question de l’ambition et du développement métropolitain. Qu’est-ce que vous retenir ?”

**Laurent DAVEZIES**

“On est sur des projets donc c’est positif. J’ai entendu une liste réjouissante de projets. La table ronde précédente portait plus à débat sur la question du développement et de la cohésion. Je ne vais pas commenter ces différents projets, mais je peux faire un peu de démagogie en fin de journée.

Je suis frappé par la journée qui vient de s’écouler. Je travaille dans de très grandes villes, sur des opérations du même type PLU, Scot, projet d’agglomération, etc. J’ai rarement vu une journée qui se tienne avec des acteurs locaux aussi assidus et sérieux, où on est vraiment ici pour discuter sur une échelle précise. On n’est pas en train de résoudre les problèmes de la France, de l’Europe ou du monde. On est en train de se poser des questions à l’échelle de la métropole, voire de la région, pour élargir un peu, alors que je connais trop de débats de ce type, où il y a forcément quelqu’un qui dirait : “Je ne comprends pas que le Scot ne prenne pas une position précise sur l’altermondialisation.” Je suis assez frappé par la qualité du travail qui est fait ici.

Si on parle de grands projets et de projets d’avenir, en fait, ce qui compte c’est moins le projet qu’on vise que les chemins qu’on se donne pour y parvenir. Ce qui est fondamental dans les politiques publiques, c’est la façon qu’on a d’atteindre ces objectifs. De ce point de vue, la question du territoire, le retour du local dans la mondialisation, comment un territoire s’identifie et sort la tête de l’eau est essentielle.

Pierre Veltz nous a parlé de l’écosystème relationnel. Il est parti. On peut en parler. C’est quand même un peu parisien comme concept. J’en profite. Ne lui dites pas ! On a parlé d’écosystème. Ce qu’il a dit est extrêmement intéressant et vrai. Tout cela ne peut pas fonctionner si cela n’est pas fondé sur la coopération, sur la confiance et sur la présence des acteurs. On n’a pas beaucoup vu les entreprises. Je le vois un peu partout. On en a parlé un peu avec le projet EMC2. Cette question de la confiance et de la coopération est aussi entre le public et le privé. Si on prend ce qui se passe ici, on a quelque chose qui est plutôt rassurant. On a quelque chose qui se construit, du travail collectif, du travail sérieux et je trouve cela plutôt rassurant. On voit assez bien les chemins qu’on veut emprunter.”

**Dominique LUNEAU**

“Un mot sur ce qui vous inquiète ou des points de faiblesse que vous avez détectés.”

**Laurent DAVEZIES**

“On en a parlé. C’est vrai que l’on est sur un profil modeste. On est dans un système qui dépend de beaucoup de choses qui sont extérieures. On a évoqué la croissance. Il va y avoir des retournements technologiques. On ne sait pas du tout ce que sera l’industrie navale dans dix ans. Il y a des inquiétudes, mais on est dans un territoire qui marche relativement bien en ce moment, et en même temps une région qui a vu passer le boulet du canon pas loin. On a eu chaud il n’y a pas longtemps avec la fermeture du chantier naval à Nantes. Il y a quinze ans, on n’aurait pas parié un centime sur l’ouest français. Il y a eu des chocs et des disqualifications fortes. On a déjà connu cela ici.

Le sentiment que j’ai est que c’est une région qui est prête à en assumer d’autres encore dans l’avenir. On a des inquiétudes et il faut en avoir conscience. En même temps, c’est une région qui a une capacité de cicatrisation et un métabolisme qui lui permet d’affronter des risques, y compris des chocs. C’est cela que j’ai l’impression qu’il est en train de se fabriquer ici.”

**Dominique LUNEAU**

“Merci beaucoup Mesdames et Messieurs pour cette seconde table ronde. Je vais demander aux deux intervenants, Patrick Mareschal et Jean-Marc Ayrault, de conclure cette conférence métropolitaine par leurs interventions.” ■

# CONCLUSIONS

**106 Patrick Mareschal**

Président de l'Association Communautaire de l'estuaire de la Loire  
et Président du Conseil général de Loire-Atlantique

**109 Jean-Marc Ayrault**

Député-Maire de Nantes, Président de Nantes Métropole  
et du Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire

## Patrick MARESCHAL

Président du Conseil général de Loire-Atlantique

“Je vais dire simplement comment j’ai ressenti cette journée. C’est une date très importante qui marquera dans l’histoire de la construction sur plusieurs décennies de cette communauté humaine qu’on appelle la métropole Nantes Saint-Nazaire.

Je le dis parce que j’ai une certaine ancienneté dans la réflexion autour de ces questions, à la fois enfant du plan et de la DATAR et élevé par un instituteur sévère qui était l’Institut national de la statistique. J’ai quelques souvenirs des premiers documents de l’OREAM. J’ai quelques souvenirs de toutes les tentatives de réflexions stratégiques qui se sont déroulées depuis ces trente dernières années sur notre territoire. Je pense que, dans ces avancées successives, cette date d’aujourd’hui est importante.

À la fin des années 70, un certain nombre d’acteurs ont commencé à se dire : “Est-ce que Nantes est définitivement en déclin avec la fin d’une période industrielle particulière ?” À la fin des années 80, avec plus de volonté et de concrétisation dans la réalisation, Nantes et l’agglomération nantaise sont toujours là, avec la concertation qui s’était organisée et qui dure toujours au sein de l’ACEL, où les grands décideurs économiques et politiques ont vérifié que leurs accords stratégiques sur le développement étaient bien toujours vivants.

Ces dates ont été importantes. Celle-ci l’est également. Monsieur Davezies vient de le dire. C’est aussi assez remarquable qu’autant de citoyens actifs et engagés, élus, responsables socio-professionnels, soient capables de se réunir et de rester une journée entière pour travailler et s’écouter, et aussi pour poursuivre un projet commun. Cela donne beaucoup d’optimisme pour l’avenir et la conduite de ce grand projet.

Le fait d’être ensemble ne suffit pas. Encore faut-il partager et écouter des diagnostics communs. De ce point de vue-là, je crois que nous avons pu prendre

connaissance ensemble d’éléments d’analyse très pertinents, éclairants et très mobilisateurs, rigoureux aussi dans une problématique locale, mais aussi dans l’analyse du monde tel qu’il se développe et tel qu’il est. Je pense que cette présence, autour de diagnostics partagés, qui naturellement vont se poursuivre, est un élément très important.

De mon point de vue, je voulais donner trois petites conclusions. Je ne sais plus quelle est la grande entreprise dont le slogan est “le progrès ne vaut que s’il est partagé”. Je pense qu’il est clair qu’à ce stade, le grand enjeu est comment, au-delà des cercles éclairés des acteurs engagés dans leurs divers domaines, faire participer l’ensemble de nos concitoyens dans un projet à long terme et d’avenir ?

C’est une difficulté technique. Les sujets dont nous discutons sont un peu complexes parfois, dans un vocabulaire technique qu’il est parfois difficile d’expliquer. C’est une difficulté médiatique, car on voit bien que dans les échanges qu’on a eus avec la presse sur ce sujet, l’impérialisme du quotidien et du court terme est très fort dans les métiers des media. Ils ne savent pas toujours faire la différence entre ce que cela change demain et ce que cela implique dans dix ou quinze ans.

Je pense qu’il y a aussi une difficulté institutionnelle parce que dès que l’on crée une structure de partenariat et d’étude comme le sont les Scot, nos concitoyens pensent que c’est une nouvelle structure de décision et d’action. Donc ils se disent que c’est une chose qui se rajoute aux intercommunalités. Il faut essayer de leur faire comprendre qu’il y a des lieux d’étude et de réflexions communs. Ensuite, naturellement, les institutions élues prendront parti et acteront, selon des procédures qu’il faut expliquer, les grandes orientations qui ont été prises à cet égard.

Je pense qu’en voyant les analyses qui ont été présentées ce matin, en tant que Président du Conseil général, je ne peux pas ne pas remarquer qu’une partie du territoire départemental n’est pas sous analyse. C’est le nord du département qui peut-être considéré encore comme classé hors de l’aire d’influence forte de la métropole, ou classé par les démographes ou les sociologues dans une catégorie de zone rurale profonde.

Je me dis qu’il y a une attention particulière à avoir, parce que si ce n’est pas un projet qui soit suffisamment partagé, cela va se traduire par des oppositions et des réactions d’incompréhension sur lesquelles il faut avoir une vigilance parti-

culière. Cette réflexion doit être menée aussi avec d'autres villes voisines. S'agissant du nord du département, c'est une réflexion sur comment les aires d'influence de Nantes Saint-Nazaire, de Rennes et d'Angers, peuvent permettre d'irriguer ces territoires intermédiaires ? Je crois qu'il faudra être attentif à cet aspect-là.

Enfin, je veux ajouter que construire une structure entre plusieurs collectivités ou entre plusieurs communes de proximité est toujours difficile ; et les conditions dans lesquelles on met en commun des compétences ne doivent pas faire reculer ceux qui souhaitent que, malgré tout, on reste dans un système de proximité pour les prises de décisions.

Unis dans la diversité, mais le problème est de même nature. Il y a, dans cette métropole et dans le territoire qui est irrigué par cette métropole, des différences de modes de vie, des différences d'appréciation des relations entre personnel social, des modes d'habitat et une appréhension de l'espace qui est différente ; et il faudra sans doute savoir respecter tout cela, tout en l'organisant, pour que cela demeure viable.

En tous les cas, je considère personnellement que cette journée est d'une grande importance et je voulais remercier très sincèrement le Président de la Communauté de Nantes métropole et l'ensemble de ses collègues et collaborateurs pour l'organisation d'une journée à laquelle il va falloir donner suite. Il y a les institutions qui sont là pour cela, mais il va falloir aussi en élargir le propos et le débat citoyen. Merci." ■

## Jean-Marc AYRAULT

Député-Maire de Nantes, Président de Nantes Métropole  
et du Syndicat mixte du Scot de la métropole Nantes Saint-Nazaire

“Merci aussi aux participants et à ceux qui ont présidé les ateliers de ce matin. Pour nous, c'était un pari, je ne vous le cache pas, quand, avec Joël Batteux, Claude Ménager, Bernard Moisière et Jean-Claude Le Gall, nous avons proposé aux élus du Syndicat mixte du Scot d'organiser une conférence métropolitaine.

Nous sommes vite tombés d'accord sur la nécessité de ce temps de diagnostic, de réflexion et de prospective ; mais votre participation, nombreuse et durable, pour tous ceux qui ont été invités, les élus de notre Scot, mais aussi ceux des Scot voisins et même ceux qui sont en devenir et qui se cherchent pour établir les bons territoires de réflexion et de projet, ainsi que les représentants des Conseil régional et général, des chambres consulaires, du Conseil économique social régional, du Conseil de développement, etc. Je dirais que c'est un pari qui est réussi. Ce qui compte maintenant, c'est la suite.

Le mot “métropole”, nous l'avons employé aujourd'hui et ce mot ne fait plus peur, en tout cas pour ceux qui y ont participé. Ceux qui sont là sont d'abord des élus ou des responsables institutionnels que nous avons invités à ce stade, qui est pour nous une première étape, et le débat, à mes yeux, ne doit pas se limiter à ces participants. Il doit s'élargir comme Patrick Mareschal vient de le dire.

Si ce mot ne fait plus peur, c'est parce que tout le monde a compris son sens et que “métropole” ne veut dire ni monopole ni mégapole mais veut dire, tout simplement, concentration de capacités économiques, humaines, sociales et culturelles, sur un territoire qui n'est lui-même ni unique ni uniforme et qui, par sa nature même, de Nantes à Saint-Nazaire et ses différentes intercommunalités, a une situation diversifiée et polycentrique.

Personne n'imagine que le développement de notre métropole ne peut se faire que sur le seul espace urbain de Nantes ou Saint-Nazaire, même si le rôle de ces villes historiques est de jouer pleinement, et pas seulement à moitié, le rôle de locomotive et d'entraînement. Des grands projets urbains comme l'île de Nantes ou Ville-Port sont là pour témoigner de cette nécessité. Mais la conception que

nous avons du développement urbain qui fait déjà l'objet de débat dans nos Scot, en particulier le Scot Nantes Saint-Nazaire, s'appuie déjà sur une vision polycentrique. Il y a des grandes villes et des villes moyennes et autour de ces villes moyennes, le développement du territoire peut parfaitement s'organiser. Il doit même s'organiser.

Après avoir entendu les interventions de Pierre Veltz ou de Laurent Davezies, on voit bien que si nous avons une spécificité, c'est-à-dire une économie relativement équilibrée entre une économie de production, une économie publique et une économie résidentielle, derrière, il y a aussi un certain type de modèle de développement et un modèle urbain qui est spécifique et qui n'est pas le même partout.

D'abord, ce qui n'est pas la même chose partout, c'est cet équilibre entre ces trois pôles de développement économique. Ce qui n'est pas la même chose aussi partout, c'est ce type même de développement, de paysage et d'organisation urbaine ou périurbaine, ainsi que le rapport de la ville et de la campagne.

Pour la période qui vient, même si nous disposons de beaucoup d'atouts, même si on peut se féliciter d'avoir franchi des caps difficiles, rien n'est acquis définitivement. Devant nous, il y a encore beaucoup de choix et de décisions qui dépendent de nous ; mais pas seulement de nous bien entendu.

Ce qui est nouveau et différent, et plus complexe que tout ce que nos prédécesseurs ou nous-mêmes avons pu vivre depuis dix ou vingt ans, c'est le phénomène de la mondialisation. En même temps, Pierre Veltz a très bien expliqué que si la mondialisation existe, c'est un fait, elle ne détruit pas pour autant les territoires. Elle génère la nécessité de projets de territoires.

Cela veut dire que ce que nous avons entrepris là, il faut absolument le poursuivre parce que ce n'est pas un travail pour rédiger nos Scot ni nos PLU, mais c'est un travail sur le projet qui doit fédérer nos différents territoires qui composent cette grande métropole de Nantes Saint-Nazaire.

C'est donc un projet qui est à l'œuvre. C'est un projet qui part de l'existant, de nos atouts mais aussi de nos faiblesses, et qui doit éclairer nos choix pour l'avenir. Évidemment, quand on dit que les territoires et les projets peuvent être renforcés parce que la mondialisation y conduit, rien n'est automatique. Il n'y a pas le territoire d'un côté et la mondialisation de l'autre et rien entre les deux. Ce serait désespérant et inquiétant.

Si on était seul face au reste du monde, il y aurait de quoi avoir peur. Ce n'est pas

le cas. Il y a les États-Nations. Il y a l'Union Européenne. Si nous voulons, vis-à-vis de ces partenaires et au niveau territorial, nos premiers partenaires sont les départements et les régions. Si nous voulons dialoguer avec eux, exprimer des priorités et des exigences, il faut d'abord savoir ce que nous voulons. D'où la nécessité d'avancer en termes de projet.

Le projet : est-ce que nous avons toutes les qualités et les forces suffisantes ? Évidemment, non. Mais il y en a quand même une qui est importante. Il existe une tradition industrielle. Si nous avons fait progresser notre compréhension commune de la situation que nous vivons, c'est important de la prolonger avec une communication envers nos concitoyens. C'est qu'il existe une économie industrielle ici, qui certes a subi des chocs, et qui en subira sûrement d'autres, mais qui reste forte et qui doit être défendue et préservée à tout prix. Un emploi industriel génère environ trois autres emplois. Je lisais, dans un tract syndical, que l'on est en train de développer une économie passant d'une économie de main d'œuvre à une économie de donneurs d'ordres. Il se trompe. Les deux ne sont pas à opposer. On a besoin de tout.

Parfois, pendant des rencontres avec les habitants de Nantes, il m'arrive de discuter avec ceux qui sont les plus confrontés à la fragilité sociale, à l'exclusion, au chômage et à un niveau de vie très bas, dépendant souvent des aides. Jean-Michel Jaouen, qui est un travailleur de terrain du quartier des Dervallières, nous a parlé de cette réalité. Cette réalité existe. À ces hommes et à ces femmes qui sont les plus confrontés à la fragilité, il faut aussi apporter des réponses et donner de l'espoir. Quand on explique ce qu'est le projet et ce qu'il peut être, alors il est compris et il est souhaité.

Je vais prendre un exemple. Il n'y a pas longtemps, on avait lancé dans le quartier nord de Nantes un carrefour citoyen et nous avons retenu comme grand thème de débat général : "Y a-t-il encore de l'emploi à Nantes ?" On avait fait une petite enquête qualitative auprès des habitants de Nantes nord qui est un quartier assez pauvre de Nantes. Beaucoup de gens qui y ont participé, se sont interrogés. Ils ont dit qu'il y avait un projet et une volonté ; Nantes ne se porte pas si mal, mais une partie de nous est à l'écart de ce mouvement. Un autre dit : "Le maire parle d'une métropole européenne, mais la métropole européenne n'est pas pour nous mais pour les cadres ou les ingénieurs. Il n'y aura jamais de travail pour nous."

Cette question existe et il faut y répondre. Je pense qu'il faut y répondre en pre-

nant des exemples concrets qui peuvent toucher tout le monde. Il y a quelques jours, lundi dernier, nous étions au Conseil régional des Pays de la Loire avec le Président Jacques Auxiette, le Vice-Président du Conseil général représentant Patrick Mareschal. Il y avait aussi Joël Batteux, les deux patrons des usines Airbus, trois représentants de PME qui travaillent pour Airbus, et le représentant de l'enseignement supérieur des laboratoires de recherche de Nantes. Nous avons réuni ce que nous voulons et pouvons faire pour notre métropole nantaise.

Nous avons l'industrie avec Airbus qui veut s'agrandir et se développer. Cela a été évoqué tout à l'heure par Françoise Verchère. Il faut l'aider. Il faut réussir à tout prix pour que ces 400 ou 500 emplois puissent s'installer très vite, non pas pour l'A380 mais pour l'A350. Ils sont déjà dans l'avion d'après. Pour permettre à cette industrie de durer, il faut qu'elle puisse trouver une main d'œuvre ouvrière et technicienne bien formée. D'où l'investissement important que doivent faire les collectivités locales et l'État en termes de formation professionnelle, technique ou supérieure.

Vis-à-vis de ces entreprises, nous devons continuer à investir dans l'enseignement supérieur et la recherche qui est un de nos points faibles. Ce matin, j'ai commencé l'introduction de la conférence en disant que nous étions venus symboliquement à l'Université de Nantes, qui s'est reconstituée seulement dans les années 60. Il a fallu rattraper ce handicap de décisions qui avaient été prises au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, de laisser filer l'Université de Nantes. On l'a payé cher.

Aujourd'hui, nous avons rattrapé ce retard, mais ce retard est partiellement rattrapé parce que, ces dernières années, nous avons beaucoup investi dans l'enseignement supérieur à l'université, dans les laboratoires de recherche, mais aussi pour l'École Centrale, l'École des Mines qui nous a coûté très cher. Nous nous sommes battus pour l'avoir et nous avons été critiqués. Aujourd'hui, nous en avons les résultats parce qu'Airbus industrie a des contrats avec ces laboratoires de recherche sur les nouveaux matériaux et les matériaux composites.

C'est aussi parce qu'il y a tout cet environnement qu'Airbus a décidé de faire venir son propre laboratoire, quelques chercheurs pour l'instant, mais demain un laboratoire complet. Pour autant, il n'y a pas que cet élément qui joue. Il y a l'accessibilité du territoire que ce soit la voie routière, autoroutière, ferroviaire ou aéroportuaire, que ce soit l'accès à l'information par les systèmes à haut débit que nous avons mis en place mais qui ne seront jamais suffisants si on ne les met pas à jour et si on ne continue pas à investir. L'investissement public est un levier et entraîne l'investissement privé.

Nous avons aussi une qualité de vie. La qualité de vie n'est pas simplement les parcs et les jardins, même s'il faut les entretenir, et même en rajouter davantage. L'introduction du paysage dans la ville compte aussi. Ce sont aussi les écoles pour l'enseignement initial. Ce sont aussi les crèches. Ce sont les centres de loisirs ouverts les mercredi et pour les vacances. C'est aussi la prévention de la délinquance et la sécurité. C'est aussi la lutte contre l'exclusion pour ceux qui sont à l'écart et qui pourraient entrer dans le mouvement. Mais, parce qu'ils n'ont pas eu la chance d'avoir la formation initiale ou parce qu'ils ont subi l'échec du chômage et ils se désespèrent, d'où la mise en œuvre de plans locaux de l'emploi avec des maisons de l'emploi qu'il faut renforcer et qui doivent revenir en haut de nos priorités. C'est la cohésion sociale. Le logement en fait partie aussi. La culture et des événements qui fédèrent. Le projet sur l'estuaire de la Loire est un projet qui fédère, qui identifie, qui donne de la force, qui permet de se sentir partie prenante et membre d'une communauté de destins. C'est aussi l'éducation pour pouvoir jouir de la culture et être soi-même créateur de culture.

C'est tout cela qui fait que demain, nos territoires resteront attractifs. Quand on explique à nos concitoyens, à ceux qui doutent que les emplois que nous pouvons développer, ce n'est pas pour eux mais seulement pour les cadres ou les ingénieurs, nous pouvons les convaincre que l'économie productive, industrielle et des services qui les accompagnent et qui viennent conforter l'industrie, ou encore parce qu'il y a des services publics et que ces services publics sont nécessaires à la cohésion sociale, ou encore que le nombre d'habitants supplémentaires génère une économie résidentielle avec des emplois pas délocalisables et qui sont accessibles y compris à des personnes avec un niveau de formation pas forcément très poussé, alors l'espoir renaît ! L'espoir est possible. La responsabilité des élus, que nous sommes mes chers collègues, est de donner de l'espoir, mais pas un espoir artificiel, pas seulement basé sur les mots, mais sur les actes. Les actes qui ont déjà été faits ne suffisent pas, parce que tout est fragile.

Je citais cette extension de l'usine d'Airbus que, j'espère, nous réussirons. Mais si nous ne réussissons pas dans les délais, nous savons aussi que nous sommes dans une compétition entre les territoires. L'Espagne est aussi disponible pour accueillir cette extension pour l'A350. Nous ne sommes pas les ennemis de l'Espagne, mais c'est une réalité qui a été dite par Pierre Veltz et Laurent Davezies.

Il faut qu'on soit fort. C'est pour cela que la question de la tentation de la pause

a été mise dans le débat. C'est moi-même qui ai demandé qu'on mette cette question au débat. Je sens bien que, malgré les progrès que nous avons faits en matière de qualité de vie dans toutes les communes autour de Nantes et de Saint-Nazaire, de développement des transports publics – je pense au transport public urbain à Nantes – en matière de développement économique, il y a encore trop de chômage, trop de gens exclus. Quand on regarde le périurbain, quand on le regarde loin, pas encore tout à fait jusqu'à Chateaubriant mais presque, on voit que ces nouveaux habitants occupent des maisons qui étaient vides ou des maisons dont les enfants de parents disparus ne savaient plus que faire. Quand ils la mettaient sur le marché, ils ne trouvaient pas preneurs. Aujourd'hui, on voit des villages coquets. On voit des équipements publics qui se sont améliorés. On voit des centres bourgs qui sont agréables et qui sont fleuris. C'est l'image que nous donnons.

La métropole a un effet sur l'ensemble. Pour autant, rien n'est jamais acquis définitivement. C'est pour cela qu'il faut continuer de se battre. La tentation de la pause, j'ai posé cette question et vous y avez répondu unanimement : la tentation de la pause est soit la pause soit le déclin. Après, quand on dit non au déclin, quel projet et quel modèle ? Ce modèle doit être équilibré. Nous le savons tous. Je pense que si cette question est posée, c'est parce que beaucoup de nos concitoyens nous disent que nous avons fait finalement l'essentiel du chemin. Pourquoi vouloir toujours grandir ? Pourquoi vouloir devenir plus gros et plus fort ? Est-ce qu'il n'est pas nécessaire de se dire que c'est bien comme cela ?

C'est une question qui existe et vous la sentez tous. On vous la pose dans les communes comme dans les villes. Il faut y répondre, mais pas de façon condescendante ou méprisante, puisque la question est posée. Il faut l'aborder franchement et essayer d'apporter une réponse à une question qui est importante. C'est la préservation de la qualité de vie et de la cohésion sociale.

Je pense à une question très concrète qui est la question des déplacements urbains et inter urbains. Quand nous discutons avec Patrick Mareschal et Jacques Auxiette du projet de tramway-train entre Nantes et Chateaubriant, mais dans un premier temps, jusqu'à Nord-sur-Erdre, c'est-à-dire un tramway qui va sur la voie ferroviaire donc un TER, mais qui en même temps, par son système, peut fonctionner sur l'ensemble du réseau du tramway, nous répondons en partie à la question de la qualité de vie.

On peut habiter à Nord-sur-Erdre et en même temps, travailler et se déplacer

sans problème. On peut aussi demain bifurquer vers l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Mais cela ne sera pas seulement la desserte de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Ce sera aussi la desserte, avec des pôles multi-modaux, pour tous les habitants de ce secteur d'Erdre et Gesvres. Comme le dit Jean-Claude Le Gall qui a un projet que soutiennent les Conseils général et régional, pour créer un pôle intermodal de la gare de Savenay, ce sont des choses concrètes qui peuvent se réaliser à court terme, sans vouloir toujours se projeter dans le lointain.

Nous voulons rallonger la ligne 3 du tramway qui va du sillon de Bretagne jusqu'à Marcel Paul et qui permettrait une meilleure connexion pour aller jusqu'au CHU Nord, qui s'arrête à l'Hôtel-Dieu et nous avons décidé de la prolonger jusqu'à la gare de Pont Rousseau. En la prolongeant jusqu'à la gare de Pont Rousseau, on peut aussi faire un pôle intermodal entre le tramway et le train.

Lorsque nous avons prolongé le train avec le Département et la Région jusqu'à Vertou, nous nous sommes efforcés de concilier un développement créateur d'emplois et de richesses équilibré entre ses trois moteurs et une nécessaire qualité de vie, solidarité et bonheur d'être habitant de cette région atlantique.

C'est vraiment notre responsabilité. Elle est lourde. J'en suis conscient. Nous allons réussir. Il faut d'abord programmer une sorte de conférence des présidents et des bureaux des Scot voisins. C'est pour cela que nous avons souhaité parler ensemble. On peut le faire vite et coordonner et réfléchir.

Le risque que l'on a est de gâcher la qualité résidentielle. Nous avons ce matin un atelier sur cette question. Il faut accompagner la qualité résidentielle d'un plan local de l'habitat où la mixité sociale doit être à l'ordre du jour, problème complexe que je ne vais pas développer, mais pas en laissant grossir n'importe quel village et n'importe comment. À ce moment-là, on aura un type de développement qui nous pénalisera parce qu'il apportera trop de contraintes en termes de qualité de vie et de déplacement. Donc il faut plutôt renforcer les pôles. Je ne dis pas les grands pôles. Je parle des pôles secondaires autour, qui seront mieux équipés.

C'est cette réflexion qui doit s'engager dans le Scot de Nantes Saint-Nazaire et que nous partageons avec les intercommunalités qui le composent. Je pense que nous pouvons aussi le partager avec les autres Scot. Faut-il encore qu'on en parle. Je pense qu'il faut aussi poursuivre le dialogue avec le monde social et économique. Donc il faudra des rencontres, soit multilatérales soit bilatérales,

pour prolonger ce débat avec les organisations des confédérations syndicales, avec les mouvements patronaux, les CCI mais aussi les associations qui représentent la diversité de la population.

Il faut donner une dimension citoyenne au débat public. Soyons imaginatifs et créatifs ! Avec plus d'un million d'habitants, ce n'est pas facile d'organiser le débat public, mais il faut le faire, et en trouvant des systèmes modernes. Pourquoi ne pas ouvrir un site pour nous permettre d'organiser des débats et des forums ? En tout cas, il ne faut pas que cela reste entre nous.

Si nous avons commencé comme cela, c'est parce qu'il fallait bien démarrer d'abord par ceux qui ont la responsabilité du suffrage universel. Mais aujourd'hui, si on veut créer de la confiance, si on veut entraîner, il faut des projets. C'est souvent ce qui nous manque. Il faut aussi de la démocratie. Quand il y a un trop grand décalage entre ceux qui ont la chance de pouvoir disposer d'informations et les citoyens qui ont autant d'intelligence que nous pour comprendre les choses, il se creuse un fossé énorme de compréhension. À ce moment-là, quand il est temps de prendre des décisions et de faire des choix, cela ne marche pas. Il y a des explications. Nous sommes tous responsables de cela.

Dans notre démarche aujourd'hui, il faut aussi qu'on soit modeste et qu'on continue à travailler. Je terminerai en disant que je vous remercie. Je vous remercie parce que vous avez été assidus. Si vous l'avez été, c'est parce que vous avez ressenti l'enjeu. Je voudrais remercier nos deux intervenants, Pierre Veltz et Laurent Davezies. Les documents de Pierre Veltz et de Laurent Davezies sont déjà en cours de distribution. Tous nos travaux vont faire l'objet d'une synthèse qui vous sera accessible. Vous pourrez vous en servir dans les débats que vous organiserez vous-mêmes. On les mettra sur notre site Internet pour qu'il se passe quelque chose. Il s'est déjà passé quelque chose aujourd'hui et cela valait le coup. Encore merci et à bientôt." ■

# LISTE DES PARTICIPANTS

## A

<b>AILLET Pierre</b>	MAIRIE DE THOUARE
<b>ALLAIN Philippe</b>	CAP ATLANTIQUE
<b>ALLAIN François</b>	MAIRIE DE CAMPBON
<b>ALLARD Daniel</b>	MAIRIE DE MALVILLE
<b>AMELOT Jeannine</b>	AMIS DE L'ERDRE
<b>ANGOMARD Soizick</b>	SAMOA
<b>ANGOT Christophe</b>	ATLANPOLE
<b>AUBERT Nicolas</b>	SME AÉROPORT ND-DES-LANDES
<b>AUBRET Jérôme</b>	COMMUNAUTÉ COMMUNES CLISSON
<b>AUDIC Philippe</b>	EDF
<b>AUGER Sophie</b>	RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE
<b>AUMON Yves</b>	COMPA
<b>AUXIETTE Jacques</b>	RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE
<b>AYRAULT Jean-Marc</b>	VILLE DE NANTES – NANTES MÉTROPOLE

## B

<b>BACHELIER Bernard</b>	VILLE DE SAINT-HERBLAIN
<b>BALDUCCHI Jean-François</b>	ATLANPOLE
<b>BARADEAU Mathieu</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>BATTEUX Joël</b>	VILLE DE SAINT-NAZAIRE / CARENE
<b>BAUDRAU Jean-Claude</b>	CAP ATLANTIQUE
<b>BEGUE Marie-Cécile</b>	DDRN
<b>BELLEC Hervé</b>	MAIRIE DE MALVILLE
<b>BELLIOT Monsieur</b>	MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE
<b>BENATRE Marie-Annick</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>BERTRAND Jean</b>	MAIRIE SUCÉ-SUR-ERDRE
<b>BERTY Anne</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>BESSIN Olivier</b>	NANTES METROPOLE
<b>BILLAUD René</b>	UPA
<b>BLAISE Jean</b>	LE LIEU UNIQUE
<b>BLOUET Claude</b>	POLYGONE
<b>BOCHER Rachel</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>BOIS Stéphane</b>	CARENE
<b>BOISTUAUD Daniel</b>	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉGION DE BLAIN
<b>BOLO Pascal</b>	SEMMINN

<b>BOLTE Maurice</b>	SGAR PRÉFECTURE
<b>BOTTARD Franck</b>	ÉCOPOLE
<b>BOUCAULT Bernard</b>	PRÉFECTURE
<b>BOUILLE Marie-Odile</b>	CARENE
<b>BOURGEAU Henri</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>BOURGOIN Gérard</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>BOURSE Yves</b>	MAIRIE DE MAUVES
<b>BRASSELET Pierre</b>	MAIRIE DE SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
<b>BREHIER Hervé</b>	COMPA
<b>BRISSEON Jean-Claude</b>	MAIRIE DE LÉGÉ
<b>BRISSEAU Vincent</b>	CONSEIL DVP ATELIER INITIATIVES
<b>BURBAN Philippe</b>	UNIVERSITÉ NANTES
<b>BURGAUD M.France</b>	MAIRIE DE BOUAYE
<b>BURNET Michelle</b>	CARENE
<b>BUSNEL Michel-François</b>	NANTES MÉTROPOLE

## C

<b>CADIO Jean-Luc</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>CAILLE Denis</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>CAILLON Dominique</b>	CC LOIRE ET SILLON
<b>CANTIN Loïc</b>	CINA CLUB IMMOB. NANTES ATLANT.
<b>CARTEIRAC Jean-Marie</b>	DDE
<b>CASSERAND Yves</b>	CONSEIL DVP COM.URBAINE NANTES
<b>CERCLERON Louis</b>	MAIRIE DE NOTRE-DAME-DES-LANDES
<b>CERCLIER Raymond</b>	OCLS
<b>CESTOR Octave</b>	VILLE DE NANTES
<b>CHAGNEAU Éric</b>	JCE
<b>CHAMBON Pierre</b>	IUP GÉNIE CIVIL / UNIVERSITÉ
<b>CHARWEL Christian</b>	SME AÉROPORT ND-DES-LANDES
<b>CHAUVIER Patrick</b>	MAIRIE DE LAVAU-SUR-LOIRE
<b>CHAUVIN Yves</b>	MAIRIE DE VERTOU
<b>CHEVALIER François</b>	PORT AUTONOME DE NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>CHIRON Pascale</b>	VILLE DE NANTES
<b>CHOQUET Catherine</b>	VILLE DE NANTES
<b>CHOTARD Yvon</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>CLERGEAU Marie-Françoise</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>CLOUET Jean-Pierre</b>	CHAMBRE D'AGRICULTURE

<b>CLOUTOUR Paul</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>COFFIN Gilles</b>	CCI
<b>COMBE Héléne</b>	CONSULTANTE INTRA MUROS
<b>CORBET Paul</b>	SYNDICAT SCOT VIGNOBLE NANTAIS
<b>CORMERAIS Patricia</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>CORNERAIS Patricia</b>	URS
<b>CORSET Michel</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>COUTAND Guillaume</b>	CC D'ERDRE ET GESVRES
<b>COUTURIER Christian</b>	MAIRIE DES SORINIÈRES
<b>CUSSONNEAU Gilles</b>	UNIVERSITAIRE
<b>D</b>	
<b>DALBERA Renaud</b>	CR PAYS DE LA LOIRE
<b>DALLET Patricia</b>	CODELA
<b>DANIEL Gaëlle</b>	CARENE
<b>DANTEC Ronan</b>	MAIRIE DE NANTES NANTES MÉTROPOLE
<b>DARD Patricia</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>DASVE Yves</b>	MAIRIE NORT-SUR-ERDRE
<b>DAUBISSE J.C.</b>	SYNDICAT DU SCOT DU VIGNOBLE NANTAIS
<b>DAUPHIN Stéphane</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>DAUSSIN-CHARPANTIER Jérémie</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>DAVEZIES Laurent</b>	UNIVERSITAIRE
<b>DAVID Roger</b>	CARENE
<b>DAVIGO Jacques</b>	HCFDCE
<b>DECHOURPES</b>	
<b>DELAHAIE Hubert</b>	CARENE / SCOT
<b>DELPECH Patrick</b>	
<b>DEMAILLE Gérard</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>DEMAURE Jean-Claude</b>	UNIVERSITAIRE HONORAIRE
<b>DESMONTS Jean-Luc</b>	CARENE
<b>DEVISME Laurent</b>	LAVA-ÉCOLE ARCHI. NANTES
<b>DIAT Robert</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>DOUBLET Marc</b>	CARENE
<b>DUMONCEAUX Jean-Paul</b>	DRE PAYS DE LA LOIRE
<b>DUMONT Marc</b>	ÉCOLE D'ARCHITECTURE
<b>DUMONT-ROTY Jean</b>	DDE NANTES

<b>DURAND Jean-Luc</b>	CCEG
<b>DYON Jérôme</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>E</b>	
<b>ESNAULT-PINSON Claudine</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>ESTIVAL Gérard</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>F</b>	
<b>FAURE Jeanine</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>FAVRI Henri</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>FERRAN Frédéric</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>FERRANDON Benoit</b>	CESR
<b>FESSART Elisabeth</b>	UPA PAYS DE LA LOIRE
<b>FETIVEAU Stéphane</b>	COMMUNAUTE COMMUNES DE MACHECOUL
<b>FLAUX Dominique</b>	ÉCOLE NAT. MARINE MARCHANDE
<b>FLEURY Christelle</b>	SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU VIGNOBLE NANTAIS
<b>FONTENEAU Charles</b>	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS
<b>FORGET Marie-Laure</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>FOUASSON Gildas</b>	CODELA
<b>FOUCAULT Antoine</b>	CBR
<b>FOUCHER Rogation</b>	SCOT PAYS DE RETZ
<b>FRANCOIS Yves</b>	SYNDICAT DU SCOT MAIRIE PONT-SAINT-MARTIN
<b>G</b>	
<b>GALLIOT Gilbert</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>GALMARD Christian</b>	CESR
<b>GARAT Isabelle</b>	IGARUN CNRS
<b>GARBY Gilles</b>	ÉCOPOLE
<b>GARDAHAUT Anne</b>	CC PAYS D'ANCENIS
<b>GARNIER Dominique</b>	CC ERDRE ET GESVRES
<b>GARNIER Héléne</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>GARNIER Bernard</b>	CARENE
<b>GAUDIN Patrice</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>GEFFROY Joël</b>	CC CCEUR D'ESTUAIRE
<b>GENDRON J.François</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE

<b>GENET Marc</b>	INSPECTION ACADEMIQUE 44
<b>GERARD Alain</b>	ÉLU COMMUNAUTAIRE
<b>GERARD Jean-Charles</b>	DRE PAYS DE LA LOIRE
<b>GERARD Maryse</b>	PORT AUTONOME
<b>GIRARDEAU Jacques</b>	UNIVERSITÉ DE NANTES
<b>GOISET Jean</b>	CC ERDRE ET GESVRES
<b>GRANDJEAN Caroline</b>	DDE 44 / SAN
<b>GROSSIN Hervé</b>	
<b>GROVALET Philippe</b>	CG 44 / CARENE
<b>GUEGAN Jean-Michel</b>	EMC2
<b>GUEGUEN Claudine</b>	CARENE
<b>GUERIN Guy</b>	COMPA
<b>GUERINEAU Valérie</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>GUETNY Noël</b>	VILLE DE SAINT-NAZAIRE
<b>GUIBERT Louise</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>GUIHARD Laurent</b>	CONSEIL GÉNÉRAL 44
<b>GUIHENEUF Claire</b>	DDRN
<b>GUILBAUD J.Pierre</b>	MAIRIE DE ST-AIGNAN-DE-GD-LIEU
<b>GUILLARD Maryline</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>GUILLEMOT Bernard</b>	BRETAGNE VIVANTE
<b>GUILLET Claude</b>	MAIRIE DE CARQUEFOU
<b>GUILLOIN Nicolas</b>	INNOVAPRESSE
<b>GUILLOIN Alain</b>	MAIRIE DE ST-MICHEL-CHEF-CHEF
<b>GUIN Yannick</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>GUINE Alain</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>GUITTON Jean-François</b>	CARENE
<b>GURLIAC</b>	
<b>H</b>	
<b>HAENTJENS Jean</b>	DDRN
<b>HAIE Gabriel</b>	COMPA ANCENIS
<b>HAKEM Abbassia</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>HAN-CHING Luçay</b>	IFREMER
<b>HARDY Alain</b>	CARENE
<b>HEBRARD Jean-Pascal</b>	AURAN
<b>HELFER Jean-Pierre</b>	AUDENCIA
<b>HOTTELARD Madame</b>	MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE
<b>HUCTEAU Nelly</b>	NANTES MÉTROPOLE MAIRIE D'ORVAULT

<b>HUG DE LARAUZE Bruno</b>	CCI NANTES ATLANTIQUE
<b>HUOU Marcel</b>	MAIRIE DE ST-ETIENNE-DE-MONTLUC
<b>I</b>	
<b>ISCOVICI Christian</b>	CAP ATLANTIQUE
<b>J</b>	
<b>JACOBSONNE Alain</b>	DDE
<b>JACQUET Laurent</b>	CC ERDRE ET GEVRES
<b>JAMES Christian</b>	CARENE
<b>JAOUEN Jean-Michel</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>JOSSIC Jean-Louis</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>JOUVENET Daniel</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>JULLIEN Bruno</b>	AURAN
<b>K</b>	
<b>KERSUAL Nolwenn</b>	RUOA
<b>KLINGER Émile</b>	CG 44
<b>L</b>	
<b>LAFLAQUIERE Jean-Pierre</b>	PREF. LOIRE-ATLANTIQUE
<b>L'ALEXANDRE Monsieur</b>	CODELA
<b>LAMBERT Bernard</b>	MAIRIE DE LA CHAPELLE-HEULIN
<b>LANNUZEL Raymond</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>LARDEUX Lionel</b>	CCEG
<b>LARGILLIERE Danielle</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>LAUMONIER Henri</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>LAUNAY Philippe</b>	ITI
<b>LE BOZEC Marie-France</b>	DRDJS
<b>LE CORRE Jean-Louis</b>	CARENE
<b>LE DAUPHIN Thierry</b>	RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE
<b>LE GALL Jean-Claude</b>	CC LOIRE ET SILLON
<b>LE GALL Carole</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>LE QUENVEN Danièle</b>	MAIRIE DE LA CHAPELLE-LAUNAY
<b>LEFEVRE Jacques</b>	ICAM
<b>LEFEVRE Gérard</b>	AURAN
<b>LEFEVRE Paulette</b>	MAIRIE DE TREILLIÈRES CCEG

<b>LEGOFF Sylvain</b>	MINISTÈRE ÉQUIPEMENT TRANSPORTS ET LOGEMENT
<b>LEMEILLEUR Michel</b>	ASSOCIATION ALISEE
<b>LEMOINE Claude</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>LEMOINE Claude</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>LERAY Bruno</b>	GDF
<b>LESAFFRE Tony</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>LETELLIER Philippe</b>	DDE 44 / SAO
<b>LOIZEAU Maurice</b>	ADSEA 44
<b>LOMBARD Jacques</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>LOQUET Michel</b>	CARENE / SCOT
<b>LOREAU Marianne</b>	MAIRIE DE VERTOU
<b>LORIOT Pierre</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>LUCAS Xavier-Pierre</b>	CHU DE NANTES
<b>M</b>	
<b>MABIT Daniel</b>	SYNDICAT SCOT VIGNOBLE NANTAIS
<b>MAGNEN Jean-Philippe</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>MAHE Stanislas</b>	SAMOA
<b>MARESCHAL Patrick</b>	CONSEIL GÉNÉRAL 44
<b>MAREST Philippe</b>	NANTES METROPOLE
<b>MAROT Bernard</b>	CC LOIRE ET SILLON
<b>MARTEL Jean-Paul</b>	MAIRIE TRIGNAC
<b>MARTIN Annick</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>MARTIN Xavier</b>	ÉCOLE SUP DU BOIS NANTES
<b>MARTINET Grégory</b>	DDRN
<b>MARTY Richard</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>MASSON Pierre</b>	VILLE DE SAINT-HERBLAIN
<b>MAUMY Vincent</b>	DR SNCF
<b>MELUC Dominique</b>	MAIRIE DE SUCÉ-SUR-ERDRE
<b>MENAGE Anne</b>	CAP ATLANTIQUE
<b>MENAGER Claude</b>	CC ERDRE GESVRES
<b>MENARD Olivier</b>	UNIVERSITÉ DE NANTES
<b>MESNARD André-Hubert</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>METAIREAU Yves</b>	CAP ATLANTIQUE
<b>METAIS Laetitia</b>	CARENE
<b>MICHEL Serge</b>	RESEAU FERRÉ DE FRANCE
<b>MOISIERE Bernard</b>	CC CŒUR D'ESTUAIRE

<b>MORAND Michel</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>MOREAU Jean-Paul</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>MORENO Laurent</b>	AURAN
<b>MUSTIERE Alain</b>	CESR PAYS DE LA LOIRE
<b>N</b>	
<b>NICOLAS Cécile</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>O</b>	
<b>OGER Martine</b>	COMMUNAUTÉ URBAINE
<b>ORON Olivier</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>OURLIAC</b>	DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT
<b>OUVRARD Véronique</b>	AURAN
<b>P</b>	
<b>PAILLOUX Jean-Yves</b>	AURAN
<b>PAILLOUX Patrick</b>	AURAN
<b>PARDA Claire</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>PARPAILLON Joseph</b>	MAIRIE D'ORVAULT
<b>PARSI François</b>	CC LOIRE ET SILLON
<b>PAVAGEAU Benoist</b>	VILLE DE NANTES
<b>PELLOQUET Christian</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>PERRAUD Jean-François</b>	CESR
<b>PESSU Marc</b>	CCCE
<b>PETIT Philippe</b>	PHILIPPE PETIT CONSULTANT
<b>PICAUD Madame</b>	TRIGNAC
<b>PICHAT Emily</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ATELIER DES INITIATIVES
<b>PIJAUDIER-CABOT Gilles</b>	ÉCOLE CENTRALE DE NANTES
<b>POIGNANT Serge</b>	MAIRIE DE BASSE-GOULAIN
<b>POILANE Maurice</b>	SCOT DU VIGNOBLE NANTAIS
<b>POLINIERE David</b>	SAMOA
<b>PORTAIS Gérard</b>	MAIRIE DE FAY-DE-BRETAGNE
<b>POTIRON Olivier</b>	CC LOIRE ET SILLON
<b>POUPARD Maud</b>	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
<b>POUSSEUR J.Marie</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>PRIOU Maryvonne</b>	CCEG

<b>PRODHOMME Robert</b>	CONSEIL DVP. PAYS D'ANCENIS
<b>PROST Didier</b>	ARCHITECTE
<b>PROVOST Éric</b>	CARENE
<b>Q</b>	
<b>QUENEAU Yves</b>	MAIRIE DE LAVAU-SUR-LOIRE
<b>QUERO Thierry</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>QUERO Thomas</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>R</b>	
<b>RANTY Richard</b>	CR PAYS DE LA LOIRE
<b>RAPETTI Danielle</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>RASCOUET Marie-Andrée</b>	MAIRIE DE VERTOU
<b>REBULARD Mathilde</b>	CARENE
<b>REGENT Jean-Joseph</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>REMAUD Bernard</b>	ÉCOLE POLYTECHNIQUE UNIV. DE NANTES
<b>RENARD Jean</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>RETIERE Jean-François</b>	MAIRIE DE MAUVES
<b>RETIERE Gilles</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>RIALLAND Yannick</b>	CC LOIRE ET SILLON
<b>RICHEUX Vincent</b>	RUOA
<b>RIMBERT Patrick</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>RIVIERE Jean-Yves</b>	CC LOIRE ET SILLON
<b>ROBERT Alain</b>	MAIRIE DE NANTES – CG 44
<b>ROBERT Patrick</b>	NANTES MÉTROPOLE DVP.
<b>ROBIN Claude</b>	SYNDICAT DU SCOT DU VIGNOBLE NANTAIS
<b>ROLLAND Yann</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>ROMAND Jean-Yves</b>	CARENE
<b>ROUSSEAU Claude</b>	MAIRIE DE BOUÉE
<b>ROY Pierre</b>	SYNDICAT DU SCOT ST-JULIEN-DE-C.
<b>RUBIN Yves</b>	CCEG-GRANDCHAMP-DES-FONTAINES
<b>S</b>	
<b>SALOMON Lise-Armelle</b>	CARENE
<b>SAULNIER Monsieur</b>	MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE
<b>SAUPIN Sophie</b>	CARENE
<b>SAUPIN Guillaume</b>	CARENE

<b>SAUVOUREL Alain</b>	CODELA
<b>SAVARY Émile</b>	MAIRIE DE TREILLIÈRES CCEG
<b>SEILBO Pascale</b>	MAIRIE DE NANTES
<b>SIMON François</b>	VILLE DE REZÉ-NANTES MÉTROPOLE
<b>SIMONET Loïc</b>	UNIVERSITAIRE
<b>SOTTIN Jean-Yves</b>	DDRN
<b>STEPHAN Cécilia</b>	ESTUARUM
<b>T</b>	
<b>TALLIO Jean-François</b>	COLLABORATEUR D'ÉLUS
<b>TAMEZA André</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>TASSEEL Jean-Marie</b>	CAREME
<b>TESTARD Joseph</b>	CCEG
<b>TESTE Mathieu</b>	RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE
<b>THERY Laurent</b>	SAMOA
<b>THIRIET René</b>	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
<b>TOUGERON Jacky</b>	NANTES MÉTROPOLE
<b>V</b>	
<b>VALLAURI Jean-Marc</b>	ENITIAA/CESR
<b>VANDENBROUCKE Bruno</b>	AURAN
<b>VELTZ Pierre</b>	UNIVERSITAIRE
<b>VERCHERE Françoise</b>	UNIVERSITAIRE
<b>VERGER Marcel</b>	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉGION DE BLAIN
<b>VIAUD Maurice</b>	MAIRIE VIGNEUX DE BRETAGNE
<b>VICTOIRE Claire</b>	DÉLÉG. DVP. RÉGION NAZAIRIENNE
<b>VINCE Yann</b>	UNIVERSITAIRE
<b>VITRE Gabriel</b>	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
<b>VIVIEN Pascal</b>	AURAN
<b>VRAIN Bertrand</b>	VILLE DE NANTES

